22e ANNÉE (3e SÉRIE) N° 47 22 NOVEMBRE 1900
(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT
ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES

Parait à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 francs sans le Supplément*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne)

L'Eglise de France et l'Etat au XIXe siècle

(1802-1900)

QUINZIÈME CONFÉRENCE

Napoléon III et l'Eglise de France (1858-1870)

LA LUTTE SUR LA QUESTION ROMAINE

Mesdames et Messieurs,

Le 14 janvier 1858, à huit heures et demie du soir, l'Empereur et l'Impératrice arrivaient à l'Opéra avec leur escorte. Or, au moment où leur voiture, dont la marche s'était ralentie, allait s'arrêter à la hauteur de l'entrée principale, soudain éclatèrent, à quelques secondes d'intervalle, trois explosions, semblables à autant de coups de canon. L'effet fut épouvantable : cent cinquante-six personnes étaient atteintes, dont huit mortellement ; mais bien que leur voiture, dont heureusement le dessous était blindé, eût reçu soixante-dix projectiles, l'Empereur et l'Impératrice, objets de l'attentat, n'avaient pas été touchés. Quels étaient les criminels ? Trois Italiens. De ces trois Italiens, le principal était le comte Félix Orsini, fils de cet Orsini qui avait reçu carbonaro, dans la loge de Césenne, le jeune prince Louis-Napoléon, devenu l'empereur Napoléon III. Orsini fut découvert, saisi, condamné, exécuté, le 13 mars 1858, sur la place de la Roquette. Mais ce qui dépassa tout, ce qui jeta la stupeur dans le monde diplomatique, ce fut une lettre qu'il écrivit à Napoléon III, de sa prison de Mazas, le 11 février ; lettre qui fut lue aux assises par Jules Favre, défenseur de l'assassin, ou plutôt de sa mémoire ; lettre qui fut publiée par le *Moniteur*, journal officiel de l'Empire français, et par la *Gazette officielle de Turin*. Or, cette lettre s'exprimait ainsi : « Tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et celle de Votre Majesté ne seront qu'une chimère. » Que veut dire cette adjuration suprême, que l'on appela bientôt partout le *Testament d'Orsini ?* Elle veut dire : « Empereur des Français, vous êtes un carbonaro, et, dans votre jeunesse, vous avez juré aux carbonari de travailler avec eux, non pas à l'union, mais à l'unité de l'Italie. Pour cela, vous avez porté les armes, en 1831 et en 1832, dans la révolte des Romagnes ; vous avez même écrit au pape Grégoire XVI, le priant d'abandonner son pouvoir temporel. Eh bien ! aujourd'hui que vous êtes tout-puissant, il faut que vous teniez votre parole donnée. Je sais que, il y a deux ans, après la guerre de Crimée, au Congrès de Paris, en 1856, vous avez laissé notre Cavour proclamer, dans le protocole du 8 avril, que la situation des Etats pontificaux est « anormale et irrégulière, » parce qu'ils sont gardés à Rome par la France et dans les provinces du Nord par l'Autriche. Mais depuis lors vous vous êtes endormi. Vous promettez et vous ajournez toujours. Le moment est enfin venu de secouer votre torpeur. Je suis le spectre révolutionnaire qui marche derrière vous, dans l'ombre, votre serment d'une main, un poignard de l'autre, tant que vous n'aurez pas réalisé vos promesses envers l'unité de l'Italie [1]. »

Mais, pour renverser le pouvoir temporel du Pape, que de difficultés ! D'abord, ce pouvoir est légitime, puisque, après huit cents ans d'élaboration, il est une donation régulière et solennelle de Pépin et de Charlemagne, tous deux accourus du fond des Gaules au secours de la papauté contre les Lombards. Ensuite, il est providentiel, puisque, sans être un article de foi, ni même une

[1] On ne saurait dire combien d'apologies le crime d'Orsini a suscitées en Italie. Aujourd'hui encore s'étale en son honneur sur une maison de Plaisance cette inscription commémorative : « En traversant Plaisance, avant de toucher le libre sol piémontais, Félix Orsini passa la nuit du 5 avril 1856 dans cette maison d'Edouard Guglielmitti, asile sûr des réfugiés italiens, pour aller de là accomplir sur les rives de la Seine ce serment terrible qu'il expia sur l'échafaud, condamné par l'histoire, mais sanctifié par l'amour de la patrie. »

nécessité absolue, il est une condition moralement nécessaire à l'indépendance du ministère pontifical. Ensuite, il est bienfaisant, puisqu'il a ranimé ce vaste ossuaire de l'empire romain, en faisant passer sur ses débris, éteints dans la poussière du paganisme, le grand souffle de la civilisation chrétienne. Ensuite, à ce moment même, en 1858, il est plus populaire que jamais, puisqu'il a pour souverain ce pape Pie IX, dont la noble, douce, paternelle, royale et sainte figure est saluée dans un concert d'acclamations. Enfin, à ce moment même, est-il possible qu'il soit attaqué avec la connivence du chef de la France ? Il n'y a pas dix ans, en 1849, que les armées françaises ont rétabli le Souverain Pontife sur les ruines de la république de Mazzini, et c'est surtout parce qu'il s'est déclaré l'égide de l'Eglise et le soldat de Dieu, que Napoléon III est parvenu à l'empire. Toucher, ou laisser toucher à ce pouvoir, ce sera provoquer une émotion périlleuse. Les catholiques, d'autant plus indignés qu'ils seront plus surpris, ne manqueront pas de s'écrier : Il y a quelque chose qui vaut mieux que la paix, c'est l'inviolabilité du droit !

D'un autre côté, la Révolution est là, qui parle encore plus haut, avec une haine qui jaillit de son œil et de ses poignards. Ce pouvoir temporel du Pape, dit-elle, cette souveraineté de l'Eglise, ce règne social de Jésus-Christ, idéal des vieux âges, c'est une insulte à l'avènement de la raison pure... Aussi, en 1797, première atteinte portée depuis des siècles à la domination pontificale, elle a détrôné Pie VI ; en 1808, par Napoléon Ier, sa plus puissante incarnation, elle a détrôné Pie VII ; et si, en 1831, elle n'a déchaîné qu'un soulèvement contre Grégoire XVI, elle a, en 1849, détrôné Pie IX, qu'elle veut détrôner encore.

Ces embarras contraires, il n'est pas impossible de les vaincre. En effet, si l'on ne peut aller ni brusquement ni violemment, n'y a-t-il pas les voies éloignées, ténébreuses, souterraines ? Les intrigues de la diplomatie offrent tant de ressources à qui sait les faire valoir ! Il est si facile de cacher la profondeur de ses desseins sous les marches et contre-marches ! Et lorsque tout est engagé, quoi de plus naturel que d'invoquer la force irrésistible des événements ?

C'est décidé. Qu'il tombe pour faire l'unité de l'Italie et complaire au génie de la Révolution, ce pouvoir temporel du Pape ! Qu'il tombe par les machinations diplomatiques ! Qu'il tombe enfin !

De là naît un drame, le plus grand de l'histoire contemporaine, qui va se jouer en Italie, mais se tramer en France.

C'est alors qu'apparaît dans toute sa grandeur l'Eglise de France ressuscitée au XIXe siècle. L'âme pleine des principes du droit, de la justice et de l'honneur, elle défend le Saint-Siège contre Napoléon III. Sans doute, en 1858, il est encore tout-puissant, l'empereur. Ayant rendu à la France la tranquillité au dedans et la gloire au dehors, il a le prestige ; maître absolu dans un pays où la presse, où les Chambres, où tout est encore réduit au silence, il a l'autorité ; et surtout il sait manier d'une main sûre encore les deux instruments souverains, la centralisation et le suffrage universel. Mais l'Eglise de France apporte contre lui la première des forces, la force morale, c'est-à-dire l'ardeur apostolique de quelques-uns de ses évêques et le dévouement de presque tous, la fermeté de son clergé, le talent de ses écrivains, l'union de ses fidèles de toutes nuances, ultramontains, gallicans, libéraux, rapprochés par la gravité de la crise, les gémissements des humbles et des petits, qu'il ne faut pas dédaigner, et, par-dessus toute chose, le courage jusqu'au dédain de la souffrance, jusqu'à l'amour du sacrifice, jusqu'au mépris de la mort sur les champs de bataille. Aussi, vaincue dans les faits, elle sera victorieuse devant la conscience.

Dans ce spectacle admirable que la France catholique donne à la terre, il y a cinq actes.

I

Au mois de juillet 1858, Napoléon III prend les eaux dans les Vosges, à Plombières. Il envoie son médecin ordinaire, Conneau, inviter à venir le trouver secrètement Camille Bensa, comte de Cavour, précédemment journaliste, exilé, conspirateur, maintenant premier ministre du roi du Piémont, Victor-Emmanuel, et le politique le plus froidement pervers du moment. Cavour arrive. Le 20 juillet 1858, de onze heures du matin à trois heures du soir, pendant quatre heures, mystérieusement renfermé avec Napoléon III, il le scrute, il le déchiffre, il le juge, et, cachant son œil de faucon derrière ses lunettes, il arrête les principaux points d'une campagne contre l'Autriche, qui garde le nord des Etats du Pape, et qu'il faut rejeter hors de l'Italie. Napoléon III, las de tant d'évocations, de tant de discussions, de tant de conspirations, le congédie, en lui donnant rendez-vous pour quatre heures. A quatre heures, ils montent tous deux dans un phaéton que l'empereur conduit lui-même ; ils s'engagent dans les vallons, à travers les forêts, et, comme gage d'alliance entre la France et le Piémont, entre la France et la Révolution, les deux complices arrangent un mariage déjà projeté. La jeune princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel, qui vit dans une retraite claustrale, loin des orgies de son père, épousera le prince Jérôme Napoléon, qui, au Palais-Royal, enlevé pour lui à la famille d'Orléans, s'est formé une cour des principaux lettrés, sceptiques, athées, conspirateurs de l'Europe, et qui, d'ailleurs, sans parler de son âme tordue, est trois fois plus âgé que la princesse.

Tout est réglé : l'exécution ne se fait pas attendre.

Le 1er janvier 1859, à la réception diplomatique des Tuileries, Napoléon III déclare à l'ambassadeur d'Autriche, par une seule phrase, qui éclate comme un coup de foudre, « qu'il regrette que ses relations avec son gouvernement ne soient pas

aussi bonnes que par le passé. » Dix jours plus tard, le 10 janvier, à Turin, à l'ouverture du Parlement piémontais, Victor-Emmanuel, se posant en libérateur de l'Italie, prononce cette phrase ajoutée à son discours par Napoléon III lui-même : « Tout en respectant les traités, nous ne pouvons rester insensibles aux cris de douleur qui nous viennent de toute l'Italie. » Vingt jours plus tard, le 30 janvier, le prince Jérôme Napoléon épouse la jeune princesse Clotilde, qui sanglote, comme si le bonheur d'une jeune fille pouvait compter pour quelque chose dans les balances de la politique ! Enfin, cinq jours plus tard, le 4 février, paraît une brochure politique inspirée, revue et corrigée par l'empereur lui-même. Cette brochure, intitulée : *Napoléon III et l'Italie,* reproche à la papauté d'être obligée, pour vivre, de s'appuyer sur des armées étrangères ; elle propose de séculariser le gouvernement romain et d'établir une confédération italienne sous la présidence honoraire du Pape et sous la direction du Piémont.

Le camp d'Israël n'est pas surpris. Ce complot en travail, si dangereux pour la religion des peuples et pour la vigueur du sens catholique, les évêques le dénoncent avec l'intuition de l'avenir. Dès le 16 février, Mgr Plantier, évêque de Nîmes, déjà résolu « à rester et à combattre sur la brèche jusqu'à ce que tout soit perdu ou sauvé [1], » publie un premier mandement sur la *Puissance spirituelle de la Papauté,* puis, le 17 avril, un second mandement sur le *Pouvoir temporel du Saint-Siège,* et, comme un voyant, il ne craint pas de crier aux rois du jour : « Rappelez-vous qu'on ne touche jamais à ce rocher du Capitole, sur lequel repose aujourd'hui le trône pontifical, sans y briser souvent son sceptre et toujours son glaive et l'honneur de son nom ! » Ce langage d'oracle lui coûta l'archevêché de Toulouse, auquel il devait être promu dans ce temps-là même [2] ; mais il se disait tout bas que mieux vaut pour un évêque une parole épiscopale qu'un archevêché... « Eh ! s'écrient les écrivains laïques, vous proposez au Souverain Pontife, en échange sous-entendu de la souveraineté de ses Etats temporels, la présidence de l'Italie confédérée : mais ce cadeau ressemble fort à une spoliation. Car enfin quelle pourra être la constitution pratique de cette confédération italienne présidée par Pie IX et ses successeurs ? Quelles seront les attributions de cette présidence ? Quel en sera le bras armé ? Le Piémont. Mais est-ce que les idées du Piémont ne sont pas hostiles à la papauté ? Devons-nous oublier que les hommes qui réclament si vivement aujourd'hui l'action de la France de l'autre côté des Alpes, sont ceux-là mêmes qui, il y a dix ans, en 1849, s'y opposèrent par tous les moyens en leur pouvoir, parce que cette action devait profiter à l'autorité pontificale ? Non, non, ce n'est pas le complément de l'expédition de 1849 que l'on demande à l'empereur : c'est la revanche de l'empereur Napoléon III contre le président Louis-Napoléon ! [1] » Ainsi, dès le premier jour, les catholiques frappent sur la tête même du tout-puissant empereur, sachant que ce n'est pas avec des phrases que l'on se défend, mais avec des coups.

Rien n'y fera rien. Le sort en est jeté. Il faut partir en guerre.

Le 3 mai 1859, la guerre est déclarée par la France à l'Autriche. Dans sa *Proclamation,* Napoléon III a soin de s'écrier : « Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du Saint-Père que nous avons replacé sur son trône, mais pour le soustraire à la pression étrangère qui s'appesantit sur toute la Péninsule. » Le lendemain, 4 mai, Rouland, ministre des cultes, s'empresse de rassurer les évêques par des protestations hypocrites : « Le prince, dit-il, qui, après les mauvais jours de 1848, a ramené le Saint-Père au Vatican, veut que le chef suprême de l'Eglise soit respecté dans tous ses droits de souverain temporel. Le prince qui a sauvé la France de l'invasion de l'esprit démagogique, ne saurait accepter ni ses doctrines ni sa domination en Italie. » Grossière perfidie, à laquelle les évêques ne se laissent pas prendre. Aussitôt, le 12 mai, par une lettre pastorale, le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, ordonne de chanter un *Miserere,* tous les dimanches, pendant l'Exposition du Saint-Sacrement [2].

Les actes de l'empereur, en effet, ne répondent pas tout à fait à ses paroles. Le 8 juin, dans les premiers enivrements de la victoire, entre Magenta et Solférino, Napoléon III, par une proclamation datée de Milan, lance à tous les échos sa fameuse théorie des nationalités, encore une idée éclose du génie de la Révolution et destinée à servir les entreprises de bouleversements sous le nom de cette grande et sainte chose qu'on appelle la patrie. « Italiens, s'écrie-t-il, profitez de la fortune qui s'offre à vous !... Unissez-vous pour l'affranchissement de votre pays !... Volez sous les drapeaux de Victor-Emmanuel ! » Quatre jours après cette proclamation, les Romagnols, sujets du Pape, s'insurgent contre l'autorité pontificale, ils déclarent ne plus vouloir être que les sujets de Victor-Emmanuel, et, le 6 septembre, dans ce qu'on appelle un plébiscite, 6000 votants, sur 200.000 électeurs et 18.000 inscrits, 6000 votants, dis-je, achetés dans la violence et le mensonge, votent cette annexion, contre laquelle, ô suprême hypocrisie ! le *Moniteur officiel de l'Empire français* s'élève le surlendemain. Or, pendant que Pie IX proteste dans une allocution consistoriale, où chaque parole est détrempée de larmes [3], l'Eglise de France, prise d'une émotion extraordinaire, dénonce ce crime où l'ingratitude le dispute

[1] *Œuvres,* III, 175.
[2] Clastron, *Vie de Mgr Plantier,* I, 383.

[1] De Falloux, *Discours et Mélanges politiques,* II, 244.
[2] Besson, *Vie du cardinal Mathieu,* II, 104.
[3] *Maximo cum animi dolore,* 26 septembre.

à l'impiété. Mgr Parisis, évêque d'Arras, le vétéran des grandes luttes de la liberté sous Louis-Philippe, donne le signal; Mgr Pie, évêque de Poitiers, au nom du droit naturel et du droit divin, écrit une lettre à son clergé sur la révolte des Romagnes; Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, publie une protestation qui trouve un écho dans le monde entier; Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, flétrit la conduite indigne de Victor-Emmanuel; Mgr Plantier, évêque de Nîmes, montre comment la Révolution reprend son œuvre momentanément interrompue; sur son lit de mort, le doyen de l'épiscopat français, Mgr de Prilly, évêque de Châlons, s'écrie que « si les larmes que Pie IX répand sont amères pour son cœur, elles sont terribles pour ceux qui les font couler; » enfin, pour passer beaucoup de ces lettres épiscopales qui soulèvent des tempêtes d'un bout à l'autre de la France et de l'Europe, à Bordeaux, le 11 octobre, le cardinal Donnet, complimentant l'empereur, l'exhorte « à mettre un terme aux anxiétés du monde catholique; » et comme l'empereur répond en faisant appel à la prière [1], formules goûtées autrefois, mais qui ont bien perdu de leur saveur, Montalembert lui répond quelques jours plus tard, le 25 octobre : « Oui, c'est la guerre portée par la France en Italie qui aura amené la destruction temporelle du Pape dans le tiers de ses Etats et l'ébranlement inséparable de tout le reste. La fille aînée de l'Eglise en demeurera donc comptable devant le présent comme devant l'histoire, devant l'Europe comme devant Dieu [2]. » C'était parler si clair, que le gouvernement fit un procès à Montalembert; mais c'était parler si juste, que Montalembert fut acquitté.

Pour régler ces difficultés italiennes, on parle d'un congrès. L'opinion publique se demande quelles seront les vues des négociateurs, lorsque, tout à coup, le 22 décembre 1859, paraît, avec toute la solennité d'un mystère, une nouvelle brochure anonyme, dont l'auteur est encore le vicomte de la Guéronnière, et dont l'inspirateur est encore Napoléon III : *Le Pape et le Congrès*. Et cette brochure conclut, « au nom de la conscience et de la raison, » que le Pape doit commencer par renoncer aux Romagnes, sauf à renoncer au reste de ses Etats un peu plus tard, parce que, dit-elle en essayant d'avoir de l'esprit, « le pape n'a pas besoin de l'espace pour être aimé et vénéré. » Or, cette brochure, qui, selon la définition de Pie IX, est « un monument insigne d'hypocrisie et un ignoble tissu de contradictions [3], » provoque, au milieu des tressaillements impies, une explosion d'indignation et de douleur parmi les catholiques. Mgr Dupanloup, qui invoque de préférence la politique et le droit public, y répond dans vingt-quatre heures, fatiguant à la fois deux imprimeries, donnant à l'une le commencement de sa réponse, à l'autre la fin [1]. Mgr Pie, qui invoque de préférence la doctrine et le droit ecclésiastique, va la condamner en chaire. Le bruit s'en répand à Paris : aussitôt, dans la nuit du 14 au 15 janvier 1860, le ministre de l'intérieur télégraphie au préfet, le ministre des cultes télégraphie également au préfet que « ce sera nuisible à la paix publique et à la religion; » à trois heures et demie du matin, le zélé préfet, armé de ses deux télégrammes ministériels, court donc à l'évêché : mais l'évêque répond au préfet qu'avant de recevoir les conseils des ministres, il a pris conseil de sa conscience [2]. Et le 29 janvier, Pie IX lance son Encyclique *Nullis certe verbis*, où il déclare au monde catholique que l'empereur des Français n'ignore pas avec quel argent et quels secours la rébellion des Romagnes a été accomplie; et l'*Univers* publie l'Encyclique en latin, en français, et, le jour même, 29 janvier, le ministre Billault, pour sauvegarder, dit-il, « l'ordre public, l'indépendance de l'Etat et la dignité de la religion [3], » supprime l'*Univers*. Et le 25 février, de la solitude de Sorrèze, Lacordaire publie une brochure sur *La liberté de l'Eglise et de l'Italie* [4], dont 12.000 exemplaires sont enlevés en moins de quinze jours [5]. Et de Falloux, de Broglie, Cochin, de Corcelles, se jettent dans la mêlée; et même Saint-Marc Girardin, qui rompt avec le *Journal des Débats*, et même Guizot, et même Villemain, même Cousin, qui raillent à l'envi cette politique de confusion, et de malheur peut-être. Enfin Mgr Dupanloup est traduit en police correctionnelle par le *Siècle* et par la famille de ce pauvre évêque Rousseau, l'un de ses prédécesseurs, dont il a déshabillé la mémoire; mais il est justifié, malgré une pression gouvernementale qui révolte tous les honnêtes gens, il sort acquitté du sanctuaire de la justice et reçoit de ses admirateurs une croix pectorale en or [6]... Le gouvernement a beau menacer, avertir, supprimer les journaux qui « oublient, dit le *Moniteur*, ce que l'empereur a fait depuis dix ans pour le Saint-Père [7]; » il a beau saisir « les petites brochures à format populaire qui sont, par centaines de mille, gratuitement distribuées dans les temples, les écoles et les maisons privées [8]; » il a beau enjoindre aux fonctionnaires de ne plus voir les évêques agitateurs; il a beau surveiller les pétitions, comme ne l'ont jamais été les menées les plus révolutionnaires; Rouland, ministre des cultes, a beau demander aux évêques de « ramener dans les

[1] « Au lieu d'en appeler aux passions ardentes, il faut prier la Providence d'éclairer les peuples et les rois sur le sage exercice de leurs droits comme sur l'étendue de leurs devoirs. »
[2] *Pie IX et la France : Œuvres*, v, 618.
[3] Allocution au général de Goyon, le 1er janvier 1860.

[1] Lagrange, *Vie de Monseigneur Dupanloup*, II, 284, 285.
[2] Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, II, 43-47.
[3] *Moniteur*, 30 janvier 1860.
[4] Il y a des réserves à faire sur plusieurs points.
[5] Foisset, *Vie du R. P. Lacordaire*, II, 380.
[6] Lagrange, *Vie de Monseigneur Dupanloup*, II, 298-316.
[7] *Moniteur*, 22 février 1860.
[8] *Ibid.*

voies de l'Evangile et du devoir les hommes qui s'en écartent, » au nom des droits de l'Etat, de la Pragmatique de saint Louis, dit-il [1], et de celle de Charles VII, et de l'Assemblée de 1682, et des Articles organiques, et au nom « de tous les services que l'empereur a rendus à la religion et de tous ceux qu'il rend encore au Saint-Siège [2]; » enfin Napoléon III lui-même, qui rejette tout conseil, soit qu'on lui parle [3], soit qu'on lui écrive [4], a beau protester, dans son discours du 1er mars, à l'ouverture de la session législative, que « le monde catholique cède à des impressions irréfléchies..., que le passé est méconnu et que les services rendus sont oubliés » : c'est la guerre, la guerre implacable, parce que c'est la guerre de la justice et de la douleur. Et comme Victor-Emmanuel, continuant ses glorieuses conquêtes par des plébiscites, annexe à ses Etats la Toscane, les duchés de Parme et de Modène et les Légations, Pie IX, le 26 mars, sentant passer en lui le souffle de la colère de Dieu, frappe de l'excommunication majeure, non seulement ceux qui ont pris part à la rébellion, mais encore et de même « leurs commettants, fauteurs, auxiliaires, conseillers, adhérents, participants. » Et comme Napoléon III défend de publier cette bulle [5], et que les journaux à ses ordres ne se font pas faute de la travestir, Mgr Pie monte dans la chaire de sa cathédrale le jour de Pâques : devant un peuple immense, il rétablit la vérité sur la formule de l'excommunication [6], pendant que Mgr Massonnais, évêque de Périgueux, à la veille de mourir, pousse ce cri prophétique dans son dernier mandement : « L'excommunication porte malheur ! [7] »

Voilà le premier acte : c'est la protestation du droit.

II

Mesdames et Messieurs, dans les temps de luttes il y a, vous le savez, deux faiblesses qui équivalent à des trahisons : le silence et l'inertie. L'Eglise de France n'a point été coupable de la première de ces deux faiblesses : elle ne va pas être coupable de la seconde, non plus, elle va agir.

D'abord, il faut au Souverain Pontife cette chose avec laquelle on ne fait pas tout, mais sans laquelle on ne fait rien : l'argent. Or, le territoire du Pape, qui comprenait 3.124.000 habitants, n'en comprend plus, depuis les annexions consommées en 1860, que 700.000. Dès lors, son revenu, qui, en 1858, s'élevait à 89.190.000 francs, est tombé, depuis 1860, à 30 millions, bien qu'il ait toujours à sa charge la part de la dette annuelle des quinze provinces dont il ne touche plus l'impôt [1]. Eh bien ! si l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre n'obtient pas de s'organiser en France à titre d'association, comme dans la plupart des autres pays catholiques, le gouvernement ne peut interdire, malgré tous les efforts des circulaires ministérielles [2], ni la quête dans les églises, ni les collectes des comités de souscription. Quelle fut la part exacte de la France dans les 14.184.000 francs que fournit le Denier de Saint-Pierre en 1860, je ne le sais pas ; mais ce que je sais, c'est que nulle part on n'ouvrit aussi largement la main pour le Saint-Père, parce que nulle part on ne fut aussi vivement touché de la sainteté de sa détresse et de ses malheurs.

Et puis, comme le cabinet des Tuileries ne cesse de répéter à Rome « que l'on doit se mettre en mesure de se passer de son armée d'occupation, » Pie IX pourvoit à la défense de son trône par une armée. Il prend pour ministre des armes un Belge, qui avait été blessé et décoré en Algérie sous le drapeau français : Mgr de Mérode. Mgr de Mérode offre le commandement à l'un de nos plus illustres généraux, à celui qui a combattu la barbarie sauvage en Afrique, et, en 1848, la barbarie civilisée en France, à La Moricière : nom déjà gravé dans la reconnaissance de la patrie, et qui le sera bientôt dans la reconnaissance de l'univers catholique. La Moricière entraîne à sa suite des volontaires de presque tous les pays, mais surtout de la France, et dans la France surtout de la Bretagne, de la Vendée et de l'Anjou, pays du dévouement religieux et de l'héroïsme militaire.

Cette petite armée pontificale, que Cavour dénonce à l'Europe comme un ramassis d'aventuriers de tous les pays, il faut l'écraser au plus tôt. La plus audacieuse violation du droit des gens ne l'arrête pas. On lâche Garibaldi, le roi des « chemises rouges, » contre la Sicile, afin d'envelopper Rome de tous côtés. De la Sicile, l'aventurier se jette sur les provinces napolitaines, dont le jeune roi François II n'est en guerre avec personne. La trahison vient à son aide, et aussi les vaisseaux de cette Angleterre, qui ne veut pas de la Révolution

[1] La Pragmatique Sanction, datée de 1268, et attribuée à saint Louis, est une pièce fausse. Aujourd'hui tous les historiens en conviennent pour les raisons décrites par M. Paul Viollet dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XXXI.

[2] *Moniteur*, 20 février 1860.

[3] Un ami de vieille date, l'abbé de Ségur, auquel l'empereur avait toujours montré beaucoup de bienveillance, apporta jusqu'à lui l'expression de ses alarmes. Napoléon III l'écouta froidement, lui répondit par quelques phrases évasives, et, à la fin de l'audience, dit à un chambellan : « Qu'on ne m'amène plus cet importun donneur de conseils ! » En effet, cette visite du pieux aveugle aux Tuileries fut la dernière. Villefranche, *Histoire de Napoléon III*, II, 14.

[4] Le cardinal de Bonnechose lui écrit ; Napoléon III lui répond, le 7 janvier 1860 : « Je n'ai pu lire sans un profond sentiment de tristesse la lettre que vous m'avez adressée comme l'expression même de la vérité. Quoi ! les événements humains ont leur force irrésistible, amènent des situations inattendues et il n'en serait tenu aucun compte ! Le défenseur constant et jusqu'ici le plus éprouvé du Saint-Siège en serait devenu tout à coup l'adversaire redoutable ! C'est là un spectacle affligeant.. » Besson, *Vie du cardinal de Bonnechose*, I, 401.

[5] *Moniteur*, 1er avril 1860.

[6] Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, II, 70-72.

[7] *Ibid.*, II, 109.

[1] De Corcelles, *Des Finances pontificales*.

[2] « Nul n'a le pouvoir de ressusciter dans notre pays, sous une forme publique et presque administrative, les anciens tributs ou collectes qui rappelleraient des prétentions et des usages abolis par le temps et la législation. » Lettre de M. Rouland, 5 mai 1860.

chez elle, mais qui la porterait chez tous les autres pour une balle de coton.

Pendant ce temps-là, le Piémont masse soixante mille hommes sur les frontières des Etats pontificaux. Que va dire Napoléon III ? Il visite la Savoie, qui lui a été cédée avec le comté de Nice, par le Piémont comme prix de sa complicité. Le soir du 4 septembre 1860, deux envoyés de Victor-Emmanuel, Farini et le général Cialdini, viennent le trouver à Chambéry, et, d'après un mot désormais historique, il leur dit, employant, sans le vouloir, les paroles mêmes de Notre-Seigneur au traître Judas : « Faites, mais faites vite. » Puis, cette autorisation donnée, il se dérobe avec ce mutisme que l'on prend pour de la profondeur ; il s'en va en Algérie, il refuse même de laisser des instructions à ses ministres, qui télégraphient, à tout hasard, une promesse d'intervention au duc de Gramont, notre ambassadeur à Rome.

Oui, tout va se faire vite : en quelques jours tout est fait.

Vous savez ce que le Piémont a osé, ce que la France a permis, le 18 septembre 1860. En face de Lorette, 45.000 hommes contre 5.600 ! Une trahison, un assassinat ! Castelfidardo, où les trois cents Franco-Belges se sacrifient pour sauver le reste de l'armée, ne reculant pas plus devant les hordes piémontaises qu'autrefois, en Grèce, aux Thermopyles, les trois cents Spartiates de Léonidas n'avaient reculé devant des milliers de barbares ! Castelfidardo, où le général marquis de Pimodan conquiert en mourant l'immortalité, où le commandant de Becdelièvre, où le capitaine de Charette ne tombent pas, mais deviennent les frères des martyrs ! Castelfidardo, colline obscure hier, désormais sans pareille, parce qu'elle a été témoin de l'un des plus beaux dévouements dont fasse mention l'histoire des hommes ! Puis, Ancône, dernier boulevard de la puissance temporelle du Saint-Siège, Ancône assiégé, qui lutte douze jours avec trente-quatre canons contre trois cent cinquante, Ancône, dont le gouverneur s'appelle le comte Théodore de Quatrebarbes ! Enfin, La Moricière vaincu, prisonnier, mais recevant des lèvres émues de Pie IX un éloge auquel les siècles répondront !

Voilà le second acte : c'est la protestation du sang.

III

Au lendemain de Castelfidardo, les convoitises du Piémont sont mal satisfaites, car il reste encore Rome et Venise ; mais, le trouble étant partout, il est impossible de continuer les agressions. Alors on essaye de décourager la résistance en l'endormant, lorsque, tout à coup, au mois de février 1861, une étincelle met tout en feu : c'est encore une brochure, une brochure politique, intitulée : *La France, Rome et l'Italie ;* et l'auteur en est encore le vicomte de la Guéronnière, directeur de la presse, conseiller d'Etat, et par conséquent organe du gouvernement. Il dénonce le Souverain Pontife à l'opinion publique. Oui, dit-il, la faute des événements est au pape et au pape seul. — Au Pape, réplique l'infatigable Mgr Dupanloup [1] ; dites plutôt : à la France, car « à quel homme de bonne foi persuadera-t-on qu'il ait pu se faire en Italie quelque chose contre la volonté de la France ? Les malheurs du Pape ne seraient pas possibles, si la France ne le voulait pas... Mais l'empereur a cédé. Il a d'abord protégé tout le droit, puis une partie du droit, puis une moindre partie... » Mgr Pie, qui défend la même cause avec la même intrépidité, mais non pas avec les mêmes armes, se rencontre avec Mgr Dupanloup dans la même réfutation au même mois de février 1861. Dans une lettre pastorale qu'il publie, malgré les entraves légales que les ministres veulent mettre à la publication des mandements [2], il raconte l'histoire de Pilate qui, comprenant qu'après avoir toujours cédé, il allait être entraîné à un acte de suprême faiblesse, ordonna qu'on lui apportât de l'eau, se lava les mains et dit : « Je suis innocent du sang de ce juste ! »... « Lave tes mains, ô Pilate. Pour toute réponse nous disons chaque jour et la postérité la plus reculée dira avec nous : « Je crois en Jésus-Christ, qui est né de la Vierge Marie, qui a enduré mort et passion sous Ponce-Pilate... » Pour cette hardiesse d'un autre âge, qui marque Napoléon III d'un stigmate indélébile, Mgr Pie, traité de séditieux qu'il faut surveiller partout, est déféré au Conseil d'Etat et, malgré la défense de Léon Cornudet, il est condamné. Mais, plus fort que l'épreuve, il fait un mandement d'actions de grâces et il écrit à Rouland, ministre des cultes, qu'il se console « avec les félicitations du Saint-Siège et avec les adhésions qui lui arrivent de toutes les parties de la chrétienté [3]. »

Cet épiscopat qu'on ne peut faire taire, il faut le blâmer, l'humilier, le flétrir, en faisant approuver les actes du pouvoir par les Chambres françaises qui, pour la première fois depuis le rétablissement de l'Empire [4], viennent d'être autorisées à discuter une Adresse au souverain et à donner toute publicité à leurs débats. Donc, à l'ouverture de la session, le 4 février 1861, Napoléon III essaie de justifier sa politique par le principe de non-intervention [5]. Au Sénat, le 1er mars, Son Altesse

[1] Dupanloup, *Liberté de l'Eglise*, II, 420, 442.

[2] Circulaire de Billault, ministre de l'intérieur, aux préfets, ordonnant que les mandements des évêques soient désormais assujettis au dépôt préalable et au timbre, comme des brochures politiques ordinaires, le 10 novembre 1860. Circulaire de Rouland, ministre des cultes, aux évêques, le 2 janvier 1861.

[3] Réponses à la lettre de M. le ministre des cultes notifiant les poursuites dirigées contre le mandement du 22 février, le 3 mars 1861. Pie, *Œuvres*, IV, 171, 173, 206, 228.

[4] Décret du 24 novembre 1860.

[5] « Des événements difficiles à prévoir sont venus compliquer, en Italie, une situation déjà si embarrassée. Mon gouvernement, d'accord avec ses alliés, a cru que le meilleur moyen de conjurer de si grands dangers était d'avoir recours au principe de non-intervention, qui laisse chaque pays maître de ses destinées, localise les questions et les empêche de dégénérer en conflits européens. » *Moniteur*, 5 février 1861.

Impériale le prince Jérôme Napoléon, sous prétexte de répondre au marquis de la Rochejacquelein, fait, pendant je ne sais plus combien d'heures, le plus sarcastique, le plus véhément, le plus décousu des discours, raillant « Mérode, sous-lieutenant belge, » flétrissant « La Moricière et ses bandes, » proclamant, lui aussi, « ce principe fécond de non-intervention, » demandant « l'unité de l'Italie avec Rome pour capitale, » enfin invitant le pape « à prendre une grande et honorable retraite où il dominerait tout le monde et ne dépendrait de personne. » Or, dans ce Sénat, le gouvernement impérial, qui était habitué à recueillir l'unanimité, n'obtient que 79 voix contre 61... Au Corps législatif, treize jours plus tard, le 13 mars, M. Keller, jeune député qui se révèle alors et qui prend parmi les défenseurs de l'Eglise cette place d'honneur qu'il conserve encore aujourd'hui, attaque la politique de l'Empire avec plus d'audace encore que le prince Jérôme n'avait attaqué la politique de la papauté : « La révolution italienne incarnée dans la personne de Félix Orsini, s'écrie-t-il, voilà ce qui a fait reculer la France ! » Or, dans ce Corps législatif, le gouvernement impérial, qui était habitué à recueillir la presque unanimité, n'obtient, en dépit de tous les efforts, que 161 voix contre 90... Et l'agitation continue, malgré les circulaires du garde des sceaux, Delangle, qui recommande aux procureurs généraux de restituer l'Eglise aux prières et de l'enlever aux conspirations [1], croyant qu'il suffit d'une circulaire ministérielle pour étouffer les cris de la conscience ; malgré les déclamations des journaux, la *Patrie*, le *Siècle*, la *Presse*, l'*Opinion nationale*, qui répètent à l'envi qu'il n'est pas tolérable que dans les églises dont il a fait des clubs, du haut de la chaire dont il a fait une tribune, confondant le spirituel avec le temporel, le dogme avec la politique, le clergé déclare la guerre à la société moderne ; enfin malgré les maires qui sont sur pied, qui mettent sur pied les gardes champêtres, lesquels gardes champêtres mettent sur pied toute leur intelligence : ce qui ne suffit pas [2].

L'année suivante, en 1862, mêmes tempêtes, mêmes protestations du gouvernement, qui affirme que « l'empereur a l'inébranlable volonté d'assurer également et l'indépendance du pape et la grandeur de l'Italie [1], » et qui a la bonne fortune de trouver, au Sénat, un théologien laïque, gallican parlementaire : Bonjean, président à la Cour de cassation. Aussi, le discours de Bonjean [2], il l'applaudit, il l'imprime, il l'envoie aux curés pour les convertir, s'il est possible. Mgr Plantier, qui est toujours prêt pour toutes les questions, répond à Bonjean. Bonjean réplique à Mgr Plantier. Mgr Plantier réplique à la réplique de Bonjean. Bonjean transforme son discours en volume : à son volume le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, répond par un volume in-octavo de 687 pages [3].

Ah ! quels évêques que ces évêques qui sont toujours au lendemain et à la veille de quelque bataille ! « Spectacle affligeant, dit le ministre de l'intérieur, Persigny ; spectacle dont l'on voudrait pouvoir détourner les yeux ! [4] » O admirable spectacle ! s'écrie l'histoire. C'est toujours l'Eglise de France, pleine de science, pleine de vertu, pleine de force. C'est l'Eglise de France, telle que l'ont vue les siècles passés, c'est-à-dire non seulement l'ornement de la chrétienté et la lumière du monde, mais encore le soutien de la papauté et la consolation de la plus grande des infortunes ! C'est l'Eglise de France, le droit et la charité !

Aussi, lorsque, au mois de juin 1862, les évêques reviennent de Rome où ils n'ont pas seulement assisté à la canonisation des martyrs japonais, mais encore où ils ont proclamé, dans une Adresse dont les échos ont ébranlé le monde, la nécessité du pouvoir temporel, partout, dans un élan spontané, la foule des fidèles se presse à leur rencontre, elle les acclame, elle traîne leur voiture, elle les couvre de fleurs, elle les porte en triomphe dans leurs cathédrales ; parfois même elle entraîne malgré eux, jusqu'au pied des autels, les agents de police, commissaires et sergents de ville, chargés de réprimer une démonstration si chrétienne [5].

Voilà le troisième acte : c'est de nouveau la protestation du droit, protestation si forte que, pendant deux ans, les ennemis de l'Eglise n'oseront rien faire contre elle.

IV

En 1864, le public est éveillé en sursaut par une nouvelle : la Convention du 15 septembre. C'est un traité conclu entre la France et l'Italie : la France retirera graduellement ses troupes des Etats pontificaux avant deux ans, et l'Italie s'en-

[1] *Ibid.*, 9 avril 1861.

[2] Dans le diocèse de Besançon, un curé a son traitement suspendu, parce qu'à la grand'messe du dimanche il n'a pas dit l'*oremus* pour l'empereur. C'est le garde champêtre qui l'affirme. Le curé, de son côté, affirme qu'il a chanté l'*oremus*. Le garde champêtre, en effet, ne connaissait que la formule *Domine, salvum fac imperatorem nostrum Napoleonem*, et il n'avait point entendu cela, parce que dans l'*oremus* on dit : *Ludovicus Napoleo Imperator noster*. Il avait dans l'oreille la désinence sonore de l'accusatif, *um*, *em*, et dans l'*oremus*, c'est le nominatif. N'entendant ni *um*, ni *em*, il avait conclu que le curé ne priait point pour l'empereur. En conséquence de quoi, il fit son rapport à M. le maire, qui fit son rapport à M. le préfet, qui fit son rapport à M. le ministre de l'intérieur. Le ministre de l'intérieur en parla au ministre des cultes, le ministre des cultes en parla au ministre des finances, le ministre des finances opéra sur le traitement : c'est ce qui fit que le cas fut porté au Sénat, le 31 mai 1861. *Moniteur*, 1er juin 1861.

[1] Discours de Billault, ministre sans portefeuille, au Sénat : *Moniteur*, 4 mars 1862.

[2] *Moniteur*, 1er mars 1862.

[3] *Le pouvoir temporel des papes justifié par l'histoire ; étude sur l'origine, l'exercice et l'influence de la souveraineté pontificale.*

[4] Lettre à l'archevêque de Bordeaux : Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, II, 186.

[5] Clastron, *Vie de Mgr Plantier*, I, 572.

gage à ne pas attaquer le territoire actuel du Saint-Siège. Ainsi le gouvernement français traite du Pape sans le Pape, et il compte sur la parole de Victor-Emmanuel, l'homme de Gaète, de Naples et de Castelfidardo ! Qui donc gardera le Souverain Pontife contre les perfidies de Victor-Emmanuel, lorsque nos troupes s'en iront le 6 décembre 1866 ? Sera-ce l'empereur ? Le 29 octobre 1866, à Saint-Cloud, Napoléon III répète au cardinal de Bonnechose « qu'il veut que l'autorité temporelle du pape soit maintenue et qu'il fera pour cela tout ce qui sera possible ; » il le dit, mais hélas ! pour lui précisément on sait déjà que la parole d'un empereur n'est pas toujours la parole d'un homme. Sera-ce l'impératrice ? L'impératrice répète qu'elle « pense à se rendre à Rome pour l'époque où nos troupes se retireront. — Ma présence, dit-elle, ne vaut pas 50.000 hommes, mais enfin les Italiens ne voudront pas offenser l'empereur en ma personne. » Puis, elle ajoute, elle répète « qu'elle a obtenu que l'empereur envoyât au pape douze millions pour conjurer la crise monétaire[1]. » Pauvre femme ! Elle n'alla point à Rome, ni les douze millions non plus, mais son élan du cœur, l'histoire se plaît à l'enregistrer pour l'honneur de son nom... Qui donc gardera le Pape, lorsque nos troupes s'en iront, le 6 décembre 1866 ? Le dévouement des catholiques de toutes les nations, mais surtout des catholiques français. « De l'argent ! des soldats ! pour la défense du Vicaire de Jésus-Christ ! » crient les évêques. L'œuvre du Denier de Saint-Pierre remonte à plus de onze millions, et aux vétérans d'Ancône et de Castelfidardo se joignent des jeunes gens de toute condition, soutenus par l'Œuvre des zouaves pontificaux ; puis, aux zouaves pontificaux se joint une légion de volontaires, pris en grande partie dans l'armée, avec l'autorisation du gouvernement français, et que le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, soutient avec une générosité princière : c'est la légion d'Antibes, du nom de la ville où elle s'était formée, commandée par le colonel d'Argy.

Que va-t-il se passer ? Garibaldi, flibustier intime de Victor-Emmanuel, commence ses incursions avec des bandes de scélérats vomis sur l'Etat pontifical par les sociétés secrètes de tout l'univers, et, quoique plusieurs fois battues, elles s'avancent toujours, elles ne sont plus qu'à quatre lieues de Rome. Le 3 novembre 1867, le général Kanzler, qui a succédé à La Moricière, mort en 1865, sort avec le colonel d'Argy, avec le lieutenant-colonel de Charette et trois mille pontificaux. Malgré des prodiges de bravoure, il allait succomber sous le nombre, lorsqu'arrivent à son secours les Français, le colonel Saussier, le général de Failly, partis enfin de Toulon, où les ordres et les contre-ordres s'étaient si longtemps croisés : c'est la victoire de Mentana.

Or, cette bataille n'a pas seulement vaincu Garibaldi, elle a vaincu la politique de Napoléon III. L'occupation française recommence, la Convention du 15 septembre 1864 est remise en question, et au Corps législatif, le 4 décembre, séance mémorable, après un discours de M. Thiers, M. Rouher, ministre d'Etat, sentant la majorité prête à échapper pour la première fois, depuis seize ans, au gouvernement impérial, est forcé de déclarer, au milieu des acclamations prolongées, que *jamais*, *jamais*, la France n'abandonnera la ville de Rome ni le territoire pontifical.

V

Ce *jamais* retentissant, que les annales de l'Eglise et de la France ne s'empressent pas de l'enregistrer !... Assistons au cinquième acte, qui est le dénouement le plus rapide, le plus dramatique, le plus douloureux qu'on ait jamais vu.

O justice, ô colère de Dieu ! On l'a dit cent fois : c'est Napoléon III qui a fait l'unité italienne, c'est l'unité italienne qui a fait l'unité allemande, et c'est l'unité allemande... Mais vous savez tout.

Le 15 juillet 1870, la guerre est follement déclarée à la Prusse. Le 16 juillet, Napoléon III demande à Victor-Emmanuel aide, secours, alliance. — Non, non, répond Victor-Emmanuel, puisque vous êtes inféodé au cléricalisme et que vous me refusez Rome. — Eh bien ! répond Napoléon III le 20 juillet, je vais retirer mes 6000 hommes qui gardent le Saint-Père et la Convention du 15 septembre 1864 sera rétablie... Il est vrai, écrit, le 31 juillet, le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, il faut retirer nos quatre ou cinq mille soldats « pour nous concilier les bonnes dispositions du cabinet italien. » Et nos troupes s'embarquent à Civita-Vecchia, partie le 4 août, partie le 5 août. Or, le 4 août, Napoléon III, dont les armées devaient aller au pas de course jusqu'à Berlin, est battu à Wissembourg ; et, le 6 août, il est battu à Freschviller. Il implore de nouveau l'alliance de l'Italie : « On ne s'allie pas avec des vaincus ! » répond l'un des ministres.

Napoléon III espère toujours : il a encore foi dans cette Italie, fille de ses rêves, qu'il a tant aimée et qui pourrait peut-être le sauver. Le 19 août, le prince Jérôme Napoléon part pour Florence : il va tenter un dernier effort auprès de son beau-père, Victor-Emmanuel. « Une ligue des neutres vient de se former, lui répond Victor-Emmanuel, et j'y adhère ! »

Alors toutes les convoitises un moment enchaînées se déchaînent. « C'est Rome qu'il nous faut, s'écrie le ministre des affaires étrangères de l'Italie, Visconti Venosta. A nous, à l'Italie, Rome, la cité des Césars, la Ville éternelle ! » Et pour ce trône, miné, depuis dix ans, avec tout l'art, toute la puissance de la préméditation, avec toute la science de l'astuce, pour cet édifice dix fois séculaire qu'avait édifié la France de Pépin et de Charlemagne, les jours sont comptés. Le 19 septembre, 60.000 Italiens sont sous les murailles de la Ville, ils attaquent la Porta Pia : le 20 septem-

[1] Besson, *Vie du cardinal de Bonnechose*, II, 57-61.

bre, malgré le sang des zouaves qui rougit encore une fois la terre sacrée, ils sont les maîtres de Rome, et, « pour constituer sa grandeur au Vatican, Pie IX n'a plus que lui-même. »

C'est le 20 septembre qu'elle est consommée, la sacrilège usurpation. Et déjà, après une impitoyable série de catastrophes et de hontes, le 1er septembre, à Sedan, deux mille bouches à feu ont entonné l'hymne de mort. Et déjà, à Paris, le 4 septembre, l'Empire a été précipité dans la fosse par les francs-maçons et libres-penseurs, agents de toutes les révolutions. Et déjà, le 4 septembre, l'Impératrice, que tout a brisée, s'est enfuie, voilée, inconnue, avec une dame de son service, par la porte du Louvre, gagnant la gare du Nord dans le coupé de son dentiste. Et déjà, Napoléon III, captif à Wilemshohe, traîne sa majesté déchue, comme une ombre vagabonde, effarée de son propre abattement. Et déjà, le 18 septembre, la veille du jour où les Piémontais sont sous les murs de Rome, les Prussiens sont sous les murs de Paris. Enfin, le second Empire, frappé en pleine vie, en pleine puissance, en pleine fécondité de ressources, a croulé dans les mêmes jours que le pouvoir temporel du Pape, et il n'y a pas une âme qui, courbée sous l'évocation des vengeances suprêmes, ne s'écrie alors : *Châtiment !*

Et sur toutes ces ruines fumantes se dressent les évêques, non seulement pour pleurer, pour prier, pour consoler[1], mais encore pour condamner les criminels qui ont porté leurs mains impies sur la Jérusalem des temps chrétiens. Le jour de la Toussaint, dans la cathédrale de Poitiers, Mgr Pie, cet incomparable athlète des combats de Dieu, prononce l'arrêt du juge avec tous les accents de l'autorité épiscopale[2]. Pie IX applaudit à ces grands coups et lui en fait savoir sa consolation. « Ah ! du moins, dit-il, je ne pourrai pas m'écrier, avec le Prophète, qu'il ne s'est pas trouvé un homme pour venir à mon secours ! » La voix des évêques français, elle s'élève donc encore au milieu du roulement des catastrophes, et, bien que de tous les rivages où les vents ont porté le bruit de ses épreuves, les pasteurs des peuples aient renvoyé comme un écho vers Rome celui de leurs gémissements, c'est par un évêque français que Pie IX se dit consolé !

Ainsi, Mesdames et Messieurs, se termine ce drame, où l'Eglise de France, luttant contre l'Etat, a su parler, écrire, protester, éclairer la conscience du pays, dissiper les ombres qu'on essayait de jeter sur les grands principes de la religion et du droit ; où elle a su donner son or, donner son sang ; où elle a conquis, après l'immortel Pie IX, la première place de l'histoire et de la postérité.

[1] Le cardinal de Bonnechose publie, le 28 octobre 1870, une lettre pastorale pour protester contre l'invasion des Etats pontificaux et prescrire de nouvelles prières pour l'Eglise et pour la France. Besson, *Vie du cardinal de Bonnechose*, II, 138.

[2] « Dans cette iniquité, nous dénonçons les crimes accumulés d'irréligion, d'usurpation, de parricide, de violation de la parole donnée, d'attentats contre la chrétienté entière. Et, au nom de tous les droits outragés, de tous les principes méconnus, de tous les intérêts lésés, nous protestons devant Dieu et devant les hommes... » Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, II, 413, 414.

CONGRÉGATIONS ROMAINES

S. C. du Concile

Séance du 23 juin 1900.

A. Causes *per Summaria precum*

I

REATINA [1]

Interprétation d'un testament

Dans un testament, Antoine Alegiani faisait une fondation ainsi conçue :

J'ordonne à mes héritiers de me faire célébrer *chaque année* un service le jour de la Commémoraison des fidèles défunts, d'après la classe qu'ils jugeront plus utile au salut de mon âme ; un autre service semblable *chaque année* le 2 octobre pour mon épouse défunte ; de plus chaque mois de l'année huit messes basses, et enfin une messe basse chaque mois de l'année pour l'âme de Marie Pink-Bomier, ma parente.

Il laissait son bien à ses deux fils, sans tenir compte de leurs deux sœurs. Les deux héritiers firent acquitter régulièrement les charges de la fondation. L'un d'eux étant mort, son bien fut dévolu à son frère survivant et à ses deux sœurs. On s'est demandé si la charge des messes était personnelle aux premiers héritiers, ou bien si elle formait une fondation perpétuelle. Dans ce dernier cas, on demandait une réduction.

Comme le testateur parlait directement de ses *héritiers*, on en a conclu que la charge leur était personnelle et mourait avec eux :

I. An legatum in casu censeatur perpetuum, ita ut hæredes Achillis æqua parte teneantur ad implementum præfati legati ?

Et quatenus affirmative :

II. An firmis remanentibus duobus anniversariis funeribus, reliqua vero onera missarum vel in totum sint remittenda, vel saltem ad medietatem reducenda sint ?

Resp. Ad I. *Negative.*

Ad II. *Provisum in primo.*

II

BASILEEN. [2]

Dispense d'une irrégularité provenant d'une raideur de la jambe gauche qui empêche la génuflexion.

Joseph S., du diocèse de Bâle, a contracté, à la suite d'une fièvre typhoïde, quand il avait sept

[1] Rieti

[2] Bâle.

ans, une raideur de la jambe gauche qui ne l'empêche pas de marcher, mais ne lui permet pas de faire la génuflexion.

Après une première demande présentée le 7 avril dernier, la Sacrée Congrégation a voulu connaître l'avis d'un médecin et savoir si ce jeune homme pourrait fournir un ministère utile, sans provoquer les critiques des protestants.

Sur les réponses affirmatives de l'évêque et sur l'assurance du médecin que la maladie ne doit pas empirer, la dispense fut accordée :

Pro gratia dispensationis, arbitrio et conscientiæ Episcopi, facto verbo cum Sanctissimo.

III

EPOREDIEN. [1]

Dispense d'une irrégularité provenant de la faiblesse de la vue

Alexandre M. est atteint d'une faiblesse des yeux qui ne lui permet de lire que peu et difficilement. Aussi lui faudra-t-il, s'il est ordonné, se contenter de la messe *de Beata*, et remplacer le bréviaire par d'autres prières. Cela cependant ne l'empêche pas d'étudier et de faire convenablement les cérémonies. Comme il est très intelligent et très pieux, l'évêque s'en promet un bon service dans l'intérêt du diocèse.

La Sacrée Congrégation répond : *Arbitrio et conscientiæ Episcopi, facto verbo cum SSmo.*

B. Cause *in folio* [2]

BONEAREN. [3]

Dispense d'un mariage non consommé

Philomène P. s'est mariée en 1879, à Clavari, avec Jérôme R., négociant de Buenos-Ayres. Elle avait dix-sept ans. Après cinq années de mariage, les époux se séparèrent et demandèrent à l'Officialité de Buenos-Ayres de déclarer leur mariage nul *ob impotentiam mulieris.*

Plusieurs médecins déclarèrent *Philumenam vagina et utero destitui.* L'Officialité se prononça pour la nullité *ob impotentiam absolutam, antecedentem et insanabilem, quia congenitam.*

L'affaire vint en appel à Parana ; la première sentence fut confirmée, malgré quelques défauts de procédure, et Jérôme R. reçut l'autorisation de contracter un nouveau mariage.

Le 24 mai 1886, Philomène P., passant outre à la défense, contracta, elle aussi, un nouveau mariage devant le curé de la paroisse Saint-Ferdinand, sans avoir rien dit de sa situation.

Une opération chirurgicale, tentée avec succès, la rendit bientôt *capacem copulæ perfectæ maritalis.* Par le fait, les motifs de la nullité du premier mariage n'existant pas, ce premier lien se trouvait intact, ou du moins fallait-il un nouvel examen.

La Sacrée Congrégation a pris dans le cas le parti le plus expéditif, en demandant la dispense du mariage non consommé, dispense accordée par le Pape.

[1] Ivrée, Piémont.
[2] Nous supprimons le compte rendu de sept causes qui n'offrent aucun intérêt.
[3] Buenos-Ayres.

S. Congrégation des Rites

I

NOVARIEN. [1]

16 février 1900.

I. *Coutume relative à la bénédiction de l'eau dans les églises filiales le Samedi Saint.* — II. *Coutume relative à l'office des défunts le dimanche avant la messe paroissiale.*

Rmus Dominus Eduardus Pulciano Episcopus Novariensis S. Rituum Congregationi ea quæ sequuntur humillime exposuit, nimirum :

I. In diœcesi Novariensi exstant plures parochiales Ecclesiæ erectæ dismembratione ab aliis Ecclesiis parochialibus. In actu erectionis competens honor Ecclesiis matricibus tribuendus ad tramitem c. 3 *ad audientiam, de eccl. ædific.* ita constitutus fuit, ut ecclesiis matricibus fuerit reservatum jus Sabbato sancto et Vigilia Pentecostes benedicendi fontem baptismalem, Rectoribus vero ecclesiarum filialium onus impositum accedendi ad Ecclesias matrices, ibique assistendi benedictioni fontis baptimalis et recipiendi aquam baptismalem.

Verumtamen in Pastorali visitatione Episcopus Orator cognovit morem invaluisse in Ecclesiis filialibus, ubi est fons, enunciatis diebus sacras functiones peragendi, benedicendi aquam ritu in Missali statuto usque ad Ss. Oleorum infusionem exclusive et postea Missam canendi. (Hæc rite fieri opinio in animis fidelium ita insita est, ut ex omissione et præsertim ex omissione benedictionis aquæ modo prædicto Parochi gravia timere debeant).

II. Insuper in Pastorali visitatione idem Episcopus compertum habuit aliam in pluribus parochiis exstare consuetudinem, solemnia nempe defunctorum suffragia adsignandi dominicis aliisque diebus festis, eaque peragendi, constituto tumulo in medio Ecclesiæ ante Missam parochialem, quæ canitur de Dominica vel de festo occurrente. Mordicus adhæret populus huic consuetudini ea præsertim de causa quia fideles et præcipue cantores diebus ferialibus haberi nequeunt.

Porro consuetudo auferri nequit, quin perturbationes oriantur, officia pro defunctis prætermittantur et gravia proinde damna parochis obveniant. Hæc consuetudo adeo inveterata est, ut quamvis Emus Card. Archiep. Morozzo Episcopus Novariensis in Synodalibus Constitutionibus an. 1826 gravibus verbis eam eliminandam decreverit, idemque obtinere conatus sit Episcopus Orator, adhuc perseveret.

Hinc quæritur : An utraque consuetudo inveterata permitti vel saltem tolerari possit ?

Et Sacra eadem Congregatio, ad relationem subscripti Secretarii, exquisito etiam voto Commissionis liturgicæ, rescribendum censuit :

Quoad primam consuetudinem servetur decretum *Utinen.* n. 4005, diei 13 Januarii 1899, ad I et II.

Quoad alteram : Relate ad officium defunctorum, permitti posse, nisi agatur de Dominicis et festis majoris solemnitatis ; circa tumulum vero obstat Decretum *Montis Regalis* n. 3201, diei 20 Martii 1869, ad VIII. Hinc paulatim et prudenter eliminandus est abusus.

Atque ita rescripsit die 16 Februarii 1900.

C. Card. Aloisi Masella *Pro Datarius, S. R. C. Pro Præfectus.*

D. Panici, *S. R. C. Sec.*

[1] Novare.

II

TIRASONEN. [1]

2 mai 1900.

Divers abus liturgiques

Hodiernus Magister cæremoniarum Cathedralis Ecclesiæ Tirasonensis nonnullos in eadem Ecclesia animadvertens inductos mores, Rubricis et S. R. C. Decretis minus conformes atque etiam contrarios, cupiensque scire quinam ex iis permitti possint, quinam sint eliminandi, insequentia dubia, annuente Rmo D. Episcopo diœcesano, eidem S. R. C. resolvenda humiliter proposuit, nimirum :

I. In omnibus Missis solemnibus Corporale non explicatur a Diacono tempore præscripto in Ritu servando in celebratione Missæ (tit. VI, 7), sed a sacrista antequam Missa inchoetur : an hæc praxis possit sustineri ?

II. An possit servari consuetudo celebrandi Missas solemnes Feriarum Quadragesimæ, Quatuor Temporum, Vigiliarum, quarumdam de *Requiem* aliarumque per annum, sine ceroferariis, sine thurificatione, duobusque tantum cereis accensis in altari ?

III. Estne tolerandum quod Subdiaconus in prædictis Missis maneat cum Celebrante, et non incedat cum Diacono eique assistat in pulpito ubi est canendum Evangelium ?

IV. Ex præsumpto privilegio Canonicus celebrans, lecto Graduali seu Tractu, vadit ad scamnum ubi sedens et coopertus imponit incensum, dat benedictionem Diacono evangelium cantaturo, ibique manet quin legat evangelium usquedum Diaconus incipit cantum ipsius. Hæc omnia possuntne retineri ?

V. Poteritne continuari praxis immemorabilis Cathedralis Ecclesiæ Tirasonensis cujus titularis est B. V. Maria, nominandi ad litteram N. Orationis *A cunctis*, S. Admilanum patronum civitatis et Ss. Prudentium et Gaudiosum patronos æque principales Diœcesis ?

VI. An sufficiat ut in quibusdam Missis de *Requiem*, anniversariis *late sumptis* quæ in hac Cathedrali cum Diacono et Subdiacono cantantur, Sequentia *Dies iræ* legatur tantum a Celebrante, aut debeat cantari a Choro ?

VII. Utrum, attenta consuetudine, in Vesperis et Laudibus persolvendis Celebrans possit manere in habitu chorali usque ad Capitulum et tunc tantum assumere pluviale ?

VIII. Estne permittendum quod, dum quibusdam diebus canitur vespere Officium Defunctorum in Choro, sedeat in scamno presbyterii Celebrans paratus Alba et Pluviali inter Diaconum et Subdiaconum sacris *indumentis*, uti ad Missam, etiam paratos ?

IX. Cum Organum alternatim pulsatur, tam in Officio divino quam in Missa, non est cantor qui, ut statuit *Cærem. Episcoporum* lib. I, cap XXVIII, intelligibili voce pronuntiet quod per Organum figuratur cantari ; sed unusquisque de Choro in Officio divino, non vero in Missa, submissa voce dicit quæ ad sonitum Organi omittuntur. Quid in posterum agendum ?

Et S. R. Congregatio, ad relationem subscripti Secretarii, exquisita sententia Commissionis liturgicæ, omnibusque rite perpensis, rescribendum censuit :

Ad I. Serventur Rubricæ et Decreta.

Ad II. In Missis solemnibus cum Ministris paratis, *Negative*.

Ad III. Servetur *Cæremoniale Episcoporum* lib. II, cap. VIII, n. 45.

Ad IV. *Negative* et serventur Rubricæ Missalis.

Ad V. *Affirmative* ex gratia in casu.

Ad VI. *Negative* ad primam partem, *Affirmative* ad secundam.

Ad VII. *Negative* et servetur Cæremoniale Episcoporum.

Ad VIII. *Negative*.

Ad IX. Stetur Cæremoniali Episcoporum.

Atque ita rescripsit. Die 2 maii 1900.

C. Card. A. Masella, *Pro Datarius*,
S. R. C. Pro Præfectus.
D. Panici, *Secret*.

[1] Tarazona, Espagne.

III

S. SEVERINI [1]

17 juillet 1900.

La fête de saint Joseph est comptée parmi les plus solennelles, et dans ce jour la première dignité du chapitre doit officier quand l'évêque est absent ou empêché.

Rmus Dnus Aloisius Valeri, Canonicus Theologus Cathedralis Ecclesiæ S. Severini, Sacræ Rituum Congregationi ea quæ sequuntur humillime exposuit, nimirum :

Prima dignitas Capituli præfatæ Ecclesiæ Cathedralis, quæ titulo Archidiaconi decoratur, diebus solemnioribus, Episcopo impedito vel absente, functiones quæ ad hunc pertinent peragit et Missas Conventuales decantat ad normam Cæremonialis Episcoporum ; attamen id facere hucusque recusavit die 19 martii in Festo S. Joseph Deiparæ Virginis Sponsi, ea præsertim de causa quia idem Capitulum anno 1814 facultatem obtinuit in Ecclesiam S. Augustini ipsius Civitatis se transferendi, cum iisdem tantum conditionibus et oneribus quæ in primæva Ecclesia Cathedrali erant observanda. Hinc idem Rmus Orator, nomine etiam cæterorum canonicorum, de consensu sui Rmi Episcopi, sequentis dubii solutionem efflagitavit :

An enunciata dignitas, in casu, absente vel impedito Episcopo, ad functiones et ad Missas supradictas teneatur etiam in Festo primario S. Joseph ?

Et Sacra eadem Congregatio, ad relationem subscripti Secretarii, exquisito voto Commissionis liturgicæ, omnibusque perpensis, rescribendum censuit :

Affirmative, et servetur Cæremoniale Episcoporum necnon Decreta n. 3595 diei 19 septembris 1883 et n. 3865 diei 9 julii 1895.

Atque ita rescripsit. Die 17 julii 1900.

C. Card. A. Masella, *Pro Datarius*,
S. R. C. Pro Præfectus.
Diomedes Panici, *Secretarius*.

IV

LAUDEN. [2]

17 juillet 1900.

I. *Dans les églises où, par indult, on fait mémoire de tous les apôtres à la fête de saint Pierre et de saint Paul, on l'omet aux secondes vêpres quand saint Paul est de 1re classe.* — II. *Quand le Saint-Sacrement est exposé au maître-autel, on peut exposer les reliques des saints à un autre autel, mais sans les baiser et sans donner la bénédictisn.* — III. *Même dans les églises des Barnabites, le nom de saint François d'Assise, titulaire de l'Eglise, doit être placé dans l'oraison* A cunctis *avant celui de saint Antoine Zaccaria, fondateur de la Congrégation.* — IV. *Quand par privilège on chante ou l'on dit la messe d'un saint à un jour autre que le sien, on fait mémoire de l'office du jour aux messes basses, mais non aux messes chantées.*

[1] San-Severino.
[2] Lodi.

R. P. Aloisius Maria Sacconaghi e Congregatione Clericorum Regularium S. Pauli Barnabitarum, de consensu sui Rmi Procuratoris Generalis, sequentia dubia Sacrorum Rituum Congregationi pro opportuna declaratione humillime exposuit, nimirum :

I. An in locis, ubi in festo Sanctorum Apostolorum Petri et Pauli ex Apostolico Indulto fit commemoratio omnium Apostolorum in primis et secundis Vesperis ac in Laudibus et etiam in Missa, hujusmodi Commemoratio facienda sit in prædictis secundis Vesperis, quando die sequenti celebratur festum Commemorationis S. Pauli Apostoli, ut in Ecclesia propria, sub ritu duplici primæ classis ?

II. An perdurante expositione Sanctissimi Sacramenti in altari majori possint in aliis altaribus exponi Reliquiæ Sanctorum ac præsertim Sancti cujus festum occurrit ?

III. An in Oratione *A cunctis* nomen S. Antonii Zaccaria Fundatoris Congregationis et in Ecclesia Barnabitarum præmitti debeat alteri S. Francisci Assisiensis, ipsiusmet Ecclesiæ Titularis, aut vice versa ?

IV. Quando in aliqua Ecclesia agitur de Sancto die non propria nec assignata, et de eo, ob speciale privilegium a S. Sede obtentum, canitur et legitur Missa ut in die festo, fierine debet Commemoratio Officii currentis ?

Et Sacra eadem Congregatio, referente subscripto Secretario, exquisita Commissionis liturgicæ sententia, omnibusque accurate perpensis, rescribendum censuit :

Ad I. *Negative.*

Ad II. *Affirmative*, omissis tamen benedictione et osculo reliquiæ quamdiu SSmum Sacramentum maneat expositum.

Ad III. *Negative* ad primam partem, *Affirmative* ad secundam.

Ad IV. Servetur Decretum *Castri Maris* n. 3833 ad II, dd. 20 julii 1894, scilicet commemoratio Officii currentis omittatur in Missa solemni, fiat in lectis.

Atque ita rescripsit. Die 17 julii 1900.

C. Card. A. Masella, *Pro Datarius,*
S. R. C. Pro Præfectus.
D. Panici, *Secretarius.*

V

FANEN. [1]

17 juillet 1900.

I. *Où ce n'est pas la coutume, on ne peut exposer le Saint-Sacrement pendant un jour, à la manière des Quarante-Heures, en faveur d'un défunt, pour remplacer l'office des morts.* — II. *Avant la procession de la Fête-Dieu, il faut une messe chantée.* — III. *Les chanoines réguliers ne peuvent avoir pour leur abbé un trône à demeure avec baldaquin.*

R. D. Guillelmus Betti, Parochus S. Thomæ Apost. et Cæremoniarum Magister Cathedralis Fanen., Reverendissimi etiam sui Fanensis Episcopi nomine et voto, Sacræ Rituum Congregationi sequentia pro opportuna declaratione humillime exposuit :

I. An liceat publice exponere SS. Eucharistiæ Sacramentum, quum non sit consuetudo, in forma Quadraginta horarum pro una tantum die in suffragium alicujus defuncti loco Officiorum *de Requie?*

II. In die festo Corporis Christi Episcopus celebrat Missam lectam ante solemnem Processionem. Impedito Episcopo, potestne Canonicus senior celebrare Missam lectam vel tenetur cantare ?

III. Utrum Canonicorum Regularium familia, quæ regitur auctoritate Abbatis Congregationis, possit in propria Ecclesia erigere et servare continuo Thronum cum Baldachino ?

[1] Fano, Etats romains.

Et Sacra eadem Congregatio, ad relationem subscripti Secretarii, exquisito voto Commissionis liturgicæ, reque accurate perpensa, rescribendum censuit :

Ad I. Quum non adsit consuetudo : *Negative.*

Ad II. *Negative* ad primam partem, *Affirmative* ad secundam.

Ad III. *Negative* et serventur Decreta.

Atque ita rescripsit. Die 17 julii 1900.

C. Card. A. Masella, *Pro Datarius,*
S. R. C. Pro Præfectus.
D. Panici, *S. R. C. Sec.*

VI

ORDINIS MINORUM S. FRANCISCI CAPUCCINORUM

20 août 1900.

Les Capucins doivent suivre leur bréviaire approuvé qui unit la huitième à la neuvième leçon aux fêtes de saint Joseph, de l'Annonciation et de saint Gabriel archange, bien que ce soit contraire au Bréviaire romain.

R. P. Philibertus a Galgenen., Minister Provinciæ Helveticæ Ordinis Minorum S. Francisci Capuccinorum, de consensu Rmi Procuratoris Generalis ejusdem Ordinis, sequens dubium, pro opportuna solutione, Sacrorum Rituum Congregationi humiliter exposuit, nimirum :

In nova editione Breviarii Ordinis Minorum Capuccinorum a Sacra Congregatione approbata legitur, in festis S. Joseph Sponsi B. M. V., Annuntiationis B. M. V., et S. Archangeli Gabrielis, octavam lectionem cum nona uniendam esse. Quum vero in variis aliis editionibus Breviarii Romani pariter a S. Congregatione approbatis de hac unione octavæ et nonæ lectionis in festis prædictis nihil habeatur, quæritur : Quid ab alumnis præfati Ordinis faciendum sit ?

Et Sacra eadem Congregatio, ad relationem subscripti Secretarii, exquisito voto Commissionis liturgicæ, rescribendum censuit :

Standum in casu Rubricæ Breviarii indicti et approbati pro ordine Minorum Capuccinorum.

Atque ita rescripsit. Die 20 augusti 1900.

S. M. Card. Parocchi.
D. Panici, *Sec.*

L'AMI DU CLERGÉ et les livres

Comptes rendus bibliographiques

Entretiens sur les paraboles évangéliques, précédés d'une préface du R. P. Feuillette, prieur de l'Ecole Albert-le-Grand, et d'une lettre de Mgr Herscher, évêque de Langres, par M. l'abbé Grépin, curé de Vaudrémont, supérieur de l'Institution Saint-Joseph de Maranville. — 1 vol. in-12 de XII-438 pages. Prix : 4 fr. 50. Paris, Bloud et Barral, 4, rue Madame.

Ces *Entretiens* ont paru jadis, de 1893 à 1898, dans l'*Ami du clergé paroissial*, où ils ont fait les délices de nos lecteurs. Nous n'avons pas à leur en faire autrement l'éloge.

Si M. l'abbé Grépin eût vécu plus longtemps, il aurait achevé ce travail, qui est resté sur la parabole du *mauvais riche*. Il avait encore à exposer les paraboles qui se rattachent au dernier voyage de Notre-Seigneur à Jérusalem.

D'une grande modestie, malgré son mérite, M. l'abbé Grépin n'avait cédé, pour se mettre à l'œuvre, qu'aux

instances de M. le chanoine Denis dont il était l'intime ami. C'est aussi par les soins d'un de ses amis que ses *Entretiens* sont édités en volume. De lui-même, il n'aurait pas eu cette ambition ; pour l'y déterminer, il eût fallu vaincre ses répugnances en lui faisant voir le bien qui pouvait en résulter. Il disait en toute simplicité que si ses *Entretiens* ont quelque chose de bon, ils le doivent au travail inédit de M. l'abbé Moissonnier, professeur d'Ecriture Sainte au grand séminaire de Langres, qui lui a gracieusement permis d'y prendre à son aise et auquel il attribuait tout le mérite de l'œuvre. Les emprunts qu'il a faits au très distingué professeur sont tellement fondus dans son texte qu'on ne saurait les distinguer ; ils forment assurément une part importante des *Entretiens*, mais celle du bon et aimable curé reste considérable : le professeur a fourni le canevas et les grandes lignes, le curé a dessiné et exécuté les broderies, qui sont délicieuses.

Le divin Voyageur. — *Voyages de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Concordance des quatre Evangiles. Indication des Evangiles des dimanches et fêtes. Notes de saint François de Sales*, par le chanoine Ch. Rebord, vicaire général, supérieur du grand séminaire d'Annecy. — Questionnaire, cartes, illustrations. — Chez Abry, imprimeur à Annecy. — 1 vol. gr. in-8 à deux colonnes. — Prix : 6 fr.

Le divin Voyageur est une histoire suivie de Notre-Seigneur sous forme de concordance des quatre évangélistes. Les faits sont rattachés aux voyages de Notre-Seigneur, depuis le départ de la Sainte Vierge allant de Nazareth à Aïn Karim pour visiter sainte Elisabeth, jusqu'au dernier voyage à Jérusalem. C'est là le côté original de l'ouvrage. L'auteur a pensé avec raison que la géographie peut être d'un grand secours pour retenir la suite des faits et en rappeler les circonstances. Trois cartes insérées dans le volume rendent sensibles aux yeux les déplacements successifs du divin Sauveur. Ces cartes sont aussi imprimées en dehors du volume en format de cartes murales de 1 m. 20 sur 0 m. 90, destinées à être étalées aux yeux des enfants. (Prix : montées sur gorge et rouleau, 25 fr.; montage ordinaire, 22 fr.; non montées, 12 fr.).

La traduction est celle de M. Vallon.

Les notes qui accompagnent le texte sont empruntées pour la plus grande partie aux œuvres de saint François de Sales ; il y en a en outre de M. Guérin, de M. Fouard, du P. Didon, de MM. Vigouroux, Fillion, Lesêtre et autres commentateurs du saint Evangile.

Les illustrations sont des photogravures de tableaux du Louvre ou de vues prises sur les lieux.

Un premier appendice intitulé *Le divin Voyageur au milieu des enfants*, rédigé par demandes et réponses, présente en vingt-sept leçons toute la vie de Notre-Seigneur, en rapport avec l'ouvrage principal qui doit servir de développement. Cet appendice a été édité à part en un petit volume in-18.

Un tableau indique les passages utilisés des évangiles, les pages et numéros du volume où on les trouve. Un autre donne les mêmes indications pour tous les évangiles du missel.

Ces détails matériels suffisent à faire comprendre le caractère, l'intérêt et l'utilité de cette nouvelle publication sur la vie de Notre-Seigneur, que Mgr l'évêque d'Annecy appelle « une œuvre maîtresse. »

Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après les saints Evangiles, par l'abbé E. Jacquier, professeur d'Ecriture sainte à la Faculté de théologie de Lyon. — In-12 de 294 p., 1 fr. 75. — Lyon, Vitte.

Nouvelles méditations sur les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints et bienheureux de la Compagnie de Jésus, par le P. Braun, S. J. — In-16 de 428 p., 2 fr. 50. — Paris, Briguet.

I. — M. Jacquier réédite, sous format plus portatif et à prix modique, la traduction harmonisée des quatre évangiles annoncée ici au printemps dernier : même texte, même distribution fort heureuse des paragraphes, même illustration un peu rudimentaire, même annotation sobre et substantielle, mais un peu sèche, si sèche que parfois on préférerait la voir disparaître complètement. Par exemple, page 75, il est parlé de Marie-Madeleine : M. Jacquier ajoute : « Une des femmes galiléennes qui accompagnaient Jésus-Christ, qu'il ne faut pas confondre avec la femme pécheresse dont il est parlé au paragraphe précédent. » La pécheresse du paragraphe précédent, c'est celle qui oignit les pieds du Sauveur chez Simon le pharisien et reçut son pardon en termes si touchants : « Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. » (Luc, VII, 36-50). Beaucoup identifient cette pécheresse avec Marie-Madeleine, d'autres non : nous-mêmes avons exposé ici la controverse cette année, et l'on comprend peu que M. Jacquier, surtout dans une édition populaire, la tranche d'un mot si « tranchant, » alors surtout que l'Eglise nous fait lire, à la messe de la fête de sainte Marie-Madeleine, ce chapitre évangélique de la pécheresse de saint Luc.

II. — Le P. Braun nous donne un recueil de *Méditations* pour les principales fêtes de l'année, pour tous les premiers vendredis du mois, pour certaines fêtes particulièrement chères à la Compagnie de Jésus. Elles sont courtes, ces méditations, mais fort précises, les points bien nets et présentés dans une heureuse gradation ; elles sont surtout très onctueuses. Elles rappelleront à nombre d'âmes pieuses celles du P. Vercruysse : c'est le meilleur éloge que nous en puissions faire, c'est surtout le meilleur augure de succès.

La Sainte Bible polyglotte, par F. Vigouroux. — Tome I, contenant le Pentateuque. — Un vol. in-8 jésus de XXVII-1034 p. — Prix de souscription, 5 fr. — Paris, Roger et Chernoviz.

Nous avons annoncé en son temps (1898, p. 237) l'apparition du premier fascicule de cette œuvre monumentale. Avec les fascicules II et III est achevé le tome I, qui contient tout le Pentateuque.

Rappelons à ceux de nos lecteurs qui l'ignoreraient encore, que la nouvelle Polyglotte donne de nos saints Livres quatre textes différents : texte hébreu, version des Septante, Vulgate, traduction française de Glaire, avec indication des principales variantes des Septante, références d'une grande richesse, annotation sobre, mettant d'un mot sur la voie des meilleures solutions, illustrations judicieuses, prises surtout des usages égyptiens et éclairant d'une lumière frappante les origines humaines de certains points de la législation mosaïque. En tête, une éloquente préface de Mgr Mignot ; et en appendices, une série d'éclaircissements relatifs à quelques-unes des principales difficultés d'ordre scientifique soulevées par l'étude du Pentateuque.

Nous n'avons plus à faire ressortir l'importance de cette publication, la plus grandiose qu'ait entreprise depuis longtemps chez nous la critique catholique. On lui a fait excellent accueil, même dans le monde laïque et dans l'Université. Les débuts ont été un peu lents ; mais, les premières difficultés de mise en train une fois aplanies, tout fait espérer que la publication se poursuivra rapidement. La lenteur est un peu dans les habitudes de M. Vigouroux, dit-on ; mais c'est la lenteur d'une conscience qui veut n'avancer qu'à coup sûr. M. Vigouroux s'est d'ailleurs assuré le concours de laborieux érudits, parmi lesquels nous aimons à relever le nom de notre ami et collaborateur le chanoine Martel, aumônier de l'hôpital d'Hyères.

L'exécution typographique est parfaite. Il est clair que le prix annoncé (5 fr. par volume ; l'ouvrage sera complet en 8 volumes) n'est qu'un prix de souscription, qui représente un généreux sacrifice de la part de l'éditeur comme de la part des auteurs. Il sera élevé considérablement après l'achèvement de l'œuvre.

Apringius de Béja. Son *Commentaire de l'Apocalypse*. Edité pour la première fois par D. Férotin, O. S. B. — Une forte plaquette in-8o de XXIV-90 pages. — Paris, Picard, 1900.

Grand régal pour les amateurs d'histoire et d'érudition patrologique! Dom Férotin publie aujourd'hui, pour la première fois, d'après le manuscrit unique découvert récemment à l'Université de Copenhague, un très curieux commentaire de l'Apocalypse (les cinq premiers et cinq derniers chapitres seulement) dû à la plume d'un savant du VIe siècle, Apringius, évêque de Béja (Portugal).

Le manuscrit est très probablement du XIe siècle, ce qui lui constitue une belle antiquité. Sa publication permet de redresser plus d'un point curieux de bibliographie patristique, et de rectifier des attributions erronées, en même temps qu'elle offre aux théologiens une nouvelle et très intéressante matière d'étude scripturaire et patristique. Ce commentaire a été écrit vers le milieu du VIe siècle, en Espagne, sous la pleine domination arienne ; autant d'éléments historiques intéressants pour ceux qui ont le goût de l'Ecriture Sainte et de l'Archéologie dogmatique.

Dom Férotin, est-il besoin de le dire, a édité cette précieuse trouvaille en homme soucieux des plus minutieuses exigences de la critique historique et de la paléographie, avec une très belle épreuve d'un fac-similé phototypique du manuscrit.

Cette brochure est la première d'une collection nouvelle de documents inédits « *Bibliothèque patrologique* » publiée sous la direction du célèbre chanoine historien Ulysse Chevallier. Nous la signalons avec plaisir et très sincères félicitations aux éditeurs. L'*Ami du Clergé* se fera toujours un devoir de présenter à ses studieux lecteurs des travaux sérieux de ce genre. Nous accueillerons, à colonnes ouvertes, et recommanderons avec tout le soin possible à notre public les monographies qui feront suite à celle-ci dans la très précieuse collection qu'inaugure aujourd'hui le *Commentaire* d'Apringius sur l'Apocalypse.

Grandes thèses catholiques. (I. Le Sacré-Cœur), par le R. P. Déodat de Basly, O. M. — 2e édition. — Paris, Desclée, 1900. — Un vol. in 8o de XII 270 pages.

On aimerait savoir à l'avance quelles sont ces *Grandes thèses catholiques* que le P. Déodat se propose d'offrir au public dans une série de volumes dont il nous donne aujourd'hui le premier seulement, consacré au *Sacré-Cœur*.

Ce travail, écrit sous une inspiration scotiste ardente et quelque peu combative, est un recueil très intéressant de six conférences, fort belles, pleines de mouvement, non moins remarquables par la forme littéraire que par l'érudition théologique, consacrées à diverses questions du traité de l'*Incarnation* plus ou moins étroitement liées à la dévotion du Sacré-Cœur.

La pensée prédominante de l'auteur est apparente : il vise à restaurer dans l'enseignement, et même à rendre populaires, les théories scotistes, chères à son Ordre. Nous ne saurions lui en faire un reproche, loin de là. C'est de sa part œuvre de piété filiale, sans doute, autant que de conviction sincèrement éprise de fidélité aux enseignements du Docteur subtil. Toutes les grosses controverses entre scotistes et thomistes y passent : la supériorité de la volonté sur l'intelligence, la gloire *capitale* du Christ, sa prédestination pré-Adamite, ses mérites infinis *simpliciter*, etc. (Rien de la forme de corporéité, des distinctions formelles...). C'est une charge en règle, et sur tout le front de bataille, contre les doctrines de saint Thomas.

Et voilà certes qui n'est pas du tout pour nous déplaire. Ce sera tout bénéfice pour le clergé, le jour où il reprendra goût à ces antiques controverses théologiques, dont il peut être utile de lui rappeler l'histoire de temps en temps.

On nous permettra tout de même de trouver un peu excessif qu'un des approbateurs de l'ouvrage paraisse faire compliment à l'auteur « d'avoir employé, pour parler du Christ, une langue presque ignorée des hommes de l'heure actuelle, celle des théologiens du moyen âge, et spécialement celle des docteurs de l'école franciscaine. » Les doctrines scotistes ne sont pas à ce point-là une nouveauté dans l'enseignement théologique de l'heure actuelle ; en particulier, la thèse fameuse du motif de l'Incarnation indépendant de la prévision du péché d'Adam, est vulgaire, non seulement dans nos manuels classiques, mais aussi dans nombre de bons livres d'ascétisme qui ont pu s'inspirer là-dessus de saint François de Sales, de Marie d'Agréda et de beaucoup d'autres. Vulgaire aussi, et nullement ignorée de ceux qui ont mission de parler du Christ, la langue des théologiens du moyen âge, représentés par le plus éminent d'entre eux, saint Thomas d'Aquin.

On peut donc se demander si c'est bien « la vieille scolastique » que le P. Déodat a « prétendu faire revivre » — une morte qui se porte assez bien ! — ou s'il n'a pas voulu plutôt exclusivement apporter sa part d'efforts à la résurrection du scotisme, assez délaissé, il est vrai, aujourd'hui, tout comme jadis, dans l'enseignement commun des écoles et de l'ascétisme ?

Encore une fois, nous confessons que cette tentative nous paraît tout à fait digne d'éloges ; encore fallait-il en préciser le caractère pour renseigner exactement le lecteur.

Ceci dit, et sous réserve de certaines critiques de détail, toujours possibles en si controversable matière, nous n'hésitons pas à recommander ce livre à l'attention des théologiens sérieux, à quelque école qu'ils appartiennent. Il fera surtout les délices des scotistes assurément ; mais, à notre avis, les thomistes le liront aussi avec grand profit, ne fût-ce que pour être mieux assurés, après solide connaissance de cause, de ne point se tromper dans leur attachement préféré aux enseignements, beaucoup plus communément admis, du prince des théologiens scolastiques, de saint Thomas, l'ange de l'Ecole.

Nous félicitons chaudement le P. Déodat de son érudition théologique ; les notes et citations qu'il accumule à l'appui de ses thèses, offriront aux chercheurs de precieux éléments de réflexion, pendant que les pieux fidèles se délecteront à la lecture du texte de ces conférences, à la pensée toujours élevée, au style chaud et communicatif.

A supprimer, certainement, la note, au moins inutile, de la page XIV ; elle manque un peu de calme et de gentillesse.

Jésus-Christ, sa vie, son temps, par le P. H. Leroy, S. J. — T. VII, in-12 de 330 p., 3 fr. — Paris, Briguet.

Retraites évangéliques. — *Le jeune homme riche,* par le P. Lambert. — Un vol. in-12 de 274 p., 2 fr. 50. — Paris, Briguet.

Une Œuvre d'étudiants à Paris, par l'abbé Planeix, supérieur des missionnaires diocésains de Clermont-Ferrand. — In-12 de 56 p., 0 fr. 75. — Paris, Lethielleux.

I. — Nous avons dit à nos lecteurs, cette année même, l'origine de ces études sur *Jésus-Christ,* qui se présentent sous le titre générique de *Leçons d'Ecriture sainte* et qui méritent d'être signalées comme l'un des exposés les plus complets, les plus vivants, les plus chrétiens surtout et les plus sincèrement pénétrés d'Evangile, de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ.

Voici le sommaire des conférences qui remplissent ce tome VII : Le signe du prophète Jonas, — les frères de Jésus, — maternité virginale et divine, — le Semeur, — où tombe la parole ? — le semeur d'ivraie, — hors de l'Eglise point de salut, — pourquoi des paraboles? — la barque de Pierre, — les possédés de Gérasa.

II. — C'est un premier volume que nous donne aujourd'hui le P. Lambert, le premier volume d'une série qui en promet quatre ou cinq. Et tous les apôtres de la jeunesse s'en réjouiront. Ces retraites ont été prêchées dans des petits séminaires ou collèges ecclésiastiques. Tous nos lecteurs connaissent la manière si simple, si naturelle, si aimable, si onctueuse du P. Lambert. Il a conservé à ces instructions leur forme primitive, leur couleur locale. Telle ou telle, par exemple, vont spécifiquement à l'adresse d'aspirants au sacerdoce ; mais les lois de la perfection chrétienne ne sont-elles pas bonnes à rappeler à tout le monde ? Et, sur le plus riche fonds doctrinal, le P. Lambert a parsemé tant d'anecdotes topiques et frappantes !

Qu'on nous permette de rappeler ici ses précédents ouvrages : *Jeunesse et vie chrétienne* (2 fr.), *Les jeunes gens de l'Ancien* (2 fr.) et *du Nouveau Testament* (2 fr. 50, Lecoffre), et la revue mensuelle qu'il a fondée au commencement de cette année : *Le Directeur spirituel des Maisons d'éducation,* (Paris, 23, rue Oudinot ; 5 fr. par an).

Nous-mêmes avons voulu faire bénéficier nos abonnés des travaux du P. Lambert, et nous leur offrons dans le *Paroissial* de ce jour la primeur d'une *Retraite de première communion* qui les renseignera parfaitement sur sa valeur apostolique et littéraire.

III. — M. Planeix, que nous sommes toujours si heureux de louer, mais qui est vraiment trop difficile pour lui-même et produit trop peu, publie, sur des instances amies, un sermon qu'il donna à Paris le 24 mai dernier en faveur d'une *Œuvre d'étudiants*.

L'*Œuvre* est des plus intéressantes qui se recommandent au zèle et à la charité catholique. Fondée il y a cinq ans à Paris (rue de Vaugirard, 104, et rue de Bagneux, 14), et destinée d'abord aux étudiants sortis des collèges des Maristes, elle a été visiblement bénie de Dieu. Les étudiants lui sont venus de tous côtés; et son directeur, le P. Plazenet, appelle de ses vœux le jour où ses ressources lui permettront de disposer de locaux plus considérables. Elle est, évidemment et d'abord, comme toutes les œuvres de jeunes gens, œuvre de préservation; mais elle vise surtout à être œuvre de formation, de formation intellectuelle et morale, de formation surtout au devoir social. Ces étudiants travaillent beaucoup, et rien n'est charmant comme l'entrain qu'ils apportent à leurs conférences d'études, ce qui ne surprendra pas quand on saura que ces conférences sont dirigées par les PP. Bulliot et Peillaube, professeurs de philosophie à l'Institut catholique de Paris, avec le concours régulier de publicistes comme M. Georges Goyau, M. Fonsegrive, M. Gabriel Audiat, et même, aux grands jours, de M. Denys Cochin, de M. de Lapparent, de M. Brunetière. Et à l'étude, ces jeunes gens joignent la pratique des œuvres de charité et de relèvement social. Ils visitent les pauvres, ce qui est dans la tradition de la jeunesse catholique; mais surtout, ce que l'on n'a pas toujours su faire, ils évangélisent et prêtent chaque dimanche le concours ardent de leurs vingt ans à divers patronages.

Mais il faut lire là-dessus les pages de M. Planeix. L'orateur n'a jamais été mieux inspiré; et la jeunesse chrétienne n'a pas trouvé souvent interprète aussi fidèle de ses ardeurs et de ses dévouements, de ses angoisses aussi.

« Soyez béni, Seigneur Jésus, d'avoir inspiré à ces jeunes gens... la volonté de faire de leurs actes mêmes comme une épopée en l'honneur de leur religion, et d'unir leur voix à toutes les grandes voix qui, depuis vingt siècles, chantent la divinité de l'Eglise. Il y a une voix dans les écrits des docteurs, une voix dans les larmes des anachorètes, une voix dans les gémissements des vierges, une voix dans le sang des martyrs; mais de toutes ces voix éloquentes, la plus douce peut-être, la plus persuasive, la plus accommodée aux besoins des temps présents, la plus capable de troubler la libre-pensée, n'est-ce pas la voix qui s'élève du cœur, des actes, de la vie de ces adolescents, la voix sonore et pure de la jeunesse catholique? »

L'institution de la sainte Eucharistie, preuve de la divinité de Jésus-Christ, par le docteur Jean Hehm. — Thèse couronnée par la Faculté de théologie de Wurtzbourg. — Würzburg, Verlag von Valentin Bauch, Buchhandlung. — 1900 [1].

Un prêtre allemand, de mes amis, me demandait dernièrement: « — Pourriez-vous démontrer la divinité de Jésus-Christ par l'institution de la sainte Eucharistie? — Je n'ai pas encore pensé à cela. Mais je crois qu'on pourrait, en effet, la démontrer par cette raison qu'une telle pensée de placer son corps et son sang sous une enveloppe sacramentelle pour se donner à manger et à boire à ses amis ne pouvait venir à l'esprit d'un homme sensé. Pour la concevoir, il fallait ou que Notre-Seigneur fût fou ou bien qu'il fût Dieu. Or on ne peut pas dire la première chose, donc on ne peut dire que la seconde. De plus, il était de toute impossibilité, si Notre-Seigneur n'était pas Dieu, qu'il fît admettre au monde une pareille absurdité. Or elle a été admise, crue, professée et défendue jusqu'à la mort par une multitude de saints et de martyrs, et elle est encore admise par tous ceux qui font profession de la foi catholique. Donc il faut que celui qui l'a fait admettre soit plus qu'un homme, il faut qu'il soit Dieu. — Très bien! Vous auriez dû concourir pour gagner le prix proposé par la faculté de théologie de Würzburg. — Quel prix et quel concours? — Eh bien! la faculté de théologie de Würzburg a mis au concours cette question: Prouver par l'institution de l'Eucharistie que Jésus-Christ est Dieu. Et c'est un prêtre de Würzburg, le docteur Jean Hehm, qui a remporté le prix. — Ah! je serais curieux de voir sa dissertation. — Je l'ai justement fait venir, et si vous voulez, je vous la prêterai. Vous me direz ce que vous en pensez. — Et qu'en dites-vous vous-même? — Je ne connais pas ce docteur Hehm, je n'ai donc aucune prévention ni pour ni contre lui. Mais vous venez de me donner, dans vos quelques paroles en faveur de cette thèse, plus d'arguments qu'il n'en a placé lui-même dans tout son volume de 270 pages. — Cela n'est pas possible! — C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. J'ai voulu prendre de son livre quelques extraits contenant la démonstration annoncée. Je n'y ai trouvé qu'une phrase, qui n'est pas même de l'auteur; c'est une citation de Bruno Bauer: « Un homme qui est assis là à table, corporellement et individuellement présent, ne peut pas avoir l'idée de donner à d'autres son corps et son sang en nourriture [1]. » « Pour un homme, ajoute l'auteur, l'action de Jésus est une chose monstrueuse. » En effet! C'est là l'idée que j'aurais voulu voir développer. Mais tout ce qui précède (1-120) et tout ce qui suit (120-270) n'en dit plus un mot. Ce ne sont que des considérations très savantes, si vous voulez, mais étrangères à la thèse, si bien que je me demande comment la faculté de Würzburg a pu couronner cette dissertation, à moins que l'auteur, pour la rendre plus savante, ne l'ait dénaturée en la retravaillant. Dans tous les cas, j'en suis pour mes trois florins soixante, que je n'aurais certainement pas déboursés si j'avais su de quoi il s'agissait. — Mais enfin, de quoi peut parler l'auteur s'il ne développe pas les deux arguments que je vous ai indiqués tout à l'heure? — C'est là justement ce qui est curieux. Il parle tout le temps de l'institution de l'Eucharistie. Il prouve dans une première partie, par les textes de saint Paul et par les textes des Synoptiques (saint Mathieu, saint Marc et saint Luc), que Jésus-Christ a vraiment institué l'Eucharistie à la dernière cène. Dans une seconde partie, que cette institution réalisait les figures et les prophéties de l'ancienne loi. Dans une troisième partie, que Jésus-Christ a été regardé par les apôtres et par leurs successeurs comme l'image de Dieu, le Verbe de Dieu, l'Agneau de Dieu, etc. Tout cela est fort bien, mais cela ne répond pas à l'attente du lecteur ni à la promesse du titre du livre. — Vous m'étonnez! Cependant je ne puis pas contester vos assertions, puisque je n'ai pas lu moi-même le livre. Quand je l'aurai lu, je vous dirai si je suis de votre avis. »

Il y a quelques jours, mon ami est revenu. « — Eh bien! me demanda-t-il, que dites-vous du livre du docteur Hehm? — Il faut que je vous fasse réparation d'honneur. Je ne pouvais pas vous croire sur parole, la dernière fois que nous avons parlé ensemble. Mais aujourd'hui je suis entièrement de votre avis. »

La thèse du docteur Hehm aurait pu être fort belle, s'il s'en était tenu à la rigueur des termes de la question. Mais c'est à peine s'il indique une des raisons pour lesquelles la pensée même d'instituer l'Eucharistie ne pouvait venir qu'à un Dieu. Tout le reste sont des dissertations qui ne touchent que de très loin à la question. On aurait pu en faire l'objet de quelques appendices, mais il aurait fallu concentrer tout l'effort de la démonstration sur la question même. C'est ce que l'auteur n'a pas fait. Malgré cela, il y a beaucoup de science dans son livre. Il est très au courant de toute la littérature biblique de nos jours, aussi bien chez les protestants que chez les catholiques. On peut même trouver çà et là la réponse à des questions accessoires intéressantes.

Par exemple, il étudie la question de la date de la conversion de saint Paul et il établit qu'il faut en reve-

[1] *Die Einsetzung des heiligen Abendmahls, als Beweis für die Gottheit Christi*, von der theologischen Fakultaet zu Würzburg gekroente Preisschrift, von Dr Johannes Hehm, Priester der Dioecese Würzburg.

[1] Ein Mensch der dasitzt, leiblich und individuel dasitzt, kann nicht auf den Gedanken kommen, andern seinen Leib und sein Blut zum Genusse anzubieten. (*Kritik der Geschichte*, III, 1842, p. 241).

nir à celle fixée par Eusèbe et par saint Jérôme et adoptée par Petau, Patrizzi et Jungmann, c'est-à-dire à l'année même de la mort de Notre-Seigneur ou à l'année suivante. (P. 26-33).

Il compare, mot par mot, le récit de saint Paul avec celui des trois synoptiques, et il montre qu'il n'y a pas de différence essentielle entre le premier et les trois autres. La mention ajoutée par saint Paul : *Hoc facite in meam commemorationem*, mention qui ne se trouve pas dans les synoptiques, si ce n'est dans saint Luc, indique que, au temps où les trois premiers évangiles furent rédigés, la célébration des saints mystères ayant déjà lieu régulièrement, il n'était pas nécessaire de rappeler les paroles de Notre-Seigneur qui la recommandent, tandis que saint Paul, écrivant pour les Corinthiens, chez qui se montrait une tendance à faire de la cène un repas ordinaire, devait rappeler le caractère sacré de ce mystère de foi et la signification que Notre-Seigneur lui-même avait voulu y attacher pour toujours. (64-71).

L'auteur réfute ensuite les explications symboliques ou allégoriques qu'ont voulu en donner les protestants Harnack, Haupt, Weizsacker, Jülicher, Hoffmann, Spitta (82-92). Il montre que le sacrifice de la nouvelle loi répond à l'idée que nous en donnent les figures et les prophéties de l'ancienne loi, le sacrifice de l'alliance, la pâque, les pains de proposition, le rocher dont l'eau jaillit, etc. Il montre enfin que Notre-Seigneur nous donne. comme fruit de son sacrifice, le pain de la vie éternelle, que nous devons mourir au péché, en Jésus-Christ, entrer dans son douloureux sacrifice pour vivre avec lui en Dieu.

L'Eglise, réunion des disciples de Jésus-Christ, est le corps mystique de Notre-Seigneur, et chacun de ses disciples est un de ses membres. Dès lors que Notre-Seigneur se les unit, ils doivent se transformer en lui et par là devenir un avec lui et avec son Père céleste. C'est là le but final de l'institution de l'Eucharistie qui doit faire de l'humanité transfigurée l'heureuse épouse de l'Agneau divin pendant l'éternité. Belles pensées, comme on le voit, et dignes d'être méditées, mais qui ne peuvent pas cependant remplacer pour nous la thèse principale, à laquelle elles auraient dû seulement servir d'ornements.

Pour conclure, disons que le champ est encore ouvert et que ceux qui voudront y entrer et creuser ce sujet y trouveront certainement beaucoup de jouissances pour l'intelligence et pour le cœur. Mais alors il faudra qu'ils s'en tiennent exactement aux termes de la question et qu'ils la traitent avec toute la rigueur de la dialectique.

Compendium philosophiæ scolasticæ, auct. P. Lottini, O. P. — Tome II. — Un vol. in-12 de 450 p. — (S'adresser à l'auteur : à S. Domenico di Fiesole, presso Firenze, Italie). — Prix des 2 vol. : 7 fr.

Nos lecteurs, ceux du moins qu'intéresse ce genre de travail, se souviennent de l'article très élogieux que nous avons tout récemment consacré au 1er vol. du *Compendium phil. scolasticæ* du P. Lottini.

Avec le second volume que nous annonçons aujourd'hui, l'œuvre est complète. Et quelle œuvre, nous tenons à le redire parce que c'est vrai, puissante dans sa concision, merveilleuse de clarté, limpide d'un bout à l'autre, même dans les questions les plus difficiles ! Voilà un bon type de manuel scolastique à mettre entre les mains de nos jeunes séminaristes. Il a le double avantage de fixer les idées de l'élève dans des formules bien choisies, très suggestives, toujours exactes, et de fournir, par tout ce qu'il laisse sous-entendre, une ample matière aux développements du professeur.

Ce second volume comprend l'*Anthropologie*, la *Théologie naturelle* et l'*Ethique*. Nous avouons franchement goûter l'inspiration à laquelle a obéi l'auteur en groupant sous le titre *Anthropologie* tout l'ensemble des doctrines philosophiques qui intéressent le composé humain. La *psychologie* n'en est qu'une partie, et, vu l'importance capitale du sujet, on a tort de la séparer dans nos manuels modernes, conformément au plan universitaire, d'avec les autres parties qui se rapportent à l'étude du corps humain et de son union avec l'âme spirituelle.

Le P. Lottini reste dans ce volume parfaitement égal à lui-même. L'appréciation que nous avons donnée de la première moitié de son œuvre s'applique de tout point également à la seconde.

On trouvera peut-être que sur certaines questions psychologiques l'auteur passe trop brièvement et ne se montre pas assez soucieux des progrès de la physiologie contemporaine ; c'est vrai ; mais cette lacune, aisément réparable, est largement compensée par la haute valeur d'un enseignement métaphysique des principes, profond et impeccable, dont il importe, en somme, par dessus tout et avant tout, de pénétrer solidement l'esprit des élèves.

Le P. Lottini veut-il bien nous permettre encore une légère observation, qui d'ailleurs ne porte pas sur son œuvre, mais à côté ?

On aimerait voir au bas des pages quelques références, l'indication des bons endroits de saint Thomas à lire, des meilleurs auteurs à consulter. Ce *Compendium* paraîtra manquer un peu de bibliographie. Il est destiné, c'est vrai, aux élèves, qui n'ont guère besoin ni guère le loisir de recourir aux sources. L'excuse, à coup sûr, est valable, étant donné le plan du travail et le but visé par l'auteur. Aussi est-ce surtout dans l'intérêt des professeurs que nous souhaiterions soit au bas des pages (pas dans le texte, afin de ne pas obscurcir sa parfaite lucidité), soit en tête des articles, quelques renseignements bibliographiques sommaires bien adaptés aux sujets traités.

C'est là assurément une vétille en fait de critique, et personne n'y verra une restriction ou atténuation déguisée de la très chaude recommandation que mérite, à notre avis, ce dernier venu — et le mieux venu de tous — parmi les modernes *Compendia* de philosophie scolastique.

Tabulæ systematicæ et synopticæ totius Summæ contra Gentes, auct. P. Berthier. — Une petite plaq. gr. in-8, cart. — Paris, Lethielleux, 1900. — Pr. : 5 fr.

Excellente idée, cette mise en tableaux synoptiques de toute la *Summa contra Gentiles* (mieux que *contra Gentes)*. Vingt-huit schemas synoptiques suffisent à présenter à l'œil toute la distribution de l'ouvrage. Très précieux pour les élèves qui ont peine quelquefois à deviner le plan d'ensemble de cet immortel chef-d'œuvre de l'Ange de l'école.

Le P. Berthier, à notre avis, aurait bien fait de mettre en tête de son excellent travail un tableau général résumant la répartition de tous les autres.

Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son Evangile, par l'abbé H. Lesêtre. — Deux vol. in-12 de XII 338 et 315 p. — Paris, Lethielleux, 1900. — Prix : 5 fr.

Réédition pure et simple, en format in-12, de la très remarquable « Vie » de Notre-Seigneur Jésus-Christ, publiée en un vol. in-8 pour la première fois en 1893. L'*Ami* lui a fait, on s'en souvient peut-être, un chaleureux accueil. Aucune publication récente sur ce sujet n'est venue modifier son appréciation. Le livre continue toujours de mériter les éloges dont il a été l'objet dans toute la presse catholique.

Méditations pour l'Avent et le Carême, par l'abbé Nadal. — Paris, Maison de la Bonne Presse, 1900. — Un vol. in-12 de 420 pages.

Le titre dit tout ce qu'est ce petit volume : une série de pieuses méditations pour tous les jours de l'Avent et du Carême, simplement écrites, à l'usage des fidèles. Mais pourquoi l'auteur donne-t-il tantôt des méditations proprement dites et tantôt de simples paraphrases des prières de la messe ; tantôt des méditations à deux points et tantôt des méditations à trois et quatre points ; tantôt enfin des points très courts, tantôt des points démesurément longs ? Plusieurs penseront qu'il y a là un peu manque de méthode et d'équilibre ; ce qui ne les empêchera point sans doute de trouver ces méditations tout aussi bonnes que beaucoup d'autres.

De Exemplarismo divino, auct. E. Dubois, C. S. R. — Tome III. — Un vol. gr. in-4 de 960 p. — Rome, Cuggiani, 1900.

Avec cette troisième et dernière partie de l'œuvre colossale entreprise par le P. Dubois à la gloire de la sainte Trinité, sous le titre *De Exemplarismo divino*, nous restons sous la bonne impression qui nous l'avait fait juger favorablement dès son début. Nous avons désormais l'édifice tout entier, écrasant, en vérité, par les majestueuses proportions de son architecture ! On dirait un de ces *Specula* à la manière de Vincent de Beauvais, ou une *Somme* du treizième siècle. Véritable encyclopédie des connaissances humaines spéculatives, philosophiques et théologiques surtout, groupées avec un art qui ne manque ni d'originalité ni de profondeur, ni même, presque toujours, d'exacte vérité, autour du nombre *trois* de la Trinité, idée maîtresse et principe régulateur de tout le travail.

Quelles que soient les critiques de détail qu'il sera toujours facile de proposer en si vaste matière, fût-on même, par-ci par-là, choqué d'un argument faible ou d'un choix d'opinion insuffisamment justifié, voire d'une faiblesse de logique ou de style, il n'en restera pas moins évident pour tout lecteur que c'est là une œuvre qui commande l'attention, le respect, et, au moins dans ses grandes lignes, l'admiration.

Analyser une compilation pareille, est chose impossible. Il y faudrait vingt volumes de l'*Ami du Clergé ;* et nous craindrions que certaines observations critiques de détail ne vinssent gâter le vrai plaisir que procure à l'œil le spectacle de l'ensemble.

Nous avons d'ailleurs déjà présenté à nos lecteurs le plan général de l'ouvrage. Ce troisième volume est consacré à l'application des principes de l'exemplarisme divin aux « trois » ordres de perfection des sciences humaines, considérées dans toute la suite de leur évolution historique.

Un dernier chapitre s'applique à réfuter les objections faites à l'auteur. Celles de l'*Ami* ont, comme les autres, l'honneur d'une étude à part. La réplique y est ce qu'elle devait être, ce que nous prévoyions qu'elle serait. Nous persistons à penser qu'on trouvera quelquefois un peu tirées de loin certaines déductions exemplaristes trinitaires *a priori ;* et aussi, qu'un pareil plan comportait, à notre avis, pour être entièrement au point dans son exécution définitive, une richesse encyclopédique, non pas plus large dans son étendue, mais plus complète dans ses détails. Le P. Dubois nous permettra enfin de lui faire remarquer que si la tendance thomiste de ses choix d'opinions en matières controversées nous fait grand plaisir, elle peut déplaire à d'autres et compromettre par là-même, à leurs yeux, la sûreté des raisonnements et applications exemplaristes qui s'y rapportent.

Mais, nous le disons avec grande sincérité, ce sont là, par rapport au tout de cette œuvre étonnante, des vétilles qui ne sont point pour arrêter la sympathie générale, même des adversaires d'école, devant le tableau magnifique, à perspectives si profondes, si célestes, à impression si instructive et sanctifiante, qu'offrira aux regards de toute intelligence droite la lecture, même superficielle, de ces « trois » volumes, où se déroule dans un splendide panorama toute l'encyclopédie des œuvres créées, sous la divine lumière de l'exemplarisme dont le centre est en Dieu, dans le sein de la Trinité.

La Psychologie des élus, par l'abbé A. Chollet. — Paris, Lethielleux, 1900. — Un petit vol. in-18 de xx-160 p. — Prix : 2 fr.

Exigu dans son volume, ce petit ouvrage nous paraît avoir dans ses conséquences une portée assez étendue. L'auteur, Dieu merci ! est un solide théologien ; sa boussole, réglée sur la Somme théologique et les plus pures doctrines des maîtres de l'ascétisme, des scolastiques surtout, saura à coup sûr lui éviter les déviations compromettantes, toujours à craindre en pareille matière ; nous sommes donc bien certains que cette nouvelle série d'œuvres à venir sous le titre *Psychologie surnaturelle*, sera on ne peut plus orthodoxe, de lecture saine et sanctifiante.

Que l'auteur nous permette cependant une toute légère observation. La psychologie naturelle est une science ; en peut-il être de même rigoureusement parlant pour l'ascétisme et la mystique ? Une *psychologie surnaturelle scientifique* avec principes universels et logiques déductions, est-elle possible ? Oui, dans un certain sens large, celui de l'auteur évidemment, excellent théologien encore une fois ; dans ce sens que l'ordre surnaturel comporte, comme le naturel, certaines lois fondamentales, des constatations expérimentales, des analyses, qu'il est possible parfois de grouper en faisceaux synthétiques. Mais, à la différence de l'ordre naturel où tout est régularité immuable dans les rapports de cause à effet, où tout est nécessaire et partant universel et scientifique, l'ordre surnaturel comprend un élément insaisissable scientifiquement, fugace, protéique à l'infini, contingent s'il en fût, sans infaillibilité ni nécessité aucune, sans régularité à priori : *la grâce*. Et dès lors, à part quelques grandes lignes de l'économie générique de la providence surnaturelle, comment prétendre fixer avec quelque détail et suffisante précision de certitude les lois surnaturelles qui devraient constituer la charpente scientifique d'une *psychologie de l'au-delà ?* Tel n'est point le but de M. Chollet, assurément. Ne craint-il point, dès lors, avec nous que le titre *Psychologie surnaturelle* ne fasse illusion à quelques-uns, ne promette plus qu'il ne peut tenir ?

Nous avouons, d'ailleurs, bien volontiers que cette très légère critique — de mots plutôt que d'idées — est peut-être prématurée, et que l'auteur pourra la rendre inutile par la manière dont il entendra la composition de ses futurs volumes. C'est sa *Préface générale* qui nous a inspiré les réflexions qu'on vient de lire. Nous avons toujours peur que la tendance actuelle à tout « scientifiquer » ne soit portée à franchir les bornes assignées au terrain de la science humaine rationnelle, aux dépens du terrain libre, extra-scientifique, où Dieu rédempteur a entendu réserver l'action libre, toute gratuite, de sa grâce surnaturelle.

Si nous prenons tant de souci à ce compte rendu, c'est que vraiment nous tenons pour très importante l'œuvre entreprise par M. Chollet ; très utile aussi, si elle est bien menée, et nous sommes en état de garantir qu'elle sera bien menée, avec toute la prudence, la sûreté de coup d'œil et l'érudition théologique qui conviennent à un pareil sujet.

Ceci dit, il est certain qu'on peut dans l'étude des phénomènes de l'au-delà relever non seulement bien des principes de philosophie et de théologie, mais bien des constatations suggestives, dispersées dans nos livres d'ascétisme, qui gagneraient à être groupées, classées et, autant qu'il est possible, synthétisées. Sous ce rapport, l'œuvre nouvelle, au moins comme plan, qu'on nous offre aujourd'hui est originale et ne manque pas d'opportunité. Les curieux d'ascétisme y trouveront, mieux ordonnée, plus intelligible et assimilable, la doctrine des voies surnaturelles de la sanctification et de la glorification future des âmes.

L'auteur commence par la *psychologie des élus*. C'était le volume le plus facile à faire. La théologie de la vision béatifique et des conditions générales de l'état de gloire est chez nos auteurs classiques féconde et suffisamment solide. Ce petit volume est parfait, vraiment, dans sa manière nullement ardue, plutôt littéraire et chaude, de présenter, *ad mentem D. Thomæ et discipulorum ejus*, tout ce qu'on peut savoir de certain ou de plus probable sur la vie des élus. Il peut être mis entre les mains, non seulement des théologiens de profession, mais aussi des fidèles pieux de moyenne intelligence. Il instruit, édifie, et, ce qui ne gâte rien, charme son lecteur. Toutes nos félicitations, en attendant la continuation de la série annoncée.

L'auteur nous permettra-t-il de lui signaler un des plus scientifiques psychologues du surnaturel, Philippe de la Sainte-Trinité (*Summa theologiæ mysticæ*), peut-être seulement oublié dans l'énumération des bonnes sources ascétiques qu'il mentionne dans sa Préface ?

Œuvres pastorales de Mgr Isoard. — Tome III, 1891-1900. — Un vol. in 8° de 510 p. — Prix : 7 fr. 50. — Paris, Lethielleux.

Ce tome III des *Œuvres pastorales* de l'illustre prélat nous conduit de 1891 à 1900. Les documents épiscopaux y sont groupés en cinq parties : 1° *Vie chrétienne* (lettres pastorales) ; — 2° *Vie sacerdotale* (circulaires au clergé) ; — 3° *Rome ;* — 4° *Affaires publiques ;* — 5° *Approbations* (p. 401-502), recueil des cinquante-

quatre lettres adressées par Mgr Isoard à divers auteurs à l'occasion de leurs publications.

Plusieurs de ces documents gardent un intérêt surtout historique, et seront précieux à qui voudra se rendre compte du mouvement des idées de ce temps : par exemple les lettres au Président de la République et aux divers ministres, l'allocution sur (c'est-à-dire contre) le Congrès ecclésiastique de Reims (1896), les pièces relatives à l'Américanisme, aux écrits de MM. Delassus, Maignen et de Blaviel, à la nouvelle exégèse biblique, la déclaration visant M. Fonsegrive et la *Quinzaine*, la lettre sur Sœur Marie du Sacré-Cœur, la lettre contre le P. Castelein et la thèse du grand nombre des élus, etc.

Les *Lettres pastorales* traitent des grands sujets qui s'imposent à la méditation de tout chrétien. On aimera à en lire l'exposé dans cette langue familière, très personnelle, qu'affectionne l'évêque d'Annecy quand il parle à son peuple, un peu rigide parfois et abstraite, prêtant par là-même à des exagérations, à des interprétations dont la sévérité n'est sans doute pas dans la pensée de l'auteur. Par exemple, sur le péché et les « moyens à employer pour ne pas commettre le péché » (p. 114) :

« Il faut d'abord *éviter toute relation avec les pécheurs*, et, ce moyen, très peu d'entre vous savent l'employer. On a des rapports de tous les jours avec des hommes qui vivent comme s'ils n'étaient pas chrétiens, avec des hommes *qui vivent en état de péché mortel* (c'est nous qui soulignons). On est leur ami lorsqu'on sait cependant qu'ils ne sont pas les amis de Dieu. Vous me direz : Mais un tel est bon enfant, il amuse, il est serviable, c'est un excellent voisin. Je réponds : Tout cela est peut-être très vrai ; mais si c'est un homme qui ne remplit pas ses devoirs de chrétien, qui est manifestement en état habituel de péché, il lui manque la première de toutes les qualités et il a le plus grand des malheurs, le plus cruel des défauts. *Il ne convient pas seulement de l'éviter, il faut le fuir.* En général, avant de nouer des relations avec un homme quelconque, sachez bien s'il vit dans le péché, si, *par là-même*, il donne le scandale : cela avant tout le reste...

« On pourra me dire encore : Mais c'est que ce pécheur est lui-même une autorité ; aux grands jours, il porte un habit brodé. — Répondons : Ce n'est point par son habit qu'il faut juger d'un homme, c'est par sa conduite. Oui ou non, celui qui porte cet uniforme a-t-il pris son parti d'offenser Dieu, de vivre dans le péché ? ... Dieu qui jugera cet homme comme il a jugé le mauvais riche, Dieu vous dit : Ne le recherchez pas, évitez-le, alors même qu'il est agréable, qu'il peut vous être utile, alors même qu'il peut vous faire du mal, si vous le gênez dans ce qu'il veut entreprendre...

« Quand les gouvernements d'Europe font tous, en ce moment, des lois pour s'efforcer de nous préserver de la peste, ils ne font pas d'exception pour les autorités, pour les grands uniformes, pour les colis précieux... Remarquez bien que l'on arrête à la frontière et dans les ports de mer non seulement les personnes, mais tous les colis, toutes les marchandises. Nous devons faire de même pour le péché : nous devons rejeter bien loin de nous tout ce qui est évidemment mauvais, souillé par le péché. »

Voilà qui semble étendre un peu loin, quasi à l'indéfini, la catégorie des excommuniés *vitandi*. Assurément une telle extension n'est pas dans l'esprit de Mgr Isoard, pas plus que dans l'esprit de l'Eglise ; et il y aurait sans doute moyen, avec un certain attirail de distinctions et de compléments, de trouver à ces paroles un sens acceptable. Mais les simples, à qui l'on s'adresse, sont-ils à même de faire ces distinctions ? Et s'ils ne les font pas, que concluront-ils, sinon que le christianisme est impraticable ? Pourquoi laisser entendre que toute relation avec le pécheur est une occasion de péché ? Et d'ailleurs, où a-t-on vu qu'il y ait obligation de fuir absolument toutes les occasions de péché ? *Alioquin debueratis de mundo exiisse.*

« Vous avez pris l'habitude *de quelques occasions* de péché » : n'est-ce pas un peu vague ? Je veux bien que l'on n'entre pas, avec les fidèles, dans toutes les subtilités de la casuistique relative à la distinction entre occasions prochaines et occasions éloignées : encore en sommes-nous à nous demander quel bon effet peuvent produire des formules aussi imprécises ? La précision n'est pas la subtilité. Des âmes dévotes en prendront prétexte de se faire une dévotion plus renfrognée encore que de coutume ; et les autres, ne voyant pas d'issue, jetteront tout par dessus bord, occasions prochaines aussi bien qu'occasions éloignées.

« Vous avez pris l'habitude de *voir* autour de vous, partout où vous allez, des journaux qui sont impies, qui éloignent du devoir, qui corrompent le cœur ; vous avez pris l'habitude de *rencontrer* à la ville et même à la campagne des images, des gravures de livres, d'almanachs, qui sont inconvenantes, dont les auteurs devraient être punis. Vous en avez pris l'habitude : ce mal ne vous fait plus peur. Et quand le mal ne fait plus peur, oh ! que l'on est donc près d'y tomber ! » (P. 116).

Mgr Isoard suppose ici que l'on ne *lit* pas ces journaux et que l'on ne s'arrête pas à *regarder* ces images, puisque alors ce serait le péché commis, et non plus seulement l'occasion « d'y tomber » ; est-ce donc à dire qu'il y ait loi morale de fuir toutes les occasions où l'on est exposé à « rencontrer » de mauvais journaux ? Un peu plus bas il suppose qu'on les « *lit* » en effet. Tout cela est un peu confus. Assurément le mal dont la vue remplit d'angoisse le zélé prélat n'est que trop réel ; l'affaiblissement des caractères, la mollesse des convictions, la lâcheté des compromissions sont des plaies sociales dont la guérison ne se laisse encore guère entrevoir. Mais, pour rendre aux âmes l'horreur du mal et aux caractères quelque vigueur, c'est d'abord la clarté qu'il y faut porter. La précision des principes théologiques doit être le point de départ de toute réforme, de toute amélioration dans les mœurs, privées ou publiques. La sainteté ne se développe que dans la lumière. *In omni opere bono fructificantes et crescentes in* SCIENTIA DEI, *in omni virtute confortati secundum potentiam* CLARITATIS *ejus*. (Col., I, 10-11).

La charité sacerdotale, *ou Leçons élémentaires de théologie pastorale*, par le P. Desurmont, Rédemptoriste. — Deux vol. in-8 de XII-566 et 548 p., 10 fr. — Paris, Téqui, et chez les PP. Rédemptoristes, à Antony (Seine).

La *Charité sacerdotale* du P. Desurmont est, sans comparaison possible, le plus parfait Manuel de théologie pastorale que nous ayons en France.

L'auteur n'a pas eu la satisfaction de le publier lui-même. Il l'a porté pendant trente ans dans son esprit et dans son cœur ; il y a condensé tout ce qu'une longue existence, consacrée presque tout entière à l'étude approfondie de saint Alphonse, à l'apostolat et au gouvernement d'une famille religieuse, lui avait appris de l'art difficile de sauver les âmes. Après plusieurs essais déjà fort remarqués, il a consacré à la rédaction définitive les deux dernières années de sa laborieuse vieillesse ; et c'est ce texte, scrupuleusement respecté, que les pieux éditeurs offrent aujourd'hui au clergé.

Il est impossible de parler une langue plus simple à la fois et plus grande, plus pleine de choses et plus naturelle, plus douce et plus forte, plus claire et plus pénétrante, plus onctueuse, plus persuasive, plus enveloppante. C'est la langue des saints ; c'est une effusion d'amour dans un flot de lumière divine. C'est tout saint Alphonse ; et c'est à saint Alphonse qu'il faut remonter pour retrouver un tel accent.

Voici un aperçu du développement de l'ouvrage : notion de la théologie pastorale ; — de l'unité de plan pour toute vie chrétienne et de la diversité des applications suivant les circonstances individuelles ; — du désir de la fin dernière et de la nécessité d'entretenir et d'enflammer ce désir dans les âmes ; — de la culture et de l'exercice des vertus théologales, surtout de la charité, en vue de la fin dernière ; — des vertus morales, et surtout de la chasteté, au service des vertus théologales ; — du péché et de la poursuite du péché dans ses causes ; — de la pénitence et des moyens de la faciliter sans la corrompre ; — de la prière, de l'oraison, de la piété envers Dieu, envers Notre-Seigneur, envers la sainte Vierge, envers les saints ; — du groupement des forces : famille, paroisse, œuvres auxiliaires, amitié et direction spirituelles ; — de la vocation, de la fidélité à la vocation, des craintes humaines et de la persévérance ; — de la classification des âmes ; — du ministère de la parole (excellent exposé d'une rhétorique sacrée qui n'a rien à voir avec la rhétorique profane, t. II, p. 3-90) ; — de l'administration du sacrement de pénitence (p. 91-360) ; — de la direction publique (direction des familles, des paroisses, des séminaires, des communautés religieuses, des associations, etc.) ; — de l'esprit

de lutte qui est propre à la charité pastorale ; — de l'apostolat : missions et retraites ; — enfin, de l'esprit pastoral dans la science et les études.

La journée du prêtre et du religieux, d'après Alvarez de Paz, par l'abbé P. Lejeune. — Un vol. in-12 de 230 p. — Paris, Lethielleux, 1900. — Prix : 2 fr. 50.

M. Lejeune est en train de prendre bonne place parmi nos modernes écrivains ascétiques. Nous avons loué déjà ici son charmant petit volume : *Introduction à la vie mystique*. Celui-ci est une nouvelle et heureuse contribution apportée au mouvement très marqué qui ramène le clergé aux études, beaucoup trop abandonnées, de la théologie ascétique et mystique.

C'est une traduction et adaptation d'une œuvre célèbre d'Alvarez de Paz, un des plus suaves et réconfortants mystiques de la grande école. L'adaptation a surtout consisté dans la suppression de certaines parties de l'original, ou trop longues, ou surannées et peu pratiques.

Toutes les heures de la journée sacerdotale et religieuse y sont prises à part et méditées de façon merveilleusement simple, douce et pénétrante.

Excellent livre de lecture spirituelle pour le clergé, les séminaires et les communautés religieuses.

La Cité de Dieu, de saint Augustin, traduction L. Moreau, 4e édition, avec le texte latin. — 3 vol. in-12 de 530, 560 et 580 p., à 3 fr. 50 le vol. — Paris, Garnier frères.

La traduction de la *Cité de Dieu* par L. Moreau n'est pas nouvelle ; elle a été couronnée il y a cinquante ans par l'Académie française. Mais elle n'a pas été dépassée depuis ; et d'ailleurs c'est aujourd'hui pour la première fois qu'elle paraît accompagnée du texte latin. C'est là une innovation des plus heureuses pour la masse des lecteurs qui désirent lire saint Augustin dans le texte et qui, d'autre part, se sentent souvent arrêtés par des difficultés réelles. Combien nous souhaiterions que cette nouvelle édition valût à l'œuvre du grand Docteur un regain de popularité dans le clergé ! On cherche de l'éloquence partout ; mais où saurait-on en trouver de plus haute, et de plus forte, et de plus pleine, qu'à travers ces pages qui, se proposant d'abord de traiter des rapports entre le paganisme et le christianisme, sont amenées successivement à traiter de toutes les erreurs humaines et de toutes les miséricordes divines, c'est-à-dire de l'ensemble même de la doctrine chrétienne ? On cite volontiers la célèbre page : *Deux amours ont bâti deux cités ;* on s'en inspire parce qu'on se souvient de l'avoir lue dans quelque anthologie : mais les pages de ce genre abondent dans la *Cité de Dieu*, et tout aussi faciles que celles-là à transposer dans l'éloquence d'aujourd'hui. — On cherche l'actualité en chaire ; mais quelle actualité plus vivante et plus saisissante que ce déploiement des jugements de Dieu qui éclatent avec tant de solennité d'un livre à l'autre de la *Cité !* Les jugements de Dieu sont éternels : au temps de saint Augustin, c'était sur l'Empire romain ; aujourd'hui sur les monarchies et sur tout ce que Dieu veut laisser périr de l'ancien monde ; demain sur les démocraties ; et sur toutes ces ruines, la cité de Dieu toujours debout, toujours principe de résurrection et de progrès, éternelle comme son divin Fondateur.

Lettres à Mlle Th. V., par le P. Didon. — Un vol. in-16 de 440 p. avec 2 gravures, 3 fr. 50. — Paris, Plon.

Une demoiselle qui ne révèle que ses initiales, publie, avec la bénédiction de Mgr Renou, archevêque de Tours, cent soixante-dix-neuf lettres qu'elle reçut du P. Didon, échelonnées sur une période de vingt-trois ans, de 1875 à 1898, à des intervalles d'ailleurs très variables, très rapprochés dans les premières années, plus rares ensuite. C'est une correspondance de direction si l'on veut, de direction entendue dans un sens très large et un peu flottant, plutôt intellectuelle que spirituelle ; correspondance familière aussi, où le P. Didon touche volontiers un mot des problèmes multiples qui traversaient son vaste cerveau.

Du P. Didon rien n'est vulgaire. Ces lettres sont palpitantes. Elles sont surtout très personnelles, expression d'une personnalité très accentuée, et adressées à une personnalité que nous aurions besoin de connaître mais qui dut être, elle aussi, très caractérisée. On comprend que la jeune pupille du P. Didon en ait été absolument conquise. En sera-t-il de même pour des lecteurs nécessairement plus froids ? et la publication de ces lettres sera-t-elle appréciée autrement que comme document autobiographique ? Il faut, pour les comprendre, se faire un certain état d'âme, se monter à un certain diapason qui n'est peut-être pas accessible à tous. Quelques extraits intéresseront nos lecteurs.

« 14 oct. 1876. Dans toute vie humaine il y a deux côtés : le grand et le petit. Dans toute destinée il y a deux chemins : le vulgaire et l'héroïque. Le petit côté de votre vie, ce serait de rester ce que vous êtes..., irrésolue, inquiète, à la merci de ces rêves terribles et doux qui passent dans votre imagination et votre cœur pour les troubler et les décevoir ; le grand côté, ce serait de sortir de vous et de suivre l'appel de Dieu. Le petit côté, en un mot, ce serait de devenir vieille fille ; le grand côté, ce serait d'épouser un homme digne de vous et, si vous n'en trouvez pas, d'épouser le Christ et la pauvre humanité qui souffre... Vous tenir ce langage : « Ma vie « actuelle est insensée, car elle ne mène à rien. Je ne « vois que deux manières pour un être comme moi de « tenir ma place en ce monde et d'honorer Dieu : c'est « d'avoir une famille dont je serai la mère, ou de dire « aux pauvres : Je vous servirai comme si vous étiez « mon Christ en personne. » — Vous êtes la première jeune fille à qui je parle ainsi, et je me persuade que ce conseil est le seul qui puisse éclairer votre vie et la sauver... Que mes lettres vous aident à *mourir volontairement* à votre jeunesse, à vos illusions, à toutes ces mille vanités qui nous absorbent et nous entraînent loin de Dieu. »

« 19 nov. 1875. En ce moment, *vous roulez sur vous-même* dans ce cercle humain dont vous n'avez pas encore fait le tour ; vous y cherchez l'*introuvable*, vous le demandez à tout ce qui passe près de vous... Je voudrais briser votre vie et la déraciner de cette terre basse dans laquelle elle plonge des racines vivaces. Je voudrais la jeter à Dieu...

« Il faut, mon enfant, que vous partagiez ma foi. Ai-je besoin de vous le dire ? la foi ne se commande pas ; elle s'inspire. Pour peu que vous soyez en communion avec mon âme, il est impossible que vous ne vous sentiez pas envahie par la lumière. La lumière de Dieu est ma vie. Je suis comme un prêtre sur la montagne, je respire le grand air qui souffle là-haut. Je regarde les belles clartés de Dieu qui envoie aux sommets ses premiers rayons et qui les caresse de ses derniers. »

« 14 avril 1876. Oubliez-vous, oubliez mon *moi*. — Le moi du Christ seul est digne de l'amour sans mesure. Nous autres, nous ne sommes que des atomes que le torrent de la vie entraîne en ses tourbillons mystérieux. »

« 27 avril 1876. Oubliez-vous vous-même. Voilà le secret des âmes héroïques. Qu'importe qu'on vous aime !... Quand on vous délaisserait... qu'importe ? Mais non, de telles âmes méritent d'être aimées. Et la Providence de Dieu conduit toutes choses ici-bas de façon à nous donner ce dont nous sommes dignes. »

« 16 mai 1876. Comme mes montagnes (Dauphiné) sont belles ! comme je me sens leur fils ! Je veux que votre âme habite leurs cimes blanches, inaccessibles, et que, dédaignant enfin cette plaine marécageuse où des influences fatales vous tenaient captive, vous habitiez où j'habite, dans la pleine lumière de Dieu.

« Votre éducation est tout à faire : il n'y a pas de temps à perdre. L'Esprit est en vous ; il y fermente comme une lave en ébullition. Son œuvre sera redoutable ; il devra soulever en vous ces sommets qui existent à peine et sur lesquels dorénavant vous aurez à vivre... Armez-vous des verges du Christ et frappez. Vous devez comprendre tout ce que l'*Esprit* attend de vous ; il ne faut pas l'obliger à vous le dire ; il est meilleur pour vous, il est plus digne de lui de vous le laisser deviner. »

« 11 février 1877. Quand je songe à mon sort d'apôtre, j'ai des tressaillements inexprimables, de saintes fiertés,

et ma nature affamée d'indépendance regarde d'un œil triomphant toute cette terre dans la poussière de laquelle s'agitent les mesquines ambitions humaines. »

« 9 juillet 1876. Lorsqu'on a gravi certains sommets, lorsqu'on a vu de là-haut la splendeur des horizons célestes, on n'a guère envie de courir dans la plaine, d'y patauger, d'y ramper, d'y mourir... »

« 4 août 1876. Puisque vous appréciez la puissance du *souvenir*, demandez à votre cœur de vous redire tout ce que je vous ai enseigné dans nos entretiens de Paris. Ce que le cœur garde est bien gardé ; ce qu'on dépose en lui ne meurt plus, et il suffit de lui faire appel pour qu'il montre tous ses trésors enfouis. Soignez-vous bien. Laissez-vous aller au repos, au calme, à la pleine tranquillité. Reprenez-vous doucement, et que l'Esprit vous enveloppe et vous inonde comme une mer pacifique dans les vagues de laquelle vous dormiez ensevelie.

« Travaillez sans relâche à vous *oublier vous-même*. Ne songez jamais à vous ; songez au bien et à Dieu. Défiez-vous de votre exquise sensibilité... Vous me donnerez la joie de vous voir de plus en plus oublieuse de vous-même, ne vous prévalant jamais de ce que la Providence a pu mettre en vous de charme et de supériorité. Tout ce que nous avons reçu, nous ne l'avons point reçu pour en tirer notre gloire, mais celle de la vérité et de Dieu. »

« 1er avril 1879. Oubliez-vous. Ne comptez pas les jours. Si je viens en écrit, c'est que Dieu m'envoie ; si je ne viens pas, c'est que Dieu me retient. Si j'arrive régulièrement, c'est que l'Esprit bat la mesure ; si j'arrive irrégulièrement, c'est qu'il modifie son rythme. Nul n'est plus spontané que moi. Je vais où le souffle d'En-Haut m'emporte... J'ai prêché, dimanche, avec un *surcroît d'âme*. Il me semble que l'auditoire a été plus profondément remué que de coutume. Je me suis dit : D'où me vient ce souffle étrange qui m'emporte, cette inspiration puissante qui me ravit ? Et j'ai pensé à ma pauvre fille qui souffrait et qui criait vers Dieu en lui disant : Pour l'apôtre !... Avais-je tort ? »

« 10 avril 1879. L'Esprit souffle toujours, ma pauvre enfant si chère, et il emporte à l'idéal ceux qu'il a une fois touchés... Je vous écris ces choses dans l'austère contemplation du Christ qui souffre, qui agonise, qui meurt et qui aime. J'en parlerai vendredi à trois heures, comment ? Puis-je le dire ? Je suis comme un pâtre vivant dans ma montagne. La montagne, c'est le Christ. On dit au pâtre : Eh bien ! qu'allez-vous dire de la montagne ? Je ne sais, mais ce que je n'ignore pas, c'est que j'en parlerai avec passion, car mon âme est en elle et je vis de ses sauvages grandeurs et de sa magnifique beauté. Et puis j'achèverai dimanche mes conférences. Je pose la dernière pierre de ma petite pyramide. Je vous bénis, chère enfant, d'avoir été mon petit maçon invisible. Il est certain que vos sacrifices ont été pour moi une force mystérieuse et que toute ma sève d'apôtre s'est abreuvée de cette rosée sanglante. »

« Rome, 16 mai 1879. Quoi qu'il advienne, n'ayez aucune angoisse ; la volonté de Dieu domine toutes nos pauvres petites affaires humaines. et il faut avoir l'âme assez grande pour la préférer à tout et en suivre — coûte que coûte — les impulsions souveraines. Je n'ai jamais eu d'autres lignes de conduite dans ma vie, et je veux que vous soyez, en ce point comme en toutes choses, ma vraie fille *très unique*. »

De Rome, à la date du 9 avril 1880, le récit du jugement porté contre le P. Didon par son supérieur général. On le lira avec émotion, malgré les lacunes, les lignes de points que laisse ici la publication de Mlle Th. V. :

« Je ne suis arrivé à Rome que jeudi, avant-hier. Ma première démarche a été de me rendre auprès du général de l'Ordre, le P. Larroca... Quand je suis entré chez lui, en me prosternant selon l'étiquette dominicaine, il s'est levé, m'a embrassé ; puis, il s'est rassis dans son fauteuil. J'étais à côté de lui, à gauche. J'ai pris la parole et je lui ai dit : « Mon Révérendissime « Père, me voici pour recevoir vos ordres. — Eh bien ! « m'a-t-il répondu, d'une voix émue et étouffée, c'est « grave et triste. Vous n'êtes pas sans savoir la « fâcheuse impression produite par vos conférences ; « vous avez pris une mauvaise voie, vous n'êtes pas un « apôtre, vous êtes un tribun : vous ne convertissez « pas les incroyants, vous les confirmez dans leur incré« dulité ; vous n'avez pas l'esprit de l'Evangile ; vous « avez compromis l'Ordre en disant qu'il était dans vos « idées. »

« J'ai écouté tout cela sans mot dire. Il me semblait qu'une force plus haute me commandait de me taire. Je me suis tu, dans la plus parfaite quiétude et la plus inaltérable sérénité.

« Alors j'ai dit au général : « Eh bien ! Révérendis« sime Père, que faut-il que je fasse ?

« Il a hésité un instant et il a répondu : « Il faut que « vous vous retiriez en Corse, à Corbara, dans un cou« vent solitaire. Vous n'y prêcherez pas ; vous n'y con« fesserez pas ; vous prierez et vous étudierez jusqu'à « nouvel ordre. »

« — Quand voulez-vous que je parte ? — Le plus tôt « possible et dès que vous serez reposé. — Je vous « demande seulement, mon Révérendissime Père, de ne « pas quitter Rome avant d'avoir vu le pape, et d'at« tendre quelques jours mon audience. » Il me l'a permis.

« Voilà, ma chère enfant, le récit de mon entrevue avec le maître général que Dieu a mis sur ma route et qui affirme son existence et son droit sur moi par un décret d'*exil*.

« J'ai accepté avec une sérénité et une joie étranges cette première grande épreuve à laquelle le Christ a permis que je fusse exposé. Je suis heureux d'avoir été jugé digne de souffrir pour la cause sainte à laquelle j'ai voué ma vie. C'est le commencement du long martyre. Je suis prêt à tout. Qu'importe ma personne ! L'œuvre sainte à laquelle je me suis voué, l'œuvre du salut des païens modernes, voilà l'essentiel. Nulle force ne m'arrêtera. »

« Corbara, 22 avril 1880. Me voilà dans ma solitude... L'apôtre est enseveli. Etrange ! La destinée a des *inattendus* foudroyants. Tout d'un coup, le chemin s'arrête, un gouffre s'entr'ouvre. Il faut y descendre. Moi qui vais en avant sans regarder en arrière et qui ne veux écouter que la voix de Dieu, je n'hésite jamais. Il y aurait la fosse aux lions, là, sous mes pas, Dieu me dirait : Va vivre avec ces bêtes ! j'irais passer la main dans leurs sauvages crinières. »

« Corbara, 26 avril 1880. Quelle rude chose que l'épreuve ! Quand Dieu lui dit : Va visiter mon serviteur, elle s'abat foudroyante, implacable comme un oiseau de proie dévorant. Elle n'épargne rien. Je ne me plains pas d'avoir été choisi pour souffrir. Au fond, j'en éprouve une joie infinie... Je vis en esprit avec mon Maître et j'essaie de comprendre sa grande âme à la clarté terrible du feu de l'immolation.

« J'ai la conscience profonde du bien à accomplir. Plus que jamais, j'ai foi en l'avenir du règne du Christ dans nos sociétés nouvelles. Ma vocation m'apparaît toujours plus lumineuse, et vous osez craindre, ma pauvre enfant, qu'un être quelconque soit capable de lutter contre Dieu ! Je me sauverais au pôle, entendez-vous, plutôt que d'entamer mon honneur. Ils me connaissent bien peu ceux qui s'imaginent que je suis un homme à instincts vulgaires. Dieu m'a donné, dans sa Providence insondable, le sens d'une destinée tout apostolique, il m'a gardé malgré mon indignité et mes fautes. Il n'y a pas de puissance au ciel ni sur la terre qui prévaudra contre ma destinée et contre Lui.

« Le Christ ne se retirera pas de moi. Il sait bien, Lui qui sonde les reins et les cœurs, que je suis son apôtre et que tout, en moi, jusqu'au dernier atome, voudrait crier son nom.

« Après tout, que m'importent les hommes et la façon dont ils me jugent ! Comme le disait saint Paul, je ne me juge pas moi-même, c'est Dieu qui juge seul. »

« Corbara, 28 mai 1880. Mon enfant, ma fille unique, mettez-vous aux pieds du Christ, comme Magdeleine, et, après avoir brisé votre cœur, là, vous entendrez, je pense, le Christ vous dire : Beaucoup de péchés lui seront remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. — Moi, je vous pardonne.

« Vous avez douté de moi, vous aussi. C'est mal. Je vous avais donné une affection divine, j'avais gardé mon cœur haut, et je vous avais ravie sur une cime où votre beauté morale pouvait s'épanouir à force de sacrifice. Je vous avais donné cette preuve *unique* d'un dévouement et d'une tendresse que l'Infini, seul, peut inspirer.

« Dans un instant de délire, vous avez tout méconnu. Je pourrais me retirer. Je reste. Je vous pardonne. Je demande au Christ qu'il vous sauve...

« La main du Christ est sur moi. Il saccage en ma vie tout ce qui est humain. Une force irrésistible me pousse en haut et en avant. Je la laisse faire et je n'ai qu'un but : le règne en moi du Christ vivant et aimant. »

« Corbara, 22 juin 1880. Je suis convaincu, mon enfant, que, fussé-je mort ou enseveli dans quelque couvent perdu, votre vocation d'être à Dieu et au Christ ne doit pas varier. Je suis convaincu, *ma fille unique*, que malgré tout, vous n'avez pas perdu la foi en moi. Dieu m'a donné, par une grâce exquise, d'être pour vous le révélateur de sa vertu. L'esprit mauvais a essayé de diminuer ou de fausser à vos yeux cette révélation dont j'ai été le médiateur, — il ne prévaudra pas...

« Qu'on dise que je suis un exalté, peu m'importe ! Je vous parle au nom de cet Esprit irrésistible du Christ qui m'a envahi comme un feu dévorant.

«... J'ai vécu en ces trois mois de longues années. Comment avez-vous pu, même à la surface, douter de moi, vous, vous?... à l'heure où, saisi par Dieu, rudement éprouvé, je portais le signe du Christ, ses stigmates, cette marque des prédestinés ?...

« Si j'étais un homme, je me serais retiré de vous et jamais vous n'eussiez revu... même mon ombre ; mais non, je ne vous abandonnerai pas. L'Esprit auquel j'obéis vous a confiée à moi, je vous garderai en Lui. Non seulement je vous pardonne, mais j'oublierai... j'oublie. Il ne restera pas un nuage entre vous et moi de toutes ces tempêtes. Je ne vous en reparlerai jamais. C'est anéanti.

« Venez et montez, mon enfant. Vous serez éblouie dans la lumière de Dieu et vous obéirez avec enthousiasme à son attrait. Ne cherchez pas la consolation *humaine*. Ne dites pas : Il me faut ceci, cela. Non, il vous faut le Christ. Lui seul vous donnera la plénitude de cette paix et la satisfaction totale de cette faim du Divin que j'aime en vous.

« Je ne suis, moi, qu'un médiateur entre vous et lui, et je serais indigne de ma fonction si je ne m'efforçais de vous ravir au-dessus de tout pour vous donner à Dieu et au Christ vivant.

« ...Et, maintenant, je vous le demande encore, donnez-moi de faire vivre et grandir en vous cet idéal que j'ai rêvé dès la première heure où mon regard est tombé sur vous.

« Je suis ici comme un novice, ne pouvant pas sortir sans être accompagné, ne pouvant rien écrire sans que le prieur ne l'ait vu, ne pouvant rien recevoir sans qu'il l'ait examiné.

« Saviez-vous cela ?

« Et vous avez pu croire, chère enfant, que je jouais ici une comédie, que je faisais de la politique... transcendante !

« Que ces idées traversent d'autres têtes, je le comprends, mais qu'elles puissent tomber dans celle de ma fille, c'est... diabolique ! Je vous redis cela, mais sans récriminer. Ce qui est oublié est oublié...

« Adieu, j'aurais bien des choses à vous écrire encore, mais l'infini ne s'écrit pas. »

« Corbara, 1er juillet 1880. Nous sommes dans des temps qui ressemblent à ceux du vieil empire romain vermoulu de scepticisme et d'incrédulité ; mais l'Esprit vivant de Dieu n'est point vermoulu, lui, et il renouvellera encore la face de cette terre. O ma pauvre enfant, comme il m'est doux de vous sentir en tressaillement sous cet Esprit-là ! S'il vous a envahie, il peut bien en gagner d'autres. S'il vous a conquise, vous, l'insaisissable, pourquoi n'en conquerrait-il pas d'autres ? »

« Corbara, 4 août 1880. Voici ce que je vous prie de retenir une fois pour toutes, ma chère enfant : c'est un mot sur ma vie profonde. Je ne me suis jamais attaché à aucun être depuis que j'ai commencé à vivre ma vie personnelle, sans que Dieu ne fût le lien entre cet être et moi. Jamais la matière ne m'a captivé, jamais le créé ne m'a suffi.

« Là où j'ai mis mon cœur, j'ai toujours voulu l'Infini, et, comme je ne suis pas seulement un rêveur religieux, comme l'Infini abstrait ne me suffit pas, j'ai toujours mis le Christ entre ceux que j'ai aimés et moi. Et comme, enfin, je me suis toujours senti, avant tout, un ouvrier de Dieu, un apôtre du Christ, ayant pour destinée de le faire connaître à mon pays et à mon siècle, j'ai toujours associé ceux que j'aimais à ma destinée et à ma vie.

« Là était le secret de mes affections profondes ; le reste, un détail. Je n'y attachais pas un regard furtif. Artiste, la forme m'a toujours séduit ; ivre de lumière, la beauté m'a toujours remué, non pas par son côté terrestre, mais par ce reflet d'immortalité et d'infini qu'elle me présentait.

«... Adieu, ma fille unique, je ne vous parle pas encore de mes travaux. Ma plume va au gré de l'Esprit ; quand l'Esprit soufflera, elle le dira. Je vous bénis, je vous garde dans le Christ. »

Nous avons fait longues ces citations. On ne s'en plaindra pas ; on ne s'y sera pas ennuyé. Surtout nous espérons qu'on sera allé au fond de tout cela. Ces lettres sont révélatrices. Les états d'âme qu'elles nous ouvrent sont rares peut-être à ce degré d'intensité ; pourtant il est vrai qu'on en trouve, dans la vie d'aujourd'hui, des ébauches, des diminutifs que l'on ne discerne pas toujours, des miniatures que parfois l'on ne sait pas clairement déchiffrer. L'énorme grossissement qui en éclate à travers toutes les pages de cette correspondance doit, ce nous semble, éclairer, crever les yeux les plus myopes. Il y a là toute une étude, théorique et pratique, à faire pour tous ceux qui ont à s'occuper de direction féminine, surtout dans les villes. Mais qu'il fait bon, au sortir de ces pages qui portent quelque fièvre, qu'il fait bon relire les belles et calmes et sereines correspondances spirituelles de saint François de Sales ou de Fénelon, de Bossuet ou de Mme de Maintenon !

L'Empire libéral. *Etudes, récits, souvenirs*, par Emile Ollivier, de l'Académie française. — Tome V. — Un vol. in-12 de 642 p., 3 fr. 50. — Paris, Garnier frères.

Histoire contemporaine, par M. Samuel Denis. — Tome III. — Un vol. in-8 raisin de 472 p., 8 fr. — Paris, Plon.

Histoire contemporaine de 1789 à nos jours, à l'usage de la classe de philosophie, par J. Bernard, agrégé de l'Université. — Un vol. in-12 de 714 p., 6 fr. — Lyon, Vitte.

I. — C'est seulement avec ce tome V que nous arrivons enfin à l'inauguration de l'*Empire libéral* par le décret du 24 novembre 1860. M. Ollivier a pris, on le voit, le chemin des écoliers pour atteindre son but, ou plutôt, le chemin des philosophes, remontant aux causes mêmes des choses. Et personne ne s'en plaindra. Après un volume d'introduction magistrale, consacré au principe des nationalités et aux fermentations européennes de 1815 à 1848, c'est une véritable histoire du second Empire qu'il nous donne, une histoire passionnée souvent et qui ne se targue nullement d'impartialité, mais si sincère toujours ! Tout crie la sincérité dans ces pages. La sincérité est peut-être la qualité maîtresse de M. Ollivier historien ; et si elle ne tient pas lieu de tout, du moins elle est bien précieuse, et bien rare aussi, quand il s'agit, comme ici, d'une histoire vécue, d'une histoire où les souvenirs personnels peuvent revendiquer une si large place.

Ce tome V nous conduit de la session de 1860 et de l'inauguration de l'Empire libéral à la nomination de Bismarck à la présidence du Conseil des ministres de Prusse, 22 septembre 1862, à travers les multiples et souvent tragi-comiques incidents soulevés, à l'intérieur, par des velléités de politique anticléricale, à l'extérieur, par l'imbroglio italien et les inextricables suites de la guerre de 1859, par les préliminaires de la guerre de Sécession aux Etats-Unis, par la guerre civile au Mexique et les débuts de l'expédition mexicaine, enfin et surtout par l'avènement du roi Guillaume et les visées déjà très claires de la politique prussienne.

Le volume s'ouvre et se ferme sur deux témoignages dont le rapprochement éclaire d'un triste jour l'aveuglement de la politique française. P. 4, M. Ollivier transcrit, de son journal privé, ce fragment de conversation que lui tint M. Thiers au début de la session de 1860 :

« Le Piémont sera anglais ; il imitera l'exemple de Washington : il nous paiera par l'ingratitude. Si l'Empereur laissait la question italienne de côté, s'unissait à l'Autriche pour empêcher en Allemagne l'unité au profit de la Prusse, en Orient les Russes d'être les maîtres du Danube, il reprendrait le Rhin et pourrait enlever Gibraltar aux Anglais... Tous les intérêts de la France sont catholiques ; le catholicisme est nécessaire. »

Et, à la fin du livre, p. 552, M. Ollivier écrit tristement (1862) : « Napoléon III cherchait le rachat de la Vénétie en Orient, en passant par le Mexique ; il eût pu s'épargner ce long trajet et l'obtenir avec la possession à son profit de la rive gauche du Rhin par-dessus

le marché, s'il avait consenti à assurer à l'Autriche la prédominance en Allemagne par un traité d'alliance offensive et défensive. Il préféra rechercher l'amitié de la Prusse. » — Et, à l'appui, il apporte le témoignage de Bismarck (*Mémoires*, t. I, p. 326) :

« Déjà, à Francfort, j'étais arrivé à la conviction que la politique de Vienne ne reculerait au besoin devant aucune combinaison, qu'elle sacrifierait la Vénétie ou la rive gauche du Rhin si par là elle pouvait acheter sur la rive droite une constitution fédérale avec la prédominance assurée de l'Autriche sur la Prusse. S'il n'existait pas déjà contre nous une alliance franco-autrichienne, nous en étions redevables, non à l'Autriche, mais à la France, — et non à quelque préférence de Napoléon pour nous (l'ingrat !!), mais à sa méfiance à l'égard de l'Autriche, qu'il ne croyait pas capable de naviguer avec le vent puissant de l'idée nationale. » — « J'ai une aversion presque superstitieuse à me mêler aux destinées de l'Autriche, » disait Napoléon à Bismarck en juin 1862 ; et il lui proposait en même temps une alliance diplomatique, en quelque sorte préventive, « dans laquelle on prendrait l'habitude d'une confiance réciproque (!!), où l'on apprendrait à compter les uns sur les autres en vue des situations difficiles. » (Rapport de Bismarck à Bernstorff, 20 juin 1862). — Aussi, ajoute M. Ollivier, l'Empereur ne se vantait pas quand il dit plus tard à Goltz (ambassadeur de Prusse à Paris), que personne en France ne nourrissait envers la Prusse une amitié pareille à la sienne.

Ah ! que c'était drôle, cet Empire ! et pensez-vous que nos petits neveux du trentième siècle puissent en croire leurs yeux quand ils liront ces choses et le développement de la politique extérieure de Napoléon III ? Les critiques d'aujourd'hui relèguent au rang des fables, sous prétexte d'invraisemblance, quantité de choses qui sont certainement beaucoup moins invraisemblables que cet Empire !

II. — L'*Histoire contemporaine* de M. Samuel Denis n'embrasse que la troisième République. Le tome I nous redisait les premiers désastres de nos troupes en 1870, la chute de l'Empire, et les débuts du gouvernement de la Défense nationale jusqu'à l'émeute du 31 octobre ; le tome II nous a conduits de l'émeute du 31 octobre jusqu'aux élections du 8 février 1871 ; le tome III se clôt sur le traité du 15 mars 1873, qui libère définitivement le territoire.

Avec M. Samuel Denis, les origines de la troisième République entrent dans la grande histoire. Quelles années ! et quelles origines ! Mais où est le pouvoir humain dont les origines soient limpides et pures ? où est l'organisme social dont les racines ne trempent pas dans le sang et les larmes ? Et n'est-ce pas Bourdaloue qui disait qu'à l'origine de toutes les grandes fortunes il y a des choses qui font frémir ? Dieu tire la vie de la mort, l'ordre du désordre ; c'est sur des décompositions que s'épanouissent les floraisons nouvelles... *Corruptio unius generatio alterius.*

Ce n'était pas mince labeur que d'amener un peu de lumière à travers cette mêlée d'hommes et de choses. M. Samuel Denis a tout scruté, enquêtes parlementaires, documents diplomatiques, correspondances privées ; et de tout cela il dégage un récit simple, clair, savamment ordonné, passionné aussi, prenant presque à certains moments des allures de réquisitoire : mais le moyen de rester froid devant les sauvageries de la Commune ou les félonies de Bismarck ?

III. — M. Bernard nous donne aujourd'hui la troisième édition, complètement revue et conduite jusqu'aux événements de cette année même, de son *Histoire contemporaine* à l'usage de la classe de philosophie. Nos lecteurs la connaissent de longue date et savent qu'il n'est pas possible d'apporter, dans l'exposé d'une matière si touffue, plus de clarté, de précision et de vie, une plus haute et plus compréhensive intelligence des questions si complexes de politique intérieure et extérieure qui dominent et pénètrent toute l'histoire de ce siècle.

Paris religieux. *Guide artistique, historique et pratique*, par l'abbé Duplessy, vicaire à la Madeleine. — Un vol. in-12 de IV-532 p., illustré de nombreuses gravures, reliure anglaise, 4 f. 50. — Paris, Roger et Chernoviz.

Charles-Quint, quittant Paris, disait : « Les autres villes sont des villes, Paris est un monde. » Si c'était vrai en 1540, combien plus en 1900 ! Paris scientifique est un monde, Paris artistique est un monde, Paris historique est un monde, et bien plus encore, Paris religieux est un monde. (Nous ne parlons pas de *Paris-Exposition* qui, grâce à Dieu, vient de disparaître, et qui fut, lui aussi, un monde, — un monde de fantaisies biscornues et de banalités plates, — et, sinon le monde où l'on s'ennuie, du moins, à coup sûr, le monde où l'on s'ahurit).

C'est à travers ce monde religieux que M. Duplessy s'offre à nous guider, et il le fait avec une érudition qui n'a d'égale que sa clarté et sa bonne grâce.

Une première partie est consacrée aux *églises* et *chapelles* de Paris. *Toutes* les églises paroissiales sont visitées ; *toutes* ont leur notice historique et pratique ; *toutes* les œuvres d'art sont signalées, et l'on n'a pas négligé de recourir à ce système d'astérisques et de doubles astérisques cher aux guides Bædeker et vraiment utile aux voyageurs pressés ou peu sûrs de leur goût. Les prêtres et les visiteurs chrétiens sauront un gré particulier à M. Duplessy d'avoir marqué, pour chaque église, d'une croix très saillante la chapelle où est conservé le Saint-Sacrement.

A la suite des églises paroissiales, on visite les principales *chapelles* desservies par des communautés religieuses, puis les *pèlerinages* parisiens, pèlerinages que l'on vient faire à Paris, pèlerinages aussi que les Parisiens vont faire dans les environs.

Une deuxième partie est consacrée au *passé* de la capitale, c'est-à-dire à ses souvenirs religieux : *Saints de Paris*, avec les traces de leur passage, — *Evêques et archevêques de Paris*, avec les vestiges qui restent de leur administration, — *Paroisses disparues*, etc.

Une troisième partie étudie les *Œuvres religieuses*, c'est-à-dire l'*Avenir :* œuvres d'évangélisation, d'enseignement, de charité, de solidarité. Evidemment on n'a pas prétendu être ici absolument complet, et rien ne saurait remplacer le *Paris charitable et prévoyant* publié par les soins de l'Office central des Œuvres de bienfaisance (gr. in-8 de 650 p., 10 fr., Paris, Plon) ; mais l'aperçu de M. Duplessy fournit déjà une masse très respectable (et pour beaucoup de monde, suffisante) de données (p. 451-502).

En appendice, divers renseignements pratiques : règles de l'abstinence et du jeûne dans le diocèse de Paris, indications sur les bureaux de l'administration diocésaine, calendrier religieux, indications des cérémonies extraordinaires spéciales à telle église ou telle chapelle, etc.

L'exécution typographique est luxueuse ; l'illustration (103 gravures) heureusement choisie et bien réussie.

Les deux témoins du Sacré-Cœur, par le P. Pottier, S. J. — Discours prononcé à Paray-le-Monial, le 24 juillet 1900. — In-16 de 37 p., 0 fr. 30, le cent 20 francs. — Paris, Téqui.

Le Sacré-Cœur de Jésus et le « De Profundis » de la France, par le même. — Discours prononcé au Gesù de Paris, le 11 juin 1899, même prix et même librairie.

Deux superbes discours, comme on est toujours sûr d'en trouver sous la plume de l'auteur de *Silhouettes d'apôtres*, des *Victoires de l'Immaculée-Conception*, des *Deux Etendards*.

Le *De Profundis* de la France, c'est une amende honorable, du fond de l'abîme, avec la réponse du Sacré-Cœur : *Signo te totum... ut vivas in secula seculorum :* « Je te marque tout entière de ma croix, accepte-la ; sans elle, sans mon Evangile, c'est la mort ; et je veux que tu vives, car j'ai besoin de toi pour achever mon œuvre, l'œuvre de mon Sacré-Cœur, qui durera autant que le monde !... »

Les *Deux Témoins du Sacré-Cœur*, c'est la Bienheureuse Marguerite-Marie et le Vénérable Père Claude de la Colombière : exposé saisissant de l'œuvre de dessèchement accomplie par le jansénisme, et tableau éclatant des espérances auxquelles le Sacré Cœur ouvre nos âmes : « Au soleil couchant du XIXe siècle, si nous nous retournons pour mesurer d'un regard l'amoncellement de ces cent années, j'en conviens, des ruines aussi nous apparaissent, ruines grandioses et sur lesquelles Dieu et le temps ont jeté une parure splendide à faire battre des mains ! Dans ces millions

d'âmes où la foi est à terre, on retrouve du moins le tourment de l'infini, l'angoisse du mystère, une soif étrange d'idéal, de paix et de justice, le besoin de croire et le besoin d'aimer, — le besoin d'aimer surtout !... Croyez-vous qu'au fond de tout cela il n'y ait rien qui prophétise ? Croyez-vous que ces tressaillements d'un siècle, plus ému dans son fond que tous les autres siècles, ne nous annoncent rien, et que dans les desseins de la Providence tout cela ne doive passer au milieu de nous que comme l'ouragan qui se précipite, n'ayant d'autre vocation que de faire tourbillonner la poussière du désert?... Ah ! détrompez-vous ! Ce que la Providence prépare, ce n'est pas ce que les hommes méritent, ce n'est pas une lutte entre des haines fratricides, c'est une vaste expansion de fraternel amour par... la puissance de l'amour de Jésus-Christ ! »

Au Drapeau ! Pour la France ! *Sœur Marie-Cécile Didier*, par François Veuillot. — Paris-Montmartre, Bureaux de la basilique du Sacré-Cœur : 31, rue de la Barre. — Pr. : 0 fr. 50.

Au Drapeau ! Le drapeau, c'est ici le drapeau de la France portant l'image du Sacré-Cœur.

Pour la France ! Pour que la France soit sauvée par le Sacré-Cœur allié sur le drapeau de la France à ses couleurs nationales.

Quel lien entre cet exergue et l'humble sœur dont le nom fait la seconde partie du titre de l'opuscule ? — Un lien très étroit.

La sœur Marie-Cécile, dans le monde Marie-Joseph Didier, a reçu de Dieu la vocation de s'offrir en victime pour le salut de la France.

Au Drapeau ! Pour la France ! C'est la devise qu'elle a choisie.

Elle a voulu qu'un drapeau de la France écussonné du Sacré-Cœur fût à sa prise d'habit et fût béni au cours de la cérémonie. Le drapeau demeura près de l'autel. Il était à la cérémonie de sa profession, et quand Dieu, acceptant son immolation volontaire, voulut la rappeler à lui, il était près de son lit. Il abrita de ses plis sa dépouille mortelle.

C'est la vie très courte et très édifiante de cette visitandine d'Orléans, de ce vaillant porte-drapeau du Sacré-Cœur, que présente l'intéressante notice qu'en a tracée la plume élégante de M. François Veuillot.

Ce sujet revenait à l'écrivain qui publiait, il y a deux ans, *Le Drapeau du Sacré-Cœur*, forte et charmante brochure destinée à avancer la réalisation de l'un des désirs exprimés par Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie : que son cœur fût peint sur les étendards de la France.

L'historien s'est acquitté de sa tâche avec le talent qu'on lui connaît, et aussi l'amour qu'il a pour les saints et pour les saintes causes. Sa nouvelle brochure ajoutera une force nouvelle à la première.

Il y a beaucoup à faire encore pour qu'il devienne possible d'accomplir le désir de Notre-Seigneur. Nous sommes encore si éloignés du but qu'on pourrait croire impossible de l'atteindre jamais. Ni l'opinion, ni les Chambres, ni les pouvoirs publics ne sont en état de donner à Notre-Seigneur cette satisfaction et à la France ce gage de salut. C'est pour nous une raison de plus d'y consacrer nos efforts.

Les Chevaliers de Notre-Dame, par le P. Coubé, S. J. — In-12 de 43 p., 0 fr. 50. — Paris, Retaux.

On n'a pas oublié l'éloquent discours que prononça le P. Coubé au Congrès marial de Lyon, le 7 septembre dernier. La publication qui en est faite aujourd'hui en portera au loin l'écho. Les « Chevaliers de Notre-Dame », c'est nous tous. Au moyen âge, quand un chevalier entrait en lice, il inclinait sa lance ou son épée devant l'une des nobles dames qui présidaient au tournoi ; et la pensée de combattre sous des yeux qui savaient apprécier la valeur, l'animait dans la lutte. La dame de nos tournois à nous, c'est la Sainte Vierge, et nous pouvons « la suivre comme Dunois et Xaintrailles suivaient Jeanne d'Arc,... l'acclamer comme les Hongrois acclamaient Marie-Thérèse..., l'appeler non seulement notre reine, mais notre roi, tant elle a montré de mâle énergie dans sa belle vie douloureuse. »

Le Rosaire et la sainteté, par le P. Hugon, O. P. — Plaq. in-18 de 170 pp. — Paris, Lethielleux, 1900. — Pr. : 1 fr. 25.

La merveilleuse souplesse d'adaptation du Rosaire à tous les besoins spirituels de l'âme, son efficacité sensible qui n'est pas sans quelque analogie avec celle des sacrements, son origine céleste enfin et la richesse de ses trésors surnaturels en font un des plus précieux instruments de la sanctification ordinaire de l'âme, et aussi, dans les degrés mystiques plus élevés, de la véritable sainteté. C'est ce que le P. Hugon explique avec beaucoup de clarté dans ce petit opuscule, un des plus propres que nous connaissions à vulgariser parmi les fidèles, en la faisant admirablement comprendre et aimer, la très privilégiée dévotion du Saint Rosaire.

Les Litanies de la sainte Vierge, étude historique et critique par le P. de Santi; traduct. de A. Boudinhon. — Un vol. in-12 de 250 p. — — Paris, Lethielleux, 1900. — Prix : 3 fr.

Etude extrêmement curieuse et presque absolument neuve sur les origines historiques des litanies de la sainte Vierge en général et sur les litanies communes dites *Lauretanæ* en particulier. La critique historique avait son mot à dire là-dessus : sauf modifications de détail à survenir ultérieurement, on peut dire que les conclusions du P. de Santi resteront acquises à l'histoire. Sans parler de la légende fausse qui attribue à saint Pie V l'introduction de l'*Auxilium Christianorum* dans les litanies de Lorette, ni de l'hypothèse qui accordait une très haute antiquité à l'usage pieux des récitations de litanies en l'honneur de la sainte Vierge, l'auteur armé de documents nouveaux et d'une logique indiscutable établit nettement que les litanies actuelles ne remontent pas au delà du xvi^e siècle, qu'elles ne sont pas venues de Rome à Lorette, mais doivent très probablement leur origine à l'emprunt qu'on a fait à Lorette, vers la fin du xv^e siècle, à des groupements plus anciens de litanies déjà en circulation parmi les formes différentes dont l'histoire signale l'apparition à partir seulement du xii^e siècle. Ainsi se trouvent mises au point, corrigées à fond et grandement étendues, les très rares et assez superficielles études consacrées par Vogel et Sauren à cet obscur problème d'histoire avant le travail du P. de Santi.

Cette traduction est due à M. l'abbé Boudinhon, professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Paris, bien connu déjà de nos lecteurs par la réputation de ses œuvres personnelles. Ce travail nouveau constitue d'ailleurs à son actif une œuvre plus originale et laborieuse que ne le laisserait supposer sa modestie, si le P. de Santi n'avait pris soin de nous dire que, en réalité, grâce à des adaptations et additions nombreuses, à des remaniements délicats, la traduction constitue vraiment une nouvelle édition que le P. de Santi appelle sa troisième édition.

Nous recommandons vivement aux curieux d'archéologie ce petit coin quasi inexploré de notre histoire liturgique.

La Vierge Marie présentée à l'amour du XX^e siècle, par l'abbé Joseph Lémann. — Tome II, *La Mère des chrétiens et la Reine de l'Eglise*. — Un vol. in-12 de 530 p., 3 fr. 50. — Paris, Lecoffre.

Le Prince des Apôtres. — Le disciple que Jésus aimait, par L. Masson. — 2 plaquettes de la *Petite Bibliothèque édifiante*, 32 p. in-12, 0 fr. 20. — Lyon, Vitte.

I. — Le tome I de la *Vierge Marie* de M. Lémann, annoncé ici au printemps dernier, montrait en Marie *la Vierge sans tache*, *la Mère de Jésus*, et *la Mère des douleurs*. Ce tome II établit ses titres de *Mère des chrétiens* et de *Reine de l'Eglise*.

La partie la plus neuve de ce travail est celle qui nous fait toucher du doigt l'influence excercée par Marie sur l'Eglise naissante, influence discrète, par respect pour la prédication des apôtres, mais influence réelle, « comme il convient à une mère qui, sans parler en public, remplit toute la maison de sa sollicitude ; » heureuse alliance de la vie contemplative et de la vie active, de la vie de Marthe et de la vie de Marie, comme semble l'indiquer la liturgie elle-même en assignant à la fête de l'Assomption l'évangile précisément des deux sœurs.

La seconde partie, avec le luxe de coloris biblique dont les abbés Lémann ont le secret, nous fait le tableau de la royauté de Marie, de ses fonctions royales à la table du Seigneur ou dans le développement du sacerdoce royal ou dans l'interprétation des divines Ecritures, de son cortège de vierges, de sa royauté au foyer domestique, de ses triomphes sur l'hérésie, de ses couronnements sur terre et en particulier de celui du 8 septembre 1900 dans la basilique de Fourvière.

II. — Deux nouvelles plaquettes à signaler dans la *Petite Bibliothèque édifiante* : la vie de saint Pierre et celle de saint Jean, d'après l'Ecriture Sainte et les données de la tradition.

Sur le Sinaï de la loi de grâce. Une page d'Evangile : saint Matthieu, v, 1-12, par A. Deneux, curé de Liercourt. — In-8 écu de 248 p., 3 fr. — Lyon, Vitte.

La femme mondaine, par Mgr Dupanloup. — VII^e^ édition, in-16 carré de 316 p., 4 fr. — Paris, Téqui.

Nos devoirs envers Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, par l'abbé S. Febvre. — In-18 de 486 p., 1 fr. 25. — Paris, Lethielleux.

I. — M. Deneux, curé au diocèse d'Amiens, a employé les loisirs de son ministère à étudier les béatitudes évangéliques. C'est un sujet fécond entre tous; et le titre même que l'auteur donne à son travail, le rapprochement qu'il institue entre le Sinaï et le Mont des Béatitudes, entre le Décalogue et la promulgation du grand *Sermon*, montre qu'il a compris toute la grandeur et la portée infinie des paroles évangéliques. Même après Mgr Landriot et M. Bolo, on trouvera bonheur et profit à méditer ces pages.

II. — Et parce que, pour les dames du monde, une grande source de bonheur et de paix est enfermée dans l'étude qui les déprend de tant de frivolités énervantes, impose silence au bourdonnement des mille petits riens et leur permet de recueillir la voix de Dieu, du Dieu des béatitudes, on ne cesse de réimprimer à leur usage les conseils de direction intellectuelle que leur adressait Mgr Dupanloup en si parfaite connaissance de cause. Il n'est pas jusqu'à l'exécution typographique qui ne doive être pour elles d'un charme tout attirant, avec ses pages toutes encadrées de vignettes et d'arabesques.

III. — Cette cinquième édition de l'opuscule de M. Febvre en représente le soixante-deuxième mille. L'auteur avait d'abord gardé l'anonymat, craignant que la modestie de son nom ne compromît le succès de l'ouvrage ; aujourd'hui c'est ce succès même qui triomphe de la modestie de l'auteur, simple curé de campagne, mais d'autant mieux au courant des besoins de la masse des fidèles. Il ne se livre pas à de doctes considérations sur les merveilles que la théologie admire dans ce mystère, le chef-d'œuvre de l'amour divin ; il écrit pour les fidèles, pour les âmes simples, il leur rappelle l'essentiel des vérités à connaître, des devoirs à pratiquer envers l'auguste Sacrement, et l'inespérée diffusion de ces pages est la meilleure preuve qu'il a su trouver le chemin de leur cœur et parler la langue qui leur convient.

Les clefs du Purgatoire, *recueil de prières*, par A. R. — Un vol. in-32 jésus, 2 fr. — Paris, Poussielgue.

Charmant livre de piété, d'un gracieux format. L'auteur ayant autrefois dressé pour son usage des tableaux ou calendriers d'indulgences pour chaque mois ou pour l'année, et voyant combien la pratique des indulgences était facilitée par cette méthode, conçut le projet de les faire connaître au grand nombre. Ce fut la cause et l'origine du livre.

C'est un recueil de prières, mais composé très particulièrement au point de vue des indulgences ; c'est une méthode de vie qui enseigne à en gagner beaucoup sans trop multiplier les prières et les œuvres, et qui embrasse seulement les plus répandues et les plus faciles. On s'y propose d'exciter le zèle en faveur des âmes du purgatoire et de leur venir abondamment en aide.

Il est divisé en six parties.

La première contient, en 134 pages, une admirable exposition de la doctrine de l'Eglise sur le purgatoire et les indulgences, doctrine puisée dans les anciens docteurs, saint Thomas, sainte Catherine de Gênes, Bossuet, et les meilleurs théologiens de nos jours. On y trouve leur langage avec leurs pensées, leurs sentiments et leurs noms. C'est ici surtout qu'éclate le mérite de l'auteur : ce beau travail donne un cachet unique à son livre et en est la meilleure recommandation. On ne saurait mieux allier la piété à la science théologique.

La deuxième partie contient les exercices habituels du chrétien, présentés dans des formules dont l'ensemble forme un trésor de piété et d'onction, et toutes choisies avec un goût exquis.

La troisième partie est un recueil de prières indulgenciées. Toutes les indulgences qui y sont mentionnées sont authentiques, uniquement puisées dans les ouvrages qui font autorité, étant approuvés par la Congrégation des Indulgences. De pieux exercices pour le chemin de la croix et pour le Rosaire terminent cette partie.

La quatrième offre un choix de prières pour remplir l'obligation de prier aux intentions de l'Eglise, imposée pour les indulgences plénières.

La cinquième traite des principales associations ou confréries, en faisant connaître leur but, les obligations qu'elles imposent et les indulgences dont elles sont enrichies.

La sixième enfin consiste en tableaux ou calendriers des indulgences que tout fidèle peut gagner par mois ou par année. C'est la plus courte, mais la plus utile, car un rapide coup d'œil jeté sur ces tableaux, avant ou après la messe où l'on communie, suffit pour rappeler les indulgences qu'on peut gagner ce jour-là.

Ce simple exposé est loin de faire soupçonner les richesses spirituelles contenues dans ce livre, entrepris uniquement par un grand zèle pour la gloire de Dieu, pour le soulagement des âmes du purgatoire, et pour la sanctification des fidèles.

Du berceau à la tombe, ou ensemble des préceptes à observer et des conseils à suivre pendant la vie pour être sûr d'aller au ciel. — 1 vol. de 136 pages in-16, sur très bon papier. — Broché, 0 fr. 50, franco 0 fr. 60; cartonné, 0 fr. 65, franco 0 fr. 80. — Chez M. le curé d'Ambonville, par Cirey-sur-Blaise (Hte-Marne).

Travailler pour l'enfance, c'est méritoire. « Ce que vous faites au plus petit, dit Jésus, c'est à moi que vous le faites. » Mais parler aux enfants le langage qui leur convient, c'est le secret des mères et des catéchistes parfaits, de ceux à qui un évêque répétait : « Soyez pères, soyez plus encore, soyez mères. »

Une pieuse catéchiste, « émue de l'avenir des pauvres enfants jetés dans le tourbillon de la vie avec les seuls soutiens d'une foi bien peu solide et d'une instruction religieuse insuffisante, » a pensé leur être utile en résumant les leçons et les avis du catéchisme dans un livre-souvenir.

« Prenant le petit enfant sur les genoux de sa mère, je le suis pas à pas à mesure qu'il grandit, appropriant mes conseils à ses différents âges, et lui rappelant ses devoirs *d'enfant, d'adolescent, d'époux* et *de père de famille.* Je ne le quitte qu'après lui avoir suggéré les moyens de bien mourir. »

De là cet opuscule « si élégant par l'édition, si précieux par la matière qu'il traite et par l'onction avec laquelle elle est traitée. » (S. E. le card. Rampolla).

« Rien n'est omis, ni exagéré, dans ces pages qui portent le caractère du véritable esprit chrétien et d'une sérieuse expérience de la vie : petit chef-d'œuvre de

sentiment, de raison, de foi et de piété bien comprise, où l'on trouve la sagesse d'un vieillard et la grâce d'un enfant. » Tel est l'avis de juges compétents.

Les six images-souvenirs du baptême, de la première communion, du mariage, de la naissance des enfants, des dernières années et du nécrologe, intercalées entre les cinq chapitres de ce petit livre en font un véritable livre de famille qui rappellera aux parents et aux enfants les grandes dates de la vie.

Donné comme souvenir aux premiers communiants, comme récompense aux persévérants, et déposé comme un charmant cadeau dans les plus humbles corbeilles de mariage, lu par l'enfant ou commenté par le prêtre pendant les retraites de première communion, relu au sein de la famille, et déjà répandu par milliers d'exemplaires, il sera, comme le prédisait Mgr l'évêque de la Rochelle en 1894, « le livre de l'espérance, puisqu'il tend à ranimer la foi et à en conserver les saintes pratiques. Le refuge de la foi religieuse est aujourd'hui dans la famille. Si le berceau est sanctifié par une éducation chrétienne, la tombe rayonnera d'espérance et le crépuscule de la vie terrestre sera l'aurore de la vraie vie. »

L'autre vie, par Mgr Méric. — Deux vol. in-12 de XXII-402 et 472 p., 6 fr. — Paris, Téqui.

Vers l'éternité, par l'abbé Poulin. — Un vol. in-12 de 423 p., 3 fr. 50. — Paris, Téqui.

Mgr Méric donne la douzième édition de son *Autre Vie;* et ce beau chiffre n'étonnera pas ceux qui savent avec quelle rigueur philosophique et quelle éloquence tout ensemble l'auteur traite ces difficiles questions autour desquelles les systèmes humains et les superstitions de tous les âges ont accumulé tant de préjugés et d'hypothèses.

M. Poulin compte autant d'admirateurs enthousiastes que la *Croix* a de lecteurs ; et c'est ce qui explique comment son livre, au bout d'un an à peine, arrive à sa seconde édition. A ceux de nos amis qui ne le connaîtraient pas encore, rappelons qu'il développe, en ses vingt-neuf chapitres et dans une langue toute claire, toute simple et familièrement aimante, ces grandes idées de douleur, de lutte, d'expiation, de mort, d'espérance, d'amour, qui emplissent notre âme en ses heures de recueillement et de possession d'elle-même et lui ouvrent des perspectives précises « vers l'éternité. »

Deux martyrs carmes déchaussés : les bienheureux Denis de la Nativité et Rédempt de la Croix, par le P. Thomas de Jésus, du même Ordre. — In-18 jésus de 210 p., avec gravure, 1 fr. 50, *franco* 1 fr. 75. — Paris, Bloud et Barral.

C'est l'histoire des deux martyrs béatifiés par Léon XIII le 10 juin dernier. Le premier était prêtre, le second frère convers. Tous deux versèrent leur sang pour la foi de Jésus-Christ et sur leur refus d'embrasser la loi de Mahomet, à Sumatra, le 29 novembre 1638.

Le B. Denis, le principal personnage de ce livre, était Français et Normand, né à Honfleur, où existent encore des membres de sa famille ; et c'est une histoire bien attachante que celle de ce marin, pilote-major des flottes portugaises de l'Inde, qui s'embarqua rêvant un avenir de gloire et couronna, à trente-huit ans, une carrière aventureuse autant que rapide, par la profession religieuse, le sacerdoce et le martyre.

L'abdication, *roman social,* par G. d'Azambuja. — Un vol. in-12 de 300 p., 3 fr. 50. — Paris, Briguet.

La démocratie et les démocrates chrétiens, par l'abbé Naudet. — Un vol. in-12 de 310 p., 3 fr. 50. — Paris, Briguet.

I. — Vous comprenez bien que M. Gabriel d'Azambuja, qui est en train de devenir l'un des princes du journalisme contemporain et qui déjà rappelle aux lecteurs de l'*Univers* le Veuillot des meilleurs jours, le Veuillot de *Çà et là* ou des *Odeurs de Paris*, vous comprenez bien, dis-je, que cet homme ne s'est pas amusé, pour ses débuts dans la littérature d'imagination, à vous servir un roman romanesque, à l'usage de jeunes filles ou jeunes gens plus ou moins madrigalesques.

Un journaliste a toujours besoin de se mettre quelqu'un sous la dent ; et quel gibier de choix que toute cette « aristocratie de la disgrâce » qui se prélasse à travers les salons parfumés ou l'empestement des villes d'eaux, vieilles barbes et frêles jeunesses, revenants de la chouannerie et échappés de l'école de droit, pessimistes sombres ou gentils faiseurs de calembours, vieux militaires qui ne connaissent que le sabre pour trancher les difficultés, vieux magistrats férus de droit romain et ahuris devant les Encycliques de Léon XIII non moins que devant les revendications des socialistes, jeunes Nemrods qui arrivent aux meetings électoraux comme à un rendez-vous de chasse et ne voient dans les républicains qu'un magnifique gibier à forcer, et tout un musée d'archéologues et de poètes qui ne rêvent qu'horizons de monarchie fleurdelysée et de féodalité caracolante !...

« J'admire les braves gens qui ont le courage de se jeter dans la politique, mais, ce courage, je ne me le sens pas... Je n'ai pas l'estomac qu'il faut pour digérer les tracas particuliers de ce genre d'existence. On est trop sûr de coudoyer des gens malpropres ! On est trop souvent obligé de traiter d'honorables et de chers collègues des gens que l'on sait pertinemment être des voleurs. Et puis, la cohue des solliciteurs !... J'ai ma famille à élever, mes cultures à diriger, des expériences agricoles à surveiller... » *Juga boum emi, uxorem duxi...*

La manie d'abdiquer a commencé par les rois ; mais comme la contagion a gagné rapidement ! et comme se vérifie toujours le vieux proverbe *Regis ad exemplar!* Faudra-t-il en revenir à la vieille loi de Périclès (ou de Pisistrate) punissant de mort tout citoyen qui n'aurait pas pris parti dans les discordes civiles ?

II. — M. Naudet est un noble esprit et une grande âme, travailleur infatigable, lutteur toujours sur la brèche, et soumis avec une docilité d'enfant aux moindres indications de l'Eglise. Avec cela, on est toujours sûr, quand on tient une plume de journaliste, de faire du bien et de combattre le bon combat. Mais le journalisme a ses écueils, et peut-être n'est-il pas une école suffisamment complète et calme quand on veut aborder, sous la forme du livre, les délicates questions d'ordre doctrinal que soulève l'organisation de la société moderne et de la démocratie nouvelle.

La question de la *démocratie chrétienne* touche à des questions théologiques de la plus haute importance : origine et exercice du pouvoir civil, rapports de la société civile et de l'Eglise, droits des associations, intervention de l'Etat dans les questions sociales, formes du gouvernement, justice dans les rapports entre patrons et ouvriers, etc. Impossible de traiter à fond de la démocratie au sens vraiment catholique sans être guidé sur tous ces points par une solide et sûre théologie.

Le grand danger, au point de vue théologique, est de confondre les nécessités du moment présent avec les principes qui sont de tous les temps, et de mettre en thèse ce qui n'est vrai que pour l'hypothèse présente. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, nous pouvons et nous devons réclamer en faveur de la vérité les libertés qu'on accorde en principe à toute opinion, même à la plus fausse. Mais nous ne pouvons admettre en principe comme bonne la liberté de l'erreur, ni les autres libertés que l'Eglise trouve mauvaises et qu'elle ne tolère que « pour de justes causes. » Ce qui nous est permis et ce que nous devons faire, c'est que « là où les usages ont mis ces libertés en vigueur, nous nous en servions pour faire le bien. » (Encycl. *Libertas).*

Faute d'avoir fait cette distinction, quelques démocrates chrétiens ont été entraînés à présenter comme principes absolus des solutions que seule la nécessité présente a rendues nécessaires. De là des exagérations, des généralisations fâcheuses, des manières de dire au moins inexactes.

Ajoutez à cela les indéterminations sous lesquelles se présentent des affirmations susceptibles de sens très divers ; vous comprendrez qu'il puisse y avoir lieu de ne pas accepter sans contrôle sérieux les affirmations les plus spécieuses.

Aussi ne souscririons-nous pas sans réserve ou au moins sans demander quelques explications à diverses assertions de M. l'abbé Naudet qui paraissent avoir quelque affinité avec les doctrines du libéralisme doctrinal condamné par Pie IX et Léon XIII.

« La démocratie dans le gouvernement est un signe de progrès... Nous sommes et nous restons persuadé de la *supériorité de la forme démocratique sur toutes les autres formes sociales*, et nous saluons cette forme comme une conséquence naturelle du progrès par l'Evangile. » (p. 282). Supériorité qu'il ne serait assurément pas facile de démontrer pratiquement sur le terrain de l'histoire ; supériorité théorique peut-être, et encore, étayée souvent d'arguments qui impliquent une certaine négation du péché originel ; supériorité que l'on fait découler de l'Evangile, oui, si l'Evangile devait jamais supprimer en ce monde toutes les suites du péché originel...

« Le respect pour la liberté et la dignité humaines qui se trouve à la base de toute vraie démocratie, n'est-il pas, d'ailleurs, conforme à la conduite de Dieu sur nos âmes et sur son peuple, ainsi que nous pouvons le voir en étudiant notre vie et en lisant l'histoire sacrée ? Dieu n'agit point sur nous par la violence ; il demande même une délibération de notre part, toutes les fois qu'il s'agit d'accomplir sa loi sainte... » (p. 283). Alors, supprimez-vous toute puissance coercitive dans l'Eglise, dans la société, dans la famille même ? Comment un homme de la valeur de M. Naudet s'oublie-t-il à ressusciter ce parallèle entre l'action de la grâce divine et l'action des pouvoirs humains, si cher aux libéraux d'il y a cinquante ans, mais que l'on croyait si définitivement usé ? Comment s'oublie-t-il à avancer que Dieu, dans l'histoire du peuple juif, s'est refusé « à employer sa puissance pour nous faire accomplir, dans l'ordre moral, des actes que notre volonté n'accepte pas ? »

L'autorité de Savonarole, « le grand démocrate dominicain, » ne fait pas très heureuse figure en pareille matière (p. 285), — non plus que celle de Lamennais et de l'*Avenir* (p. 102), ou de Lacordaire, de Montalembert et de leurs amis, « disciples plus sages que le maître et qui, formés par lui, ne le suivirent pas dans ses errements » (??) (p. 104), — non plus que celle de M. de Falloux ou de Mgr Dupanloup, dont la fameuse phrase « Nous acceptons, nous invoquons les principes et les libertés de 1789 » ne comptait pas sur ce renouveau de popularité (p. 99).

Les illusions sont un beau défaut, le défaut des belles âmes, mais tout de même un défaut ; et M. Naudet n'y échappe pas complètement : « Nous sommes déjà à mille lieues du césarisme, et c'est précisément le développement de l'instinct démocratique qui rendra le césarisme de moins en moins possible au milieu de nous. César pourrait peut-être encore s'imposer, mais les jours de son règne seraient bientôt comptés. Il disparaîtrait pour ne plus revenir ; la conscience humaine, plus développée et d'accord en cela avec le sentiment chrétien, *ne veut plus se soumettre à des lois qu'elle n'accepte pas.* » (p. 292). Quelle est encore cette théorie nouvelle de l'obéissance, de la conscience érigée en tribunal suprême ? et tout cela « d'accord avec le sentiment chrétien ? »

Nous n'insistons pas. Ces quelques citations suffisent à montrer combien l'étude approfondie des principes est nécessaire en notre époque, même aux journalistes, et combien la théologie, non moins que la piété, est utile à tout.

L'Avocat du Clergé (Supplément — mai 1900). — Une plaq. in-12 de 90 pages. — Paris, Lethielleux, 1900. — Prix : 1 franc.

Nous avons annoncé dès son apparition, et recommandé à nos lecteurs, l'excellent ouvrage de droit administratif ecclésiastique : *L'Avocat du Clergé*. Depuis lors (1897), des nouveautés sont survenues qui rendaient nécessaire l'adjonction d'un supplément à la première édition. C'est ce supplément que publie aujourd'hui la librairie Lethielleux. Il va sans dire que ceux qui possèdent déjà le volume principal devront se procurer cet appendice, sous peine de rester quelque peu en arrière en fait de discipline civile-ecclésiastique.

Ce petit volume peut aussi très bien s'acheter à part. Il offrira, à lui tout seul, des éléments intéressants d'instruction sur les modifications survenues pendant ces trois dernières années, du côté civil (gouvernement, tribunaux, jurisprudence), dans la pratique du droit dit civil-ecclésiastique.

Ces modifications et nouveautés, bonnes à connaître, utiles à avoir sous la main dans un petit résumé clair et fort complet, concernent principalement : *les cérémonies extérieures du culte* (les processions, le port du viatique, les plantations et enlèvements de croix) ; *les ministres du culte* (traitement, propriété des cierges de première communion, opération césarienne, exercice de la pharmacie, diffamation) ; *les circonscriptions ecclésiastiques* (propriété des églises, subventions, souscriptions) ; *les presbytères* (propriété, actions en justice) ; *les fabriques* (révocation de serviteurs, autorisation de plaider, régisseur, comptabilité, amendes) ; *libéralités aux établissements ecclésiastiques* (distribution par le curé d'un legs fait aux pauvres) ; *les inhumations et pompes funèbres* (une foule de questions pratiques de détail, entre autres le monopole) ; l'*enseignement libre* (ouverture d'école libre, laïcisation) ; *patronages* (droit des pauvres, droit de représentation des œuvres dramatiques).

Le mariage religieux et les procès de nullité, par l'abbé A. Boudinhon. — Une plaq. in-12 de 70 pages. — Paris, Lethielleux, 1900. — Prix : 1 fr.

Cette brochure est la reproduction améliorée d'un article publié dans l'*Université catholique de Lyon*. M. Boudinhon a eu raison de croire que cette vulgarisation rendrait service, en rappelant la doctrine de l'Eglise sur le mariage et en donnant au public catholique des notions exactes sur les procès en nullité de mariage religieux. Ces sortes de procès sont trop souvent l'occasion de critiques et d'accusations injustes contre l'Eglise et les tribunaux ecclésiastiques. Il était utile d'exposer brièvement, à l'usage des lecteurs de bonne foi, ce qu'il est important de connaître au sujet des procès de nullité du mariage qui se traitent dans nos évêchés et en cour de Rome. C'est là certainement la meilleure réfutation des reproches et des calomnies trop répandues.

Est-il besoin d'ajouter que la haute compétence canonique du savant professeur de l'Institut catholique de Paris est une garantie de premier ordre pour l'exactitude des précieux renseignements qu'offre ce très clair opuscule à tous ceux que peut intéresser la question des procès en nullité de mariage devant les officialités diocésaines et en cour de Rome ?

Pensées philosophiques du Dr J. Fournet, publiées par J. Gardair. — Un vol. in-8° de 440 pages. — Paris, Lethielleux, 1900. — Prix : 7 fr. 50.

Un pieux et savant médecin, J. Fournet, philosophe profond à ses heures, a laissé des manuscrits tout remplis du labeur de ses pensées. M. Gardair a recueilli le précieux héritage et offre aujourd'hui au public la quintessence de ces « pensées philosophiques. »

Il y aurait beaucoup à reprendre comme détail d'orthodoxie dans ces pages assez libres d'un penseur qui fut spiritualiste, chrétien même dans les grandes lignes et la tournure générale de son esprit, mais, en somme, ni théoriquement ni pratiquement catholique. M. Gardair a d'ailleurs la loyauté d'en prévenir son lecteur.

Malgré cela, l'œuvre du Dr Fournet, quoique un peu bizarre dans son plan, ne laisse pas que de présenter beaucoup d'intérêt, ne fût-ce que pour montrer comment, par le seul fait de sa raison droite et honnête, un homme sage et intelligent peut arriver à d'excellentes conclusions sur beaucoup de points en matière de méditations philosophiques. Le Dr Fournet avait beaucoup lu, on s'en aperçoit ; sa philosophie, ou plutôt ses idées philosophiques, s'en ressentent ; de là, par exemple, de belles pages qu'on dirait inspirées par le plus pur aristotélisme, et d'autres aussi où brille d'un bon éclat la doctrine de l'exemplarisme platonicien.

Le positivisme chrétien, par André Godard. — Un vol. in-8 de 374 p., 5 fr., *franco* 5 fr. 50. — Paris, Bloud.

L'auteur de ces pages, connu autrefois dans la littérature mondaine, est aujourd'hui bénédictin. Sous forme d'apologie, c'est une véritable autobiographie qu'il nous présente; c'est l'histoire de son âme, des erreurs de son esprit, des voies par où Dieu l'a ramené à la lumière. Ces erreurs ont été multiples : on verra passer dans ces pages comme en un raccourci saisissant les conceptions philosophiques, les préjugés instinctifs, les météores pseudo-scientifiques dont le prestige a tant illusionné les gens de notre âge.

A côté du mal, le remède. Dom Godard a éprouvé ce que l'erreur a de séduisant; Dieu lui a fait la grâce d'en comprendre aussi le côté faible et fragile. Car c'est toujours à la grâce divine qu'il faut faire appel en matière d'apologétique. Rien ne sert de convaincre, disait déjà le cardinal Duperron; il faut persuader, et ceci n'est pas l'œuvre de l'homme, comme le note fort judicieusement dom Godard en tête de ces pages :

« La meilleure apologétique ne convertira jamais l'homme qui ne prie pas avant de croire... *Imagination!* répliquais-je naguère (heureusement avec amertume) à qui me parlait de la grâce. J'ai reconnu en elle un fait aussi évident que l'assistance physique d'un bras... A qui ouvre la Bible avec le secret désir de la trouver mensongère, le sens réel en restera caché... Priez. Demain ou plus tard, la foi vous révélera la face des concepts dont vous ne voyiez que l'envers. Qui sont les damnés? Ceux qui n'aiment pas. A qui aime, Dieu enverra toujours quelque moyen de la foi... » (p. 15-16).

L'auteur a traité plus à fond certaines questions, comme les sommeils de l'âme, le monogénisme, l'hypothèse darwinienne, le miracle et les phénomènes surnormaux, les vérités contenues dans le mythisme antique, dans l'ésotérisme et le culte des morts, les rapports du baalisme avec la religion ophique, la révélation primitive et la révélation mosaïque, etc.

Mais, nous le répétons, ce qui fait principalement le mérite et le caractère original de cet essai apologétique, c'est ce qu'elle a de vivant et de vécu; et c'est par là qu'elle ira le plus sûrement et le plus efficacement à l'âme de nos contemporains.

Le dogme chrétien dans la religion juive, par l'abbé Saubin, vicaire à Notre-Dame de Plaisance. — In-12 de 64 p., 0 fr. 60. — Paris, Bloud et Barral.

M. Saubin, l'auteur du *Talmud* et de la *Synagogue moderne*, établit, dans ces pages, la parfaite conformité des dogmes chrétiens de l'unité de Dieu, de la Trinité des Personnes, de l'Incarnation, de l'immortalité de l'âme, avec les antiques croyances juives. Sur la Trinité en particulier, il trouve, dans les traditions rabbiniques, les explications les plus frappantes du nom même de Jéhova. On sait qu'en hébreu ce nom est formé de *quatre* lettres, mais n'en comprend que *trois* différentes, puisque la quatrième n'est que la seconde répétée : la première, *iod*, désigne le principe premier; la seconde, *he*, appelée *la mère*, parce que la vertu divine qu'elle dénote produit, avec celle qui est audessus d'elle, une autre vertu divine; la troisième, *vau*, a pour caractère de lier par un lien d'amour (le *vau* sert de conjonction copulative en hébreu); enfin, le *he* final est la même lettre que le *he* du milieu, la seconde personne incarnée : « il y a deux *he*, dit le Zohar, l'un céleste, l'autre terrestre, et c'est toujours la même personne. » — Ailleurs on nous apprend que l'ancienne synagogue indiquait la divinité par la lettre *Schin*, qui n'est autre chose que trois points réunis par une ligature; — etc.

La théologie étaie les dogmes chrétiens sur d'autres preuves; mais ces vestiges de la tradition juive n'en sont pas moins intéressants et précieux.

La science et les faits surnaturels contemporains. *Les vrais et les faux miracles*, par le P. Lescœur, de l'Oratoire. — Un vol. in-12 de 280 p., 3 fr. — Paris, Roger et Chernoviz.

La première édition de cet ouvrage a été épuisée en moins de deux ans, et le P. Lescœur nous donne aujourd'hui la seconde, « entièrement refondue et considérablement augmentée, » mots qui n'expriment pas une vaine formule, car c'est vraiment d'un ouvrage nouveau qu'il s'agit. Peu de sciences sont dans un mouvement aussi actif et aussi tourbillonnant que l'occultisme sous toutes ses formes; et ce n'est pas trop de toute la pénétration et de toute la souplesse du P. Lescœur pour se tenir au courant de tout et suivre le diable partout. Le temps est loin où l'on érigeait en loi scientifique l'ignorance absolue de tout ce qui dépasse les forces de la nature, où Renan niait énergiquement qu'on ait jamais pu saisir, dans la trame des faits de ce monde, la trace d'une intervention quelconque d'une autre intelligence que l'intelligence de l'homme. Voilà que les spirites et occultistes de toute nuance ne se comptent plus par milliers, mais par millions. Ils couvrent les deux mondes. Ils les inondent de leurs écrits, de leurs Revues, de leurs Congrès. Et les mêmes savants qui refusaient hier de regarder les miracles de l'Evangile et de l'histoire de l'Eglise, se pressent en foule aujourd'hui autour des tables tournantes, des mediums, des somnambules, des hypnotisés, et constatent, à leur grande stupeur, certains faits en tout analogues à ceux qu'ils dédaignaient comme de pures rêveries ou hallucinations, quand on ne les leur présentait encore que dans nos annales religieuses.

C'est la revanche de Dieu. Et c'est une invitation providentielle, une sorte de sommation adressée à la science, non pas encore de croire à l'Evangile, mais d'étudier l'Evangile, et, l'étudiant attentivement et loyalement, d'arriver, moyennant cette grâce de Dieu qui accompagne toute âme sincère, à l'acte de foi.

C'est la confirmation du beau mot du P. Gratry : « La critique, a-t-on dit, a pour essence la négation du surnaturel. Et moi je dis : *l'essence de la critique c'est l'attention* » : mot qui n'est d'ailleurs que la traduction d'une simple et profonde parole de saint Augustin : « *Secretum Dei intentos debet facere, non adversos* : Tout secret divin doit exciter en nous l'attention, non la défiance. »

Cette attention que nous demandons aux savants incrédules, ils ont le droit d'y prétendre pour eux-mêmes et pour le fruit de leurs travaux loyalement menés. On ne la leur a pas toujours assez accordée, de notre côté. Et c'est pourquoi nous sommes heureux de rendre hommage au ton de parfaite courtoisie et de conciliation qui distingue l'ouvrage du P. Lescœur, digne d'ailleurs, pour la sûreté critique et la précision scientifique, de prendre une place d'honneur à côté des travaux célèbres des docteurs Hélot et Imbert-Gourbeyre, de Mgr Méric, des PP. Coconnier et Touroude, de MM. Elie Blanc et Gombault.

Sainte Foy, *vierge et martyre*, par MM. les abbés A. Bouillet et L. Servières. — Un volume in-4 de 800 pages, illustré de 6 héliogravures et 18 gravures hors texte, de 213 gravures dans le texte. — Prix : 30 fr. — Rodez, E. Carrière, éditeur.

C'est une sainte bien intéressante que sainte Foy, par ce que nous connaissons de sa vie, de son martyre et de ses miracles. Elle naquit dans les dernières années du IIIe siècle. Elle dut à sa nourrice de devenir chrétienne. Toute jeune, — la reconnaissance de ses reliques faite une dernière fois le 29 septembre 1878 constate qu'elle n'avait que de 12 à 16 ans, — elle unit la palme du martyre à celle de la virginité. Depuis sa mort jusqu'à nos jours elle apparait comme thaumaturge exceptionnellement féconde. Sa glorieuse passion se rattache aux premières origines de l'église d'Agen; elle est intimement liée à celle de saint Caprais, évêque ou au moins prêtre de cette même ville. Une basilique fut élevée au commencement du Ve siècle par l'évêque Dulcidius sur le lieu de son martyre. Les Agennais étaient fiers de leur trésor qui avait échappé aux ravages des Maures; mais au IXe siècle le corps de sainte Foy prit le chemin de l'abbaye de Conques, dans le Rouergue, d'une manière assez étrange. Les moines de Conques députèrent un des leurs, Aronisde, qui s'insinua dans la confiance des gardiens de la basilique et, au bout de dix ans de préparation, réussit à enlever les précieuses reliques qu'il porta à son abbaye. Si des avertissements célestes leur inspirèrent le dessein de se procurer le corps de sainte Foy, ils ne leur conseillèrent certainement pas le moyen qu'ils employèrent. A Conques, au

milieu des gorges inaccessibles du Rouergue, le corps de sainte Foy était plus en sûreté que dans un pays exposé aux incursions. C'est à Conques que les nombreux pèlerins de sainte Foy sont accourus pour la vénérer et pour implorer sa puissance auprès de Dieu. Il fallut pour les recevoir élargir le monastère et construire dès le XI^e^ siècle la vaste et magnifique église qui fait encore l'admiration des visiteurs.

Les miracles se multiplièrent. Un chroniqueur du commencement du XI^e^ siècle, Bernard, dans son *Livre des miracles* de sainte Foy, adressé à saint Fulbert, évêque de Chartres, en raconte plus de cent. On y voit que si la jeune sainte se montre pleine de bonté pour tous ceux qui l'implorent, elle mêle quelquefois à ses faveurs l'enjouement qui convient à son âge : de là ce qu'on a nommé les « badinages de sainte Foy : » les grandes dames qui voulaient soustraire à ses demandes leurs parures précieuses, s'apercevaient que la sainte ne se laissait pas surpasser en finesse. Ces récits naïfs, reproduits intégralement dans le volume, sont fort intéressants.

Le culte de sainte Foy se répandit dans tout l'Occident; il fut porté jusqu'en Orient; mais il fleurit surtout en France : une carte indique les diocèses et les localités où la sainte a des églises ou des chapelles.

La Révolution qui a semé partout les ruines a dispersé les moines de Conques; les richesses du trésor ont été sauvées par les habitants qui les enfouirent, et les exhumèrent quand la tourmente fut passée. Le monastère abandonné et détruit en partie a été repeuplé de moines : le cardinal Bourret, évêque de Rodez, y a établi les Prémontrés. L'église qui menaçait ruine et que le conseil municipal, ne pouvant l'entretenir, se préparait à renverser sauf une partie destinée à servir d'église paroissiale, a été restaurée. C'est au cours des travaux de restauration que fut découvert le reliquaire en cuir chargé de plaques et d'émaux qui contenait les reliques de sainte Foy. Mgr Bourret en fit à deux reprises la reconnaissance et en célébra solennellement la translation. Elles sont maintenant sous la garde des religieux de Conques qui desservent la paroisse.

Les historiens de sainte Foy nous donnent, avec vues, le détail et la description des monuments relatifs à sainte Foy, des objets se rapportant à son culte ou appartenant au trésor de Conques. Ils se sont amplement documentés; ils n'ont point épargné les recherches et les voyages; ils ont fait œuvre d'historiens, de critiques et d'archéologues. Leur ouvrage, remarquablement imprimé, est un vrai monument élevé à la gloire de l'aimable sainte à laquelle ils ont consacré leur travail [1].

Lettres à des religieuses, d'après M^me^ de Maintenon, publiées par le P. Libercier, dominicain. — In 24 allongé de XVII-318 p. — Prix : 1 franc. — Paris, Téqui.

[1] Les deux auteurs de *Sainte Foy* sont déjà très avantageusement connus du public. Voici les titres de leurs diverses publications : ABBÉ SERVIÈRES, *Guide du pèlerin à Sainte-Foy-de-Conques*, Rodez, Carrère, 1878, in-12; — *Histoire de l'Eglise du Rouergue*, Rodez, 1874, in-8; — *Histoire de saint Amans*, Rodez, 1885, in-12; — *Histoire de saint Hilarian*, Rodez, 1883, in-12; 1895, in-4; — *Histoire de sainte Foy*, 4^e^ édition, Rodez, Carrère, 1879, in-12; — *Histoire de sainte Foy*, Rodez, 1896, in-12; — *Marie-Madeleine*, Rodez, Carrère, 1900, in-12. — ABBÉ BOUILLET : *L'église et le trésor de Conques (Aveyron)*, Mâcon, 1892, in-12; — *L'église Sainte-Foy de Conches (Eure) et ses vitraux*, Caen, 1889, in-8; — *Le jugement dernier dans l'art aux douze premiers siècles* (Extr. des *Notes d'art et d'archéologie)*, 1894, in-4; — *Liber miraculorum sancte Fidis*, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de Schlestadt, Paris, Picard, 1897, in-8; — *Sainte-Foy-de-Conques, Saint-Sernin-de-Toulouse, Saint-Jacques-de-Compostelle* (Extr. des *Mémoires de la Société nat. des Antiquaires de France*, t. LIII), 1893, in-8; — *Un manuscrit inconnu du* Liber miraculorum sancte Fidis (Extr. des *Mémoire de la Société nat. des Antiquaires de France*, t. LVIII), 1899, in-8; — *Un problème d'orfèvrerie* (Extr. des comptes rendus de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, XXIII^e^ session), 1899; — *Les églises paroissiales de Paris.*

La Religieuse parfaite, *ou la piété dans le cloître.* Instructions familières par le P. Billecocq, dominicain. Nouvelle édition revue et augmentée par le P. Bourgeois. — In-18 de XV-344 p. — Prix : 2 fr. — Paris, Lethielleux.

Les Etapes d'une vocation, par M^me^ Henriette Large. — Un vol. in 12 de 295 p. — Prix : 3 fr. — Paris, Briguet.

La première Hostie, par M^me^ Henriette Large. — In-18 de 242 p. — Prix : 1 fr. 25. — Lyon, Vitte.

Ma conversion, par la baronne de Kœnneritz. — Un vol. in-12 de XII 166 p. — Prix : 2 francs — Paris, Téqui.

Le comte Dubosc de Pesquidoux. *Etude et souvenirs personnels*, par Henri Lasserre de Monzie. — In 8 de 43 p. — Paris, typographie Plon.

I. — Madame de Maintenon, une des grandes calomniées du siècle précédent, est aussi l'une des grandes réhabilitées du XIX^e^ siècle, qui aura été le siècle des réhabilitations et qui pour cela méritera de trouver quelque indulgence au jugement de Dieu et de l'histoire.

Malheureusement tout le monde n'a pas le temps ni la faculté de lire ses douze volumes d'*Œuvres*, qui renferment des trésors.

Aussi le P. Libercier a-t-il été heureusement inspiré de mettre à notre portée, sous format commode, des extraits des *Œuvres* de la noble dame, harmonieusement groupés. C'est ainsi qu'il nous a donné successivement les *Religieuses enseignantes*, *En entrant dans le monde*, l'*Education des jeunes filles*. Aujourd'hui nous recevons les *Lettres à des religieuses*. On ne s'attendait pas à voir M^me^ de Maintenon en posture de maîtresse des novices. Et cependant elle n'y eût pas été déplacée. Quand on lit ces instructions, écrivait déjà au siècle dernier le célèbre Languet de Gergy, on croit lire celles d'une Mère de Chantal inspirant à ses filles cette charité, cette humilité, cette simplicité de pratique selon l'esprit de l'Evangile, dont son Ordre a fait son principal caractère. Et l'éloge n'a rien d'exagéré. C'est chose touchante de voir avec quelle sagesse, avec quelle sollicitude elle entre dans le détail des défauts, des vices, des imperfections de ses filles, les encourage, les reprend, les console selon leurs besoins, leurs dispositions, toujours sur un ton assaisonné de cette douceur modeste, de cette franchise et de ces grâces qui ne la quittent jamais :

« Vous ferez de grands progrès dans la piété, si vous joignez la droiture et la simplicité à la disposition où Dieu vous met d'être tout à lui; sa miséricorde est si grande qu'il s'accommode de tout ce qui est sincère... Quand nous avons à contribuer au salut des autres, nous avons un grand besoin de cette droiture que je désire tant chez vous. »

« Qu'il est bon de se laisser conduire à Dieu! La piété consiste dans cet abandon à la volonté de Dieu, pourvu que nous vivions dans la pratique continuelle des vertus. »

« Tout m'est étranger, et mes plus proches parents me sont moins chers que la dernière des bonnes filles de la communauté. Rien ne m'est plus cher que mes enfants; j'en aime tout, jusqu'à leur poussière. »

« Ne soyez point pointilleuse avec vous-même; Dieu ne l'est pas pour vous... La grâce n'est pas incompatible avec la dévotion dans les personnes de notre sexe. »

« Mettez à profit la lumière et la droiture que vous avez reçues... Vous avez, grâce à Dieu, la conscience trop délicate pour n'avoir pas de la peine quand vous manquez; essayez donc de la joie qu'il y a dans l'accomplissement de tous ses devoirs. »

« On peut vivre austèrement et déplaire à Dieu; on ne lui déplaît jamais quand on est charitable et humble. »

II. — Tout le monde n'était pas janséniste au grand siècle, comme vous voyez. Le P. Billecocq vous en fournira une nouvelle preuve dans ses Instructions sur *la Religieuse parfaite*, qui remontent à l'année 1673.

Deux parties dans ce substantiel traité, la première

traitant « des pratiques intérieures et extérieures de la Religion, » et la seconde « de l'esprit dans lequel il s'en faut acquitter, » et l'on vous y parle de la communion fréquente ni plus ni moins que s'il n'était pas question de jansénisme par le monde :

« La Religion représente plus parfaitement qu'aucun autre état la vie des premiers chrétiens : elle la représente surtout en ce que, à l'imitation des premiers chrétiens qui communiaient presque tous les jours, *les Religieuses ne le font pas moins souvent.* » Ceci s'imprimait à Abbeville en 1673, et à Paris en 1689. Vous voyez que le jansénisme n'a pas été aussi rapidement ni aussi universellement maître de la situation que le prétendent les généralisateurs à outrance. Notez que le P. Billecocq était, non pas jésuite, mais dominicain, c'est-à-dire de l'Ordre que ces mêmes généralisateurs, à raison du thomisme de ses docteurs, aiment à représenter comme plus ou moins inféodé aux tendances jansénistes.

Au traité du P. Billecocq, le P. Bourgeois a ajouté une série de méditations solides (dix-sept) pour retraite de religieuses.

III. — Quelle touchante autobiographie que ces *Etapes d'une vocation!* L'appelée de Dieu, l'élue du Carmel, c'est la fille de Mme Henriette Large, à travers quelles émotions tour à tour chantantes et gémissantes! Et puis, après la fille, c'est la mère, qui prend son vol à son tour vers le Carmel... De tels livres ne s'analysent pas; toutes les délicatesses du cœur maternel et toutes les harmonies de la grâce y forment le concert le plus céleste qu'il soit possible ici-bas de rêver.

« O mon enfant bien-aimée, en attendant la suprême envolée qui me jettera dans tes bras, laisse-moi te remercier, car ce sont tes prières et tes sacrifices qui ont étendu jusqu'à mes épaules le blanc manteau que tu portes!...

« N'est-il pas des sacrifices du soir sur lesquels le soleil couchant jette encore bien des charmes? Car, qu'importe si les fleurs sont tardives! Pour le Maître qui les regarde et qui les foule sous ses pas bénis, ne sont-elles pas des fleurs aussi? » (p. 291).

IV. — Faut-il s'étonner que *Première Hostie*, ce chef-d'œuvre d'une plume si délicate, ait vu sa première édition s'enlever en moins d'un an? La seconde, que nous annonçons aujourd'hui, reproduit sans changement les douze chapitres de la première, avec la ravissante histoire qui suit chacun d'eux. A signaler surtout l'exquis *Chemin de croix des enfants de la première communion* (p. 169-186).

V. — Cédant à de hautes instances, et avec les encouragements du cardinal Rampolla et de Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, Mme de Kœnneritz écrit le récit de sa conversion : les premiers appels de la grâce, les préjugés, la Bible, les beautés de la liturgie catholique, la divine « humanité » du clergé catholique comparé au clergé protestant, la dévotion à la sainte Vierge, le dogme de la Communion des saints, la fascination et l'horreur tout ensemble de la confession. Que de réflexions suggèrent tous ces chapitres! et quelle apologie, vivante et vécue, du catholicisme!

VI. — M. Lasserre a recueilli, dans une plaquette de luxe tirée surtout à l'usage de la famille, d'édifiants souvenirs sur la vie du noble comte qui restera, dans l'histoire de la littérature religieuse, l'auteur de *L'Immaculée Conception. Histoire d'un dogme.* Çà et là, quelques noms d'illustres amis émergent de ces pages et réjouissent l'œil du lecteur : Laurentie, Louis Veuillot, Ernest Hello, Georges Seigneur, etc.

Les Chanoinesses de Remiremont pendant douze siècles, 620-1792, par la comtesse de Béduer (Marguerite de Lostanges). —Un vol. in-8o de XIII-304 pages, avec portraits. — Prix : 3 fr. 50. — Paris, Téqui.

Tout le monde a entendu parler et rire des chanoinesses de l'ancien régime ; peu ont eu l'occasion ou pris la peine de se faire des notions justes. Les romanciers ont créé un type littéraire de chanoinesse vieille fille, généralement acariâtre et invariablement ridicule, qui a surtout existé dans leur imagination. Avant de vieillir, une chanoinesse est jeune, comme toutes les autres femmes, et il n'est nul empêchement canonique à ce qu'elle soit aimable et belle : l'auteur de ces pages, Marguerite de Lostanges, enlevée par la mort au moment de publier son livre, en fut une preuve vivante.

Elle fut en effet, dans la fleur de sa jeunesse, investie des insignes de dame noble du chapitre de Sainte-Anne de Münich. Car, c'est encore là une chose ignorée de nos romanciers et de leurs lecteurs, il y a encore des chanoinesses de par le monde : la traditionnelle Allemagne a conservé pieusement ce vestige du passé, et c'est à des chapitres d'outre-Rhin que doivent se faire affilier les filles de France désireuses de se parer de ce titre autrefois si envié.

Marguerite de Lostanges a employé le meilleur de ses loisirs à écrire cette monographie d'une institution qui fut, à certains jours, une puissance sociale et tint tête aux princes eux-mêmes et qui, en tous cas, resta jusqu'au bout une école de distinction et de bienfaisance, sous l'égide de l'Eglise. Tout cela nous est conté d'une plume aimable et fine, avec cette coquetterie féminine qui souvent ne laisse qu'entrevoir les choses, mais pour mieux nous ménager le plaisir de les deviner et de les pénétrer.

Lettre à M. Fr. Rabbe, par le P. Chérot, S. J. — Plaq. in 8 de 20 p. — Paris, Dumoulin, 1900.

Un M. Rabbe s'était permis, dans la *Revue historique*, des boutades peu catholiques, sous couvert d'érudition historique, à propos des *Annales de la Compagnie du S. Sacrement* qu'il avait la prétention d'avoir découvertes et communiquées au public le premier. Le P. Chérot, collaborateur bien connu des *Etudes* des Pères Jésuites, lui répond en lui faisant voir qu'il n'a rien découvert du tout, le P. Claire ayant publié dans les *Etudes* un travail sur le même sujet dix ans auparavant.

Le long de sa riposte, piquante et documentée, le P. Chérot rive sans peine plus d'un mauvais clou où M. Rabbe semble avoir meurtri la vérité historique beaucoup plus que l'Eglise. Cette lettre, apologétique autant que rectificatrice, intéressera ceux qui tiennent à être renseignés de bonne source sur le rôle véritable, pas si secret qu'on l'a prétendu, qu'a joué en France dans la politique de Louis XIV la fameuse *Compagnie du S. Sacrement.*

En Chine. Au Tché-Ly sud-est. — *Une mission d'après les Missionnaires,* par le P. Henri-Joseph Leroy, de la Compagnie de Jésus. — Grand in-8 illustré de 108 gravures et d'une carte du Tché-Ly. — Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brower et Cie, Paris-Lille.

Beau volume, ouvrage rempli de renseignements intéressants, étude où l'auteur ne déguise pas ses sentiments d'apôtre à l'égard des Chinois et exprime ses désirs, j'allais dire ses espérances, pour l'avenir chrétien de la Chine.

Les événements récents ont fourni la matière de l'introduction où le P. Leroy examine les causes politiques, économiques, religieuses de la crise actuelle.

Le corps de l'ouvrage nous offre non pas une histoire de la mission du Tché-Ly sud-est, ni un tableau de ses œuvres, comme le titre semblerait l'indiquer, mais un exposé de la vie du missionnaire et du milieu où il exerce son apostolat. Le Tché-Ly a fourni les renseignements, mais l'étude est générale et embrasse la Chine dans son ensemble : ses religions et ses superstitions, l'empire qu'exerce le démon sur les païens chinois, les consolations et le concours que les missionnaires rencontrent chez les Chinois convertis, les calamités et les difficultés qui entravent l'apostolat, le caractère, les mœurs, les coutumes de la nation chinoise : tout cela rendu sensible et vivant par des récits empruntés aux correspondances des missionnaires du Tché-Ly.

Le dernier chapitre est particulièrement intéressant dans les circonstances présentes ; il est intitulé : « France et Chine. » L'auteur pense que la France, par le désintéressement qui l'inspire et par la protection accordée aux missionnaires, pouvait arriver à une es-

pèce d'alliance pacifique, plus profitable à la cause de la civilisation que les guerres inspirées par l'intérêt et la convoitise. Que résultera-t-il des événements actuels ?

Voyage d'exploration d'un missionnaire dominicain chez les tribus sauvages de l'Equateur, avec préface du P. Magalli, dominicain, provincial de l'Equateur. — Un vol. in-8 de VIII-335 p., avec carte et nombreuses gravures, 3 fr. — Paris, Téqui.

Le carnet de campagne du commandant Giraud. Documents recueillis, classés et mis en ordre par le commandant Grandin, son petit-fils. — Un vol. in-8 de 294 p., 3 fr. — Paris, Téqui.

I. — La vie et la mort de Garcia Moreno ont assez illustré la partie civilisée de la république de l'Equateur. Mais ce que l'on sait peu, c'est qu'en arrière du territoire occupé par les citoyens de langue espagnole, s'étendent d'immenses espaces encore inconnus, encore aux mains des tribus indiennes, absolument sauvages. Il y a quinze ans, les Dominicains ont reçu de la Propagande la mission d'évangéliser ces régions, et se sont mis à l'œuvre vaillamment, comme on pourra en juger par le récit, tour à tour pittoresque et poignant, qui paraît aujourd'hui avec préface du Provincial de Quito.

On y verra, c'est-à-dire on y soupçonnera à quelles difficultés les missionnaires sont en proie là-bas. Il faut souvent, pour se transporter d'un point à l'autre de la mission, faire vingt, trente, quarante jours de marche, traverser les fleuves à gué ou à la nage, passer la nuit à la belle étoile tandis qu'un confrère entretient le feu et monte la garde contre les fauves.

Et ces difficultés matérielles ne sont rien. Il y a le caractère indien, mobile et fantasque. On s'est abouché avec eux par l'intermédiaire de quelque Jivaros déjà converti ; ils sont venus ; on les a groupés autour de soi. Depuis quinze, vingt jours, on les catéchise, eux et leurs enfants. Tout à coup, un beau matin, le missionnaire se réveille isolé : plus trace du campement au milieu duquel il s'était endormi la veille. Un caprice a passé par la tête de ses néophytes. Sans avertir, pendant la nuit, ils ont décampé. Ils sont maintenant à douze ou quinze lieues plus loin. Heureux encore le missionnaire si, en pareille occurrence, il a conservé avec lui son interprète et ses guides !

Et puis, ces Indiens ont si peu de goût pour les vérités qui ne tombent point sous les sens ! Ils ont si longtemps vécu sans cela ! Ils ont été si souvent victimes de la brutalité des blancs ou témoins de leurs vices ! Eux-mêmes sont si endurcis dans la polygamie !

L'ouvrage est enrichi d'une vingtaine de gravures hors texte. C'est un des récits de missionnaires les plus vivants, les plus pittoresques que l'on puisse mettre aux mains de la jeunesse.

II. — Le commandant Grandin est un de nos meilleurs écrivains militaires. Nous ne savions pas qu'il descendît d'un des héros des guerres de la Révolution et de l'Empire ; mais, à lire ses brillantes et vibrantes monographies de Mac-Mahon, de Canrobert, du Dahomey, de Madagascar, etc., on eût pu se douter en effet qu'il avait de ce sang dans les veines. Aujourd'hui il nous donne le *Carnet* de campagne de son grand-père, engagé volontaire en 1792 et tombé au champ d'honneur en Espagne le 12 mai 1813. Italie, Egypte, Syrie, Austerlitz, Iéna, Eylau, Espagne et Portugal, c'est toute l'épopée napoléonienne que l'on revit à travers ces notes écrites aux feux des bivouacs, et on la revit avec une intensité qui vous donne presque l'illusion du vécu ; et ce sont de ces illusions qui font toujours du bien. Le courage est une étincelle divine ; il n'en faut négliger aucun foyer.

Œuvres musicales de M. A. Simon, organiste de la Primatiale d'Arles. — *Motets*, 2e édition, prix net : 9 fr. — *Cantiques*, prix net : 6 fr. — *Stabat* solennel de S.-Trophime, 2e édition, prix net : 4 fr. 50. — Editeur, M. l'abbé Dagand, maître de chapelle de la Primatiale, à Arles (Bouches-du-Rhône).

Des musiciens autorisés avaient reconnu une grande valeur aux œuvres musicales de M. A. Simon, organiste de la Primatiale d'Arles. M. Vervoitte, inspecteur des Maîtrises de France, avait conçu le projet en 1874 de demander au ministre des cultes la publication de ses œuvres choisies. La mort l'empêcha de réaliser son dessein.

M. l'abbé Dagand a entrepris récemment cette publication. Une première édition des principaux ouvrages a été épuisée en moins d'une année.

La musique de M. Simon est d'un style correct ; les mélodies sont simples et gracieuses, larges et assez souvent atteignant la grandeur ; l'harmonie bien conçue ; les modulations n'ont rien de heurté ; les pensées musicales se développent naturellement ; l'accompagnement est riche sans être recherché. C'est vraiment de bonne musique religieuse, dans le genre moderne.

On pourrait relever certaines phrases de divers morceaux qui se ressemblent comme sœurs jumelles, et aussi quelques bagatelles qu'auraient condamnées les règles en vigueur il y a une trentaine d'années, certaines manières d'attaquer l'accord de sixte et quarte, des suites chromatiques dans lesquelles la note altérée est faite dans une partie autre que celle qui vient de donner la note naturelle, certaines marches de parties où la succession de deux quintes ou de deux octaves est évitée suffisamment pour qu'on ne puisse dire qu'elle existe, mais pas assez pour qu'on n'en ait pas le soupçon, un certain nombre de passages où les parties descendent par mouvement semblable, quelques résolutions restant en suspens, et autres peccadilles de cette espèce. Mais présentement les musiciens usent de tant de liberté que ce ne sont plus même des licences. M. Simon n'a fait qu'user du droit commun actuellement régnant. Et sa musique n'en souffre aucun dommage.

Les *Motets* comprennent 25 pièces en l'honneur de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, les litanies du Sacré-Cœur, sept chants des litanies de la Sainte Vierge. Les morceaux sont à une, trois ou quatre voix.

Les *Cantiques*, au nombre de 26, se rapportent au Saint-Esprit, à la sainte Eucharistie (9), à la Sainte Vierge (9), un à saint Joseph, un à saint Vincent de Paul, un à saint Antoine de Padoue, une hymne à Jeanne d'Arc.

Le *Stabat* forme un véritable oratorio qu'il serait intéressant d'analyser ; mais ce serait trop long pour un simple compte rendu.

Avec ces pièces religieuses, signalons une romance : *L'Absence, rêverie* (prix : 1 fr. 50), et une *Simple esquisse, Pensée musicale* pour violon, avec accompagnement de piano ou orgue (prix : 2 fr.).

Cantiques de la Jeunesse, augmentés d'un choix de motets, à l'usage des paroisses et des maisons d'éducation, par l'abbé E. Dubois, curé de Saint-Martin à Baisieux (Nord). — 8e édition, relié, tr. rouge, 1 fr. 25, en s'adressant directement à l'auteur.

Quel est le catéchiste ou le directeur d'œuvres de jeunesse qui ne réclame un recueil de chants catholiques, de ceux qui se chantent et que tout le monde voudrait avoir, qui ne soit pas le recueil de telle ou telle maison, mais qui réunisse tous les grands airs contresignés par le succès, selon les vœux du *Parisien* de *La Croix* ?

En attendant son apparition, le meilleur recueil est celui que chacun se forme pour les besoins de son chœur de chant. Mais alors il faut butiner partout, transcrire, polycopier : perte de temps et parfois ennui du côté des éditeurs.

Voici un coquet in-16 de 272 pages, paroles et musique, qu'un prêtre zélé, alliant un goût musical sûr à un grand sens pratique, a composé pour les œuvres de jeunesse, « après plusieurs années de recherches actives et de négociations parfois très difficiles. »

Toujours ces cerbères d'éditeurs avec leurs chasses réservées !

Sous les titres suivants : Invocations, missions, catéchismes, dimanches, première communion, confirmation et jours de communion générale ; fêtes de Notre-Seigneur, Sacré-Cœur, très Sainte Vierge, rosaire, saint Joseph, sujets divers (*Jeanne d'Arc, départ de jeunes soldats*, etc.), — motets au Saint-Sacrement, au Sacré-Cœur, à Marie, à saint Joseph, — se groupent 264 mor-

ceaux choisis parmi les meilleurs airs anciens et les plus belles inspirations des modernes : Lambillotte, Gounod, Ligonnet, A. Kunc, W. et F. X. Moreau, Mgr Foucault, abbés Riquier, Roupain, et vingt autres.

Peu ou point de non-valeurs. Malgré le succès flatteur de 8 éditions en 4 ans, l'auteur reçoit avec reconnaissance tous les *desiderata* et s'efforce d'y répondre. Chaque édition présente des améliorations sensibles, *crescit eundo*. Des suppléments diocésains pourront paraître prochainement.

Connaître un tel recueil, c'est l'adopter. Toutes les institutions des diocèses de Cambrai et d'Arras, un grand nombre de maisons religieuses ailleurs : Assomptionnistes, Lazaristes, Rédemptoristes, Frères de Ploërmel, Sœurs de Sainte-Chrétienne, etc., se félicitent de l'avoir entre les mains.

Il mérite le succès des œuvres déjà sorties de la même plume et des mêmes presses élégantes (Société Saint-Augustin de Lille) :

— *Paroissien de la jeunesse*, 192 pages, d'un bon marché fabuleux, qui en est à son 355e mille (depuis 18 fr. le cent).

— *Les plus belles prières de la jeunesse*, in-32 de 544 pages, gracieux cadeau de première communion, récompense (depuis 50 fr. le cent).

— *Catéchisme de confirmation*, prières et cantiques de circonstance, 24 p., à 5 fr. le cent. (Exemplaire gratuit sur demande).

Tolle, lege et canta.

Nouvelles comédies de la jeunesse. — *L'école buissonnière*, pièce comique et dramatique en deux actes, par Fernand Legay (1 fr.); — *Une révolution chez M. Percebois*, comédie en un acte, par le même (1 fr.); — *La maison hantée*, mélodrame en trois actes, par St-Hilaire (1 fr. 20). — E. Ferry, 9, rue La Motte, Nancy.

Qu'il nous suffise d'avoir indiqué le titre et le caractère de ces pièces, en ajoutant, après examen, que ceux qui les achèteront ne seront pas volés.

Maintenant, deux renseignements qui pourront avoir leur utilité. — Voici le premier. On nous a déjà demandé plusieurs fois s'il n'existait pas des maisons qui *loueraient* des décors de théâtre. Or, la maison Ferry en offre, peints sur toile, à des prix qui nous semblent raisonnables. Lui demander son catalogue spécial, trop détaillé pour que nous puissions en donner ici une idée même quelconque. — Le second : c'est que le même éditeur entrerait volontiers en relations avec ceux de nos lecteurs qui auraient à lui proposer des manuscrits de drames ou comédies pour jeunes gens et jeunes filles.

Cela dit uniquement dans un but d'utilité générale, et sans que nous touchions le moindre 20 0/0.

P.-S. — Les pièces ci-dessus sont pour jeunes gens. Déjà parues chez le même éditeur : *Le capitaine Grognon* (comédie, 1 acte), 1 fr. ; — *Un Monsieur qui a du soin* (comédie, 2 actes), suivi de *Les Brigands* (mélodrame, 3 actes, court), 1 fr. 50 ; — *Un prince Pignouf* (comédie, 2 actes), 1 fr. ; — *Les escapades de Frise-Poulet* (comédie, 3 actes), 1 fr. ; — *La journée d'un épicier* (comédie, 2 actes), 1 fr. ; — *La distribution des prix à Dolmans-les-pommes-cuites* (comédie excentrique, 1 acte), 1 fr.

Pour jeunes filles : *La fête du village* (paysannerie très comique, 2 actes), 1 fr. 20; — *Les émotions de Tante Gredel* (comédie, 1 acte), 1 fr. ; — *Une drôle de princesse* (comédie, 2 actes), 1 fr. ; — *Les modistes, ou la statue vivante* (comédie, 2 actes), 1 fr. ; — *La fête de mam'zelle Virginie* (comédie, 2 actes), 1 fr.

Le Mystère de Bethléem, grande pastorale en 4 actes et 6 tableaux, en vers, par Elzéard Rougier. — In 12 de 132 p., 2 fr. 50. — Marseille, P. Ruat, rue Paradis, 54.

Voici la série des nouveautés pour Noël qui s'ouvre, et joyeusement. Au seul nom de pastorale, un gai carillon vous tinte au cœur ; et quand vous achèverez ces pages, c'est toute la milice des anges qui prendra ses ébats dans votre imagination ensoleillée. Il n'est pas jusqu'au repas des bergers sur l'herbette qui ne vous éveille délicieusement le souvenir de la divine *Cuisine des Anges*, de Murillo.

« Ma pastorale s'est faite toute seule, » dit l'auteur dans sa préface. O l'heureux homme ! « Allons au peuple ; mais ne croyons pas que ce soit descendre... Aimons-nous en lui, d'abord pour le comprendre ; et bientôt c'est lui que nous aimerons en nous... Il nous offre une foi... Il nous communiquera sa force, sa robuste et fraiche santé... »

Allons, peuple et poète,

Embrassez-vous plutôt comme deux bons concombres !

(IIe acte, VIe tableau, scène II).

La Femme de Pilate, mystère en trois parties, par A. Campaux, docteur ès-lettres, agrégé de l'Université. — In-8o de 96 pages. — Prix : 2 francs. — Paris, Lethielleux.

La figure voilée de la femme de Pilate, à laquelle l'Evangile ne donne qu'un mot, a toujours été profondément attirante ; et tout récemment encore, on sait les belles pages que lui ont consacrées Mgr Baunard dans son *Autour de l'Histoire*, et M. Bolo dans ses *Gauloises et Gaulois à la Passion du Sauveur*. Elle s'appelait Claudia Procula ; M. Bolo essaie d'établir qu'elle fut Gauloise ; un Evangile apocryphe la donne comme *prosélyte de la porte*, ce qui serait au moins un indice de la générosité de son âme, de la soif de vérité qui la tourmentait. De là à penser qu'elle s'intéressa à Jésus, qu'elle s'enquit de sa personne, de sa mission, de ses enseignements, auprès des femmes de son entourage, qu'elle souffrit de sa condamnation, qu'elle fut de cœur au Golgotha avec les saintes femmes, qu'elle se fit raconter dans les moindres détails le drame de la croix et la mort de l'Homme-Dieu, il n'y a qu'un pas.

C'est ce pas que franchit M. Campaux ; et c'est toute la matière de cette sorte de *mystère* qui n'est, au fond, que la mise en œuvre des échos de la Passion dans le palais de Pilate, le tableau de l'impression grandissante et toujours plus profonde de scène en scène que produisent en l'âme de Claudia les actes et les paroles qui lui sont rapportés de Jésus par deux filles de Galilée. C'est dire assez tout l'intérêt de haute vraisemblance historique et de pénétrante analyse psychologique qui s'y attache.

Quelques lettres inédites de Maurice de Guérin. — Plaquette in-8o de 38 pages. Prix : 1 fr. 25. — Lyon, Vitte.

Voici sept lettres inédites de Maurice de Guérin, les trois premières adressées à Mlle Martin-Laforest, les quatre autres à sa nièce Caroline, qui allait devenir Mme Maurice de Guérin. Elles ajouteront un nouveau rayon, tout intime, à la tendre et douce auréole qui nimbe le front du jeune poète. Elles nous font revivre un instant dans ce passé déjà lointain et si plein d'enthousiasme de la première moitié du siècle finissant ; et ces instants-là sont toujours exquis.

Manuel pratique de piété, par le P. Jules Jacques, Rédempt. — Beau vol. in-18, de 876 p., 10e édition. — Prix : broché, 2 fr. — Reliures variées. — Castermann, rue Bonaparte, Pasis 6e.

Ce *Manuel* a fait ses preuves : le voilà arrivé en peu de temps à sa 10e édition. « Ce qui explique la rapide diffusion de ce livre, dit un juge compétent cité dans l'introduction, c'est, d'un côté, la beauté du plan, et, de l'autre, l'extrême opulence des matières, renfermant des règles de conduite et des exercices de piété solides, suaves et très variés pour toutes les circonstances (sanctification spéciale du jour, de la semaine, du mois et de l'année). Les formules de prières sont un choix exquis qui répond à tous les besoins et à tous les goûts. Tous ceux qui voudront jeter un coup d'œil sur la table des matières, reconnaîtront sans peine que le *Manuel pratique* du R. P. Jacques est complet, unique en son genre jusqu'à ce jour... Avec un grave Supérieur d'un Ordre religieux, ils diront : *C'est vraiment parfait ;* et